

Version courte

Rapport annuel 2018

du Groupe Galenica et de Galenica SA



Galenica – le premier choix pour la santé, la beauté et le bien-être

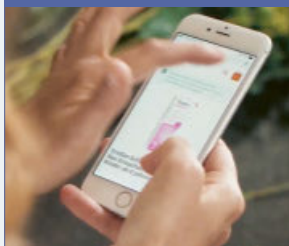
Etapas importantes 2018

Janvier


Elargissement de l'offre

Galenica rachète Careproduct SA, qui s'adresse en particulier aux personnes âgées et handicapées.

Février

**Disponible en ligne**

Galenica continue d'étendre l'offre en ligne des formats de pharmacie. Fin 2018, environ 40'000 produits sont disponibles dans les boutiques en ligne.

Mars

**Récompensé**

Coop Vitality remporte pour la deuxième fois consécutive le prix «Partner Award du commerce spécialisé OTC» de l'Association Suisse des OTC ASSGP.

Avril

**Engagement social**

En 2018, Galenica devient le partenaire principal de la plateforme de crowdfunding «I care for you», entièrement dédiée à des projets sociaux et humanitaires.

Mai

**500**

A la fin mai, le réseau de pharmacies de Galenica, en incluant les pharmacies partenaires, est fier de compter 500 sites.

Juin

**Nouveau visage**

Vifor Consumer Health change son nom et devient Verfora et affiche sa nouvelle image de marque sur le marché.

Juillet



BAHNHOF APOTHEKE
Drogerie und Parfümerie
Im Hauptbahnhof Zürich
www.bahnhof-apotheke.ch

Nouvelle arrivée

La pharmacie Bahnhof Apotheke Zurich, qui enregistre le plus important chiffre d'affaires en Suisse, fait dorénavant à 100% partie de Galenica.

Août

**Energie solaire**

En 2018, l'installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment d'Alloga à Berthoud est terminée. C'est l'une des plus grandes installations de la région.

Septembre

**Cosmétique naturelle en ligne**

Galenicare obtient une participation minoritaire dans Puresense, l'un des leaders de la cosmétique naturelle en ligne en Suisse.

Octobre

**Remise de prix**

Les prix Amavita Awards sont décernés pour la première fois en 2018. Deux projets sur le sujet du cancer sont récompensés et reçoivent une somme d'argent.

Novembre


**Nouveaux records**

En 2018, la pharmacie spécialisée Mediservice accompagne son 10'000^e patient «Homecare» et Medifilm met sous blister plus de 1 million de sachets par mois.

Décembre

**Partenariat**

Verfora élargit son partenariat avec Procter & Gamble et distribue notamment Vicks® en Suisse à partir de janvier 2019.

Rapport annuel 2018



Sécurité des patients: lutter activement contre la contrefaçon de médicaments
La sécurité et la santé des patients sont la priorité de Galénica. L'entreprise s'engage donc activement en faveur de la protection contre la contrefaçon de médicaments et met progressivement en œuvre la directive européenne «Falsified Medicines Directive».

32

Information concernant le rapport de développement durable

Comme les données définitives sur le développement durable ne sont pas encore disponibles au moment de l'établissement du rapport annuel, le rapport de développement durable est publié au deuxième trimestre de l'année suivante.

En conséquence, il ne fait pas partie du rapport annuel et est publié le moment venu sur le site Internet: www.galenica.com. Dans le présent rapport annuel 2018, vous trouverez toutefois un reportage sur un thème sélectionné lié au développement durable.

4	Chiffres clés 2018
6	Editorial
10	Ce que nous proposons
12	Ambition et Stratégie
14	Segment Health & Beauty
16	Domaine d'activités Retail
20	Domaine d'activités Products & Brands
24	Segment Services
26	Domaine d'activités Services
30	Environnement politique
32	Reportage développement durable
	Sécurité des patients: lutter activement contre la contrefaçon de médicaments
36	Collaborateurs
46	Illustration: la pharmacie en ligne
48	Corporate Governance
66	Rapport de rémunération
80	Comptes annuels 2018 Groupe Galénica (en anglais)
	Le rapport financier complet est disponible sous www.galenica.com
86	Coordonnées de sociétés du Groupe Galénica

Chiffres clés 2018

Chiffres clés 2018

Chiffre d'affaires net¹⁾

en mio. CHF



● Health & Beauty	1'524.8
● Services	2'372.3

EBIT ajusté¹⁽⁴⁾

en mio. CHF



● Health & Beauty	110.4
● Services	44.2

Nombre de collaborateurs

au 31 décembre 2018



● Galenica SA	37
● Health & Beauty	4'872
● Services	1'671

en mio. CHF	2018	2017	Variation
Chiffre d'affaires net¹⁽²⁾	3'165.0	3'141.2	+0.8%
Health & Beauty	1'524.8	1'478.8	+3.1%
Services	2'372.3	2'362.4	+0.4%
EBITDA ajusté³⁽⁴⁾	195.1	188.4	+3.5%
en % du chiffre d'affaires net	6.2%	6.0%	
EBITDA¹⁽³⁾	154.0	182.0	-15.4%
Health & Beauty	130.4	120.2	+8.5%
Services	65.6	70.7	-7.3%
EBIT ajusté³⁽⁴⁾	154.1	148.2	+3.9%
en % du chiffre d'affaires net	4.9%	4.7%	
EBIT¹⁽³⁾	113.0	141.8	-20.3%
Health & Beauty	110.4	99.7	+10.7%
Services	44.2	50.6	-12.5%
Bénéfice net ajusté³⁽⁴⁾⁽⁵⁾	124.7	124.4	+0.2%
Bénéfice net³⁽⁶⁾	147.7	118.9	+24.2%
Total du bilan	1'860.1	1'798.2	+3.4%
Fonds propres	933.6	861.5	+8.4%
Quote-part de fonds propres	50.2%	47.9%	
Réserve d'apports en capital	479.9	560.9	-14.4%
Endettement net	300.4	301.3	-0.3%
Debt coverage ⁷⁾	1.5	1.6	
Gearing	32.2%	35.0%	
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	50.0	55.8	-10.5%
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	173.5	144.4	+20.2%
Free cash flow⁸⁾	86.0	98.9	-13.1%
Effectif du personnel à plein temps à la date du bilan	5'106	4'860	+5.1%

¹⁾ Les chiffres clés consolidés par segment excluant Corporate ainsi que les Eliminations liées aux opérations de consolidation

²⁾ Année précédente ajustée en accord avec les dispositions prévues par l'IFRS 15

³⁾ Comprend en 2017 CHF 7.0 mio. d'effets exceptionnels non-récurrents, au niveau du bénéfice net CHF 10.6 mio.

⁴⁾ Hors effets de l'IAS 19

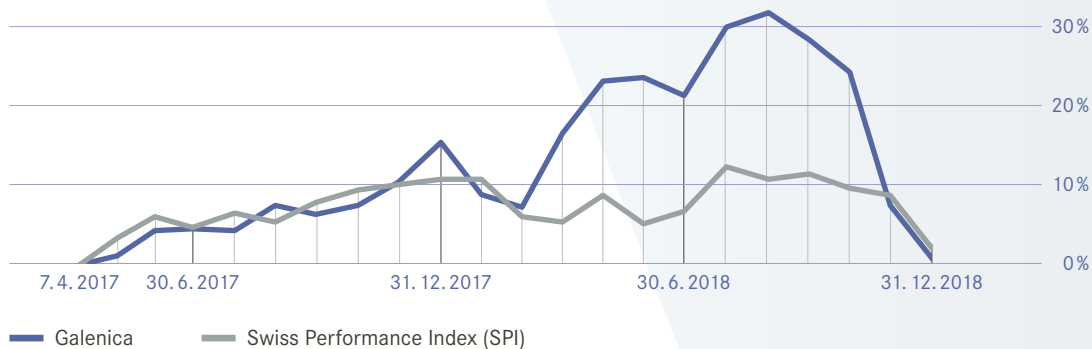
⁵⁾ 2018 hors effet exceptionnel non-récurrent de CHF 56.2 mio. lié à la dissolution des provisions pour impôts différés

⁶⁾ Comprend en 2018 CHF 56.2 mio. d'effet exceptionnel non-récurrent lié à la dissolution des provisions pour impôts différés

⁷⁾ Endettement net divisé par l'EBITDA ajusté

⁸⁾ Flux de trésorerie des activités d'exploitation diminuées des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (achat de participations inclus)

Evolution du cours de l'action en pour cent



plus de

3.9 % **13'000**

taux de rendement du dividende actionnaires

Informations sur les actions

en CHF	2018	2017
Cours boursier à la date du bilan	43.28	50.05
Cours boursier le plus élevé de l'année	58.95	50.05
Cours boursier le plus bas de l'année	42.16	41.80
Capitalisation boursière à la date du bilan en millions de CHF	2'128.4	2'452.8
Bénéfice par action ¹⁾	3.00	2.43
Bénéfice par action ajusté ¹⁾²⁾³⁾	2.54	2.54
Fonds propres par action ¹⁾	18.93	17.50
Dividende brut par action ⁴⁾	1.70	1.65
Taux de rendement du dividende ⁵⁾	3.9%	3.3%
Taux de distribution ⁶⁾	66.9%	65.0%
Ratio cours/bénéfice ⁷⁾	17.04	19.70

¹⁾ Attribuable aux actionnaires de Galenica SA

²⁾ Hors effets IAS

³⁾ 2018 hors effet exceptionnel non-récurrent de CHF 56.2 mio. lié à la dissolution des provisions pour impôts différés

⁴⁾ Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 2 mai 2019

⁵⁾ Dividende brut par action par rapport au cours boursier à la date du bilan

⁶⁾ Dividende brut par action par rapport au bénéfice par action ajusté

⁷⁾ Cours boursier à la date du bilan par rapport au bénéfice par action ajusté

1.70

dividende brut par action en CHF

66.9 %

taux de distribution

2.54

bénéfice par action en CHF
(ajusté)

Succès dans un environnement exigeant



Jörg Kneubühler, Président du Conseil d'administration, Jean-Claude Cléménçon, CEO

Chers actionnaires,
Mesdames et Messieurs,

L'année 2018 a été une année exigeante pour le marché de la santé suisse. Celle-ci a été marquée par des baisses de prix des médicaments par les autorités plus importantes que celles annoncées précédemment, le tourisme d'achat persistant et l'importance croissante de la vente en ligne dans le commerce de détail. A cela se sont ajoutées des discussions sur le plan politique, dont la mise en œuvre nous occupera à l'avenir (plus sur ce sujet à la page 30).

Grâce à notre stratégie d'entreprise focalisée, des acquisitions ciblées, l'introduction de nouveaux produits, services et innovations ainsi que des mesures destinées à accroître l'efficacité, nous avons même réussi à dépasser les résultats visés pour 2018. En conséquence, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale 2019 un dividende supérieur de 3% à celui de l'année précédente de CHF 1.70 par action (année précédente: CHF 1.65).

Croissance grâce aux nouveaux points de vente et au commerce en ligne

Galenica table sur une croissance rentable, autant organique que par les acquisitions. Durant l'exercice sous revue, nous avons étendu notre réseau de pharmacies avec les pharmacies propres et partenaires, et avons dépassé pour la première fois la barre des 500 points de vente. C'est le cas notamment de la pharmacie Bahnhof Apotheke Zurich, que nous avons reprise à 100% au 2^e semestre 2018.

Chiffres clés 2018

- Chiffre d'affaires net: CHF 3'165.0 mio.
 - EBIT: CHF 154.1 mio.¹⁾
 - Bénéfice net: CHF 124.7 mio.¹⁾
 - Investissements: CHF 50.0 mio.
 - Collaborateurs: 6'580 (5'106 plein temps)
-

¹⁾ Ajusté

Avec nos pharmacies, nous n'assurons pas seulement la proximité avec nos clients mais nous proposons aussi aux partenaires commerciaux un réseau de distribution attrayant dans toute la Suisse.

En parallèle, nous avons étendu nos activités commerciales dans le domaine du commerce en ligne. L'offre en ligne a notamment été largement étendue dans les trois formats de pharmacies. Nous avons également pris une participation dans Puresense, une des boutiques en ligne leader pour les produits cosmétiques naturels en Suisse. Non seulement la présence de Galenicare sur le marché en pleine croissance des produits cosmétiques naturels s'en trouvera renforcée, mais le savoir-faire de Puresense contribuera également à poursuivre le développement de nos activités de commerce en ligne.

Innovations dans tous les domaines

Mediservice a encore renforcé sa position de leader comme pharmacie spécialisée dans l'approvisionnement et l'accompagnement de patients atteints de maladies chroniques et rares grâce à de nouvelles offres de «Distance Healthcare». Dans cet accompagnement thérapeutique à distance, les malades chroniques bénéficient d'un suivi qui ne se limite pas uniquement aux visites physiques à domicile mais qui comprend le contact par téléphone, visiophonie ou courrier électronique avec des professionnels spécialement formés de Mediservice.

9.1 %

augmentation de l'EBIT
(sur une base comparable)

Chiffres clés du Groupe Galenica en 2018

Dans cet environnement exigeant, le Groupe Galenica a augmenté le **chiffre d'affaires net** consolidé de 0.8% à CHF 3'165.0 mio. durant l'exercice 2018. Ce solide développement est à attribuer à la fois à la croissance organique dans tous les Domaines d'activités et à l'extension du réseau de pharmacies. La croissance a toutefois été considérablement freinée par les mesures de baisse de prix des médicaments supplémentaires et plus importantes que celles annoncées au préalable par les autorités.

Le **résultat d'exploitation (EBIT)**, sans les effets de l'IAS 19, a augmenté de 3.9% à CHF 154.1 mio. Sans tenir compte des effets exceptionnels de l'année précédente (CHF 7.0 mio., provenant des ventes des droits pour le logiciel de gestion de cabinet médical Triamed® et d'un immeuble non commercial à Schönbühl), l'EBIT a même augmenté de 9.1% sur une base comparable. La rentabilité du chiffre d'affaires (ROS) a pu être augmentée en passant de 4.7% à 4.9%.

La nouvelle organisation de la prévoyance professionnelle de Galenica se traduit dans les comptes annuels consolidés 2018 par un effet exceptionnel sur l'EBIT, sans impact sur la liquidité, de CHF -41.0 mio. Par conséquent, l'EBIT enregistré atteint CHF 113.0 mio. Bien que l'ensemble des plans de prévoyance de la nouvelle Galenica Caisse de pension sont basés sur le système de la primauté des cotisations, ceux-ci doivent être considérés comme des plans en primauté des prestations, dans les comptes annuels de l'entreprise, conformément à la norme comptable internationale IAS 19, ce qui a conduit à cet effet.

Le **bénéfice net** enregistré du Groupe Galenica atteint CHF 147.7 mio., soit une augmentation de 24.2%. Ce montant comprend deux effets exceptionnels sans impact sur la liquidité: d'une part l'effet mentionné, lié à la nouvelle Galenica Caisse de pension – au niveau du bénéfice net à hauteur de CHF -33.2 mio., et d'autre part la dissolution des provisions pour impôts différés, qui ne sont plus nécessaires, à hauteur de CHF 56.2 mio. Sans ces effets exceptionnels, le bénéfice net aurait atteint CHF 124.7 mio., ce qui correspond à une augmentation de 0.2%. Sur une base comparable, soit sans tenir compte des effets exceptionnels de l'année précédente (CHF 10.6 mio.), l'augmentation aurait même atteint 9.5%.

Les **investissements** en immobilisations corporelles et incorporelles se sont montés à CHF 50.0 mio. (année précédente: CHF 55.8 mio. incluant l'acquisition des marques Merfen® et Vita-Merfen®), ils ont été consacrés entre autres au nouveau système ERP pour le Domaine d'activités Services et à la rénovation et à la construction de nouvelles pharmacies.

Malgré une activité d'acquisition soutenue et du premier versement d'un dividende au cours de l'exercice 2018, l'endettement net en fonction de l'EBITDA (sans les effets de l'IAS 19) a pu être réduit en passant de 1.6 à 1.5.

L'enregistrement de notre solution de médication électronique Documedis® comme dispositif médical de classe I a été confirmé par l'Institut suisse des produits thérapeutiques, Swissmedic, début 2018; depuis, Documedis® a déjà été introduit dans différents hôpitaux et homes, et intégré complètement à notre logiciel pour les pharmacies, Triapharm®.

Le changement de nom de Vifor Consumer Health en Verfora a été effectué avec succès le 1^{er} juin 2018 et la nouvelle marque a immédiatement reçu un accueil positif du marché. La nouvelle image de marque de Verfora, avec le «V» dynamique de son logo, envoie un signe positif au commerce spécialisé et réunit sous un même toit le portefeuille varié du Domaine d'activités Products & Brands.

Galenica s'engage pour la protection contre la contrefaçon des médicaments. Dans le cadre d'un projet en collaboration avec Galexis, Alloga a intégré dans son système interne de gestion de la qualité et le système IT, la nouvelle législation européenne pour la lutte contre la contrefaçon des médicaments, appelée «Falsified Medicines Directive» (FMD). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le Reportage à la page 32.

Des processus uniformes et continus pour une meilleure efficacité

Nous travaillons en permanence dans l'ensemble du Groupe à simplifier et à standardiser les procédures de routine. En 2018, le Domaine d'activités Retail a lancé un projet qui permet d'améliorer la gestion des processus et d'adapter la planification du personnel dans les pharmacies encore mieux à la fréquentation des clients dans les points de vente respectifs.

Avec des mesures ciblées, comme par exemple le test des génériques, nos pharmacies ont augmenté de 68% à 70% le taux de substitution par les génériques, contribuant ainsi à freiner l'évolution des coûts dans le système de santé.

«De nos jours, nous nous devons de prendre le pouls des clients à la fois en ligne et hors ligne. Nous pouvons ainsi servir les clients là où c'est le plus confortable pour eux.»

Galenicare et HCI Solutions ont continué de développer pour la nouvelle application Amavita, le module «e-Mediplan», un plan de médication numérique pour les patients qui prennent plusieurs médicaments en parallèle. En 2019, Sun Store et Coop Vitality proposeront également ce module dans leurs applications. En outre, Galenicare et Verfora ont travaillé en étroite collaboration et avec succès en vue de l'introduction de nombreux nouveaux produits et l'élargissement de partenariats avec des entreprises comme Spagyros.

Et finalement, en 2018, une nouvelle solution pour une caisse de pension uniforme pour tous les collaborateurs du Groupe Galenica a été élaborée et est entrée en vigueur en janvier 2019.

Perspectives

En 2019, nous souhaitons poursuivre notre développement sur la base des trois axes que sont l'expansion, l'innovation et l'efficacité.

Dans le Domaine d'activités Retail, nous allons continuer à renforcer le réseau de pharmacies. Le conseil à la clientèle s'effectue dans les pharmacies et nous entendons promouvoir cette compétence à l'avenir. La poursuite de l'extension des boutiques en ligne et de «Click & Collect» en fait aussi partie. De nos jours, nous nous devons de prendre le pouls des clients à la fois en ligne et hors ligne. Nous pouvons ainsi les servir là où c'est le plus confortable pour eux. Dans le domaine Products & Brands, nous voulons maintenir la position de leader sur le marché Consumer Healthcare suisse et poursuivre le développement du portefeuille par des innovations et de nouvelles représentations de produits. Début 2019, nous avons lancé notre nouvelle marque propre de dermocosmétique Dermafora® et nous avons repris la distribution des produits connus de la marque Vicks® en cas de refroidissements, de grippe et de toux, ainsi que du produit Metamucil®.

Dans le Domaine d'activités Services, la nouvelle solution ERP (Enterprise Resource Planning) sera mise en œuvre chez Alloga, avec pour objectif de poursuivre la simplification des processus et d'améliorer l'efficacité. Medifilm introduira en outre en 2019 la nouvelle génération de machines de mise sous blister pour doubler sa performance.

Changement à la Direction générale

Dans le cadre d'une succession anticipée, le Conseil d'administration du Groupe Galenica a nommé Thomas Szuran en tant que nouveau Responsable du Domaine d'activités Products & Brands et membre de la Direction générale. Thomas Szuran a pris ses fonctions le 14 janvier 2019.

Le succès de notre entreprise est le fruit du grand engagement de toute l'équipe Galenica. Le Conseil d'administration et la Direction générale tiennent à adresser un grand merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe Galenica! Nous remercions également nos actionnaires, nos partenaires commerciaux et nos clients pour leur confiance et leur soutien sur lequel nous avons pu compter à nouveau en 2018.

Berne, le 12 mars 2019



Jörg Kneubühler
Président du
Conseil d'administration



Jean-Claude Cléménçon
CEO

Assemblée générale du 2 mai 2019: changements au sein du Conseil d'administration du Groupe Galenica

Après avoir mené avec succès le Groupe Galenica vers l'indépendance pendant les deux années suivant l'IPO, Jörg Kneubühler a décidé de se consacrer à de nouveaux projets. Ainsi il ne se présentera plus pour un nouveau mandat de Président et membre du Conseil d'administration lors de la prochaine Assemblée générale, mais il restera à la disposition du Conseil d'administration à titre consultatif pendant encore une année après son départ.

Jörg Kneubühler a contribué de manière significative au développement réussi du Groupe Galenica. Le Conseil d'administration le remercie tout particulièrement pour son aide précieuse dans la réalisation de l'IPO et pour le positionnement réussi de Galenica en tant qu'entreprise indépendante, et lui souhaite plein succès et beaucoup de satisfaction pour l'avenir.

Daniela Bosshardt-Hengartner proposée comme nouvelle Présidente du CA

Le Conseil d'administration proposera aux actionnaires d'élire comme nouvelle Présidente Daniela Bosshardt-Hengartner, actuellement remplaçante du Président du Conseil d'admini-

stration. Titulaire d'un diplôme fédéral de pharmacie de l'EPFZ, elle dispose de bonnes connaissances financières et d'une grande expérience en qualité d'experte-conseil en entreprises. Grâce à ses compétences et à ses nombreuses années d'expérience en tant que membre du Conseil d'administration de Galenica et d'autres sociétés, elle remplit parfaitement les exigences souhaitées et requises pour exercer les fonctions de Présidente du Conseil d'administration.

Election de Markus R. Neuhaus

A l'occasion de la prochaine Assemblée générale, le Conseil d'administration proposera également aux actionnaires d'élire Markus R. Neuhaus comme nouveau membre au Conseil d'administration. Docteur en droit et fiscaliste diplômé, Markus R. Neuhaus fera bénéficier le Conseil d'administration du Groupe Galenica de ses solides connaissances en matière de finance et d'économie. Il possède en outre de nombreuses années d'expérience en matière de stratégie et de gestion d'entreprise ainsi qu'un vaste réseau dans les domaines économique et politique en Suisse.

Ce que nous proposons

Ce que nous proposons

Galenica est le prestataire de soins de santé entièrement intégré leader en Suisse et contribue, au sein du système de santé complexe suisse, à faire en sorte que les médicaments, les produits de santé ou de cosmétique arrivent au bon endroit au bon moment: dans les pharmacies et les drogueries, les cabinets médicaux, les hôpitaux et les homes ou directement à domicile, chez le client. Galenica gère pour cela le plus grand réseau de pharmacies en Suisse, quatre centres logistiques ainsi que des plate-formes informatiques spécifiques.

Plus de

800 apprentis

Plus de

13'000 actionnaires



Domaine d'activités Retail

Retail gère le plus grand réseau suisse de pharmacies par le biais de l'entreprise **Galenicare** avec plus de 500 pharmacies propres, en joint-venture et de partenaires. Le réseau comprend les pharmacies **Amavita** et **Sun Store**, ainsi que les pharmacies **Coop Vitality**, gérées en joint-venture. L'entreprise **Winconcept** soutient en outre les pharmacies indépendantes opérant sous la marque **Feelgood's**. Toutes ces pharmacies servent environ 100'000 clients par jour, en leur proposant en plus d'un vaste assortiment de médicaments, produits d'hygiène et de beauté, également des prestations de santé variées ainsi que des tests.

Cette offre est complétée par la pharmacie spécialisée **Mediservice**, qui se concentre sur le suivi des patients atteints de maladies chroniques et rares, et l'entreprise **Careproduct**, qui commercialise des appareils d'aide à la mobilité tels que des fauteuils roulants ainsi que du matériel dans le domaine de l'incontinence destinés en particulier aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Les formats chez Retail élargissent également constamment leur offre en ligne. Les pharmacies Amavita, Sun Store et Coop Vitality proposent par exemple «**Click & Collect**» et des services complémentaires sur leurs **applications smartphone**.

Au total

32 prestations de service dans les formats de pharmacies

Entreprises et formats

- Aprioris SA, www.aprioris.ch
- Careproduct SA, www.careproduct.ch
- Coop Vitality SA, www.coopvitality.ch
- Galenicare Management SA, www.galenicare.com
- Mediservice SA, www.mediservice.ch
- Pharmacies Amavita, www.amavita.ch
- Pharmacies Sun Store, www.sunstore.ch
- Winconcept SA, www.winconcept.ch



Domaine d'activités Products & Brands

Par l'intermédiaire de Products & Brands, Galenica développe et commercialise ses marques et produits consommateurs propres ainsi que des marques exclusives et des produits de partenaires.

Près de

40 marques
consommateurs
propres

Près de

25 marques
de partenaires

Verfora gère un portefeuille composé de marques fortes telles que **Perskindol**[®], **Anti-Brumm**[®], **Algifor**[®], **Triofan**[®] ou **Merfen**[®]. De plus, Verfora lance et commercialise des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques pour des marques propres ainsi que des produits et des marques de partenaires comme par exemple **Vicks**[®] de Procter & Gamble. Products & Brands commercialise également des marques exclusives de produits de soin et de beauté de sociétés internationales telles que les **Sels de Schüssler** d'Adler, **A-Derma** de Pierre Fabre et **Lierac** et **Phyto** de Alès Groupe.

Entreprises

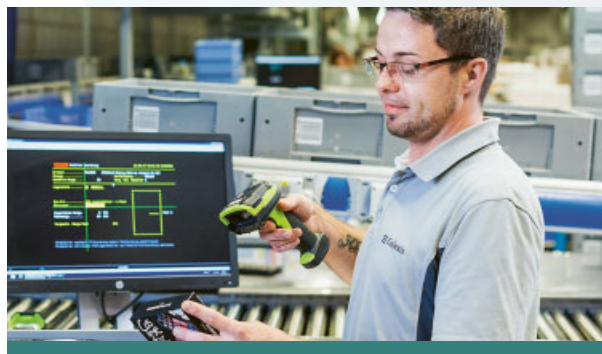
- G-Pharma SA
- Verfora SA, www.verfora.ch

En moyenne

9'000 produits sur place en pharmacie

et jusqu'à

100'000 produits disponibles sur commande



Domaine d'activités Services

Services propose des services dans le domaine de la logistique ainsi que des banques de données pour le marché suisse de la santé.

Alloga est la plus grande société de pre-wholesale suisse. Elle propose un large éventail de services de logistique spécialisés à environ 80 entreprises pharmaceutiques et du domaine de la santé. Un emballage sur deux remis à un patient en Suisse a d'abord été stocké chez Alloga.

En tant que grossiste pharmaceutique leader, **Galexis** livre aux pharmacies, drogueries, homes et hôpitaux suisses ainsi qu'à plus de 4'000 cabinets de médecins dispensants, plus de 85'000 produits de soin référencés. **Unione Farmaceutica Distribuzione** et **Pharmapool** renforcent l'offre wholesale de Galexis respectivement au Tessin et pour les médecins dispensants.

En tant que pionnier suisse dans le domaine de la mise sous blister individuelle de médicaments, **Medifilm** emballe, pour le compte de pharmacies, des médicaments et des compléments alimentaires destinés à des patients de longue durée ou atteints de maladies chroniques.

HCI Solutions développe des solutions logicielles globales pour la gestion des pharmacies ainsi que des outils pour la gestion, la communication et la diffusion en toute sécurité d'informations médicales sensibles.

60'000

visiteurs par jour
sur compendium.ch

100'000

médicaments mis sous blister
par Medifilm chaque jour

Entreprises

- Alloga SA, www.alloga.ch
- Galexis SA, www.galexis.com
- HCI Solutions SA, www.hcisolutions.ch
- Medifilm SA, www.medifilm.ch
- Pharmapool SA, www.pharmapool.ch
- Unione Farmaceutica Distribuzione SA, www.ufd.swiss

Notre ambition

Le premier choix
pour la santé,
la beauté et
le bien-être



Notre stratégie

Galenica dispose d'un réseau unique sur le marché suisse de la santé. Sur cette base,

- ▶ **nous dirigeons** le plus grand **réseau de pharmacies** en Suisse et nous nous appuyons sur lui pour proposer les meilleures offres;
- ▶ **nous développons** et lançons des **marques, des prestations et des produits** nouveaux et innovants sur le marché suisse;
- ▶ **nous exploitons** de manière systématique les **synergies** de toutes nos activités;
- ▶ **nous concluons et entretenons** des **partenariats** avec différents acteurs du marché et apportons ainsi une contribution essentielle au bon fonctionnement du domaine de la santé.

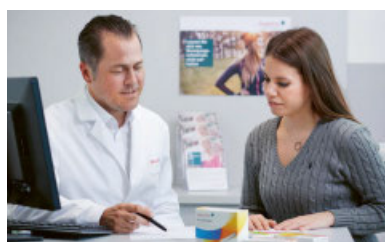
Notre perception de nous-mêmes

Galenica est une entreprise dynamique qui...

... façonne le marché de la santé suisse du futur par l'innovation, ...



... est un partenaire et un employeur fiable et attrayant, et...



... a pour objectif de générer des rendements fiables et attrayants en prenant des risques calculables.



Stratégie des trois Domaines d'activités

Retail

Le plus grand réseau de pharmacies avec les meilleures offres

Retail offre dans le plus grand réseau de pharmacies établies localement en Suisse, ainsi qu'en ligne, une variété unique de produits et de services.

Dans la pharmacie viennent en premier le conseil, la confiance et la compétence, soutenus par la capacité à anticiper les tendances par des innovations.

Retail exploite spécifiquement les potentiels de synergies et aligne les systèmes et les processus de manière uniforme sur la qualité et l'efficacité. Cela permet ainsi de créer de la valeur pour l'entreprise, les clients et les partenaires.

Products & Brands

Marques et produits consommateurs propres et de partenaires

Products & Brands est un moteur de croissance essentiel de Galenica.

Products & Brands développe et lance des marques et produits consommateurs propres ainsi que des marques et produits de partenaires dans tout le commerce spécialisé suisse.

Le commerce spécialisé suisse est soutenu par une organisation de vente unique composée de spécialistes dans les domaines des achats, du conseil à la clientèle et de la promotion des ventes ainsi que de professionnels hautement qualifiés qui organisent des formations individuelles spécifiques aux clients.

Services

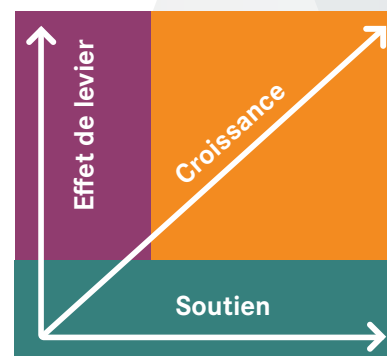
Utilisation optimale des synergies

En tant que partenaire de premier plan, Services soutient tous les acteurs du marché suisse de la santé en proposant des solutions logistiques et IT intégrées d'un seul tenant.

Grâce à son savoir-faire unique, Services consolide sa position de leader sur le marché et en termes de coûts grâce à des prestations de haute qualité et des offres innovantes.

La star, c'est l'équipe

Le modèle d'affaires de Galenica avec ses trois vecteurs de croissance **Retail**, **Products & Brands** et **Services** constitue une base unique pour concevoir le marché suisse de la santé du futur avec innovation et agilité.



Segment Health & Beauty



Le client reste au centre

Le segment Health & Beauty comprend les Domaines d'activités Retail et Products & Brands. Dans le Domaine d'activités Retail, Galenica gère le plus grand réseau de pharmacies en Suisse et dispose ainsi d'un excellent réseau de distribution qui offre un potentiel unique pour la vente de marques propres, exclusives et de partenaires. Dans le Domaine d'activités Products & Brands, Galenica développe et commercialise ses marques et produits propres ainsi que des marques exclusives et des produits de ses partenaires commerciaux.

Chiffre d'affaires net et résultat d'exploitation

En 2018, le segment Health & Beauty a augmenté le chiffre d'affaires net de 3.1% à CHF 1'524.8 mio. Ce développement est attribuable à la fois à la croissance organique mais avant tout à l'extension du réseau de pharmacies.

Le résultat d'exploitation (EBIT) du segment Health & Beauty s'est amélioré de 10.7% à CHF 110.4 mio.

La rentabilité du chiffre d'affaires (ROS) a enregistré une forte augmentation de 0.5 point de pourcentage à 7.2% (année précédente: 6.7%): un résultat remarquable qui montre que l'efficacité a encore pu être améliorée. Divers projets et mesures lancés au cours des dernières années montrent maintenant leur plein effet sur la rentabilité. Le passage à la facturation directe aux caisses-maladie, le regroupement des fonctions centrales du Domaine d'activités Retail et le renforcement et l'optimisation continus du réseau de pharmacies en font notamment partie.

«L'offre de produits de médecine complémentaire a été encore étendue dans les pharmacies avec l'assortiment de l'entreprise suisse Spagyros.»

Les investissements dans le Segment Health & Beauty ont atteint CHF 14.1 mio. (année précédente CHF 28.9 mio. incluant l'acquisition des marques Merfen® et Vita-Merfen®) et ont été consacrés en particulier au développement et à l'introduction de nouveaux produits et services ainsi qu'à la rénovation et à la modernisation de pharmacies.

Les deux Domaines d'activités Retail et Products & Brands ont continué d'intensifier leur collaboration durant l'exercice, notamment avec l'objectif d'être encore plus proche des clients. En étroite collaboration avec Galenicare, Verfora a poursuivi le déploiement de l'assortiment des remèdes médicaux complémentaires dans ses pharmacies: après le nouveau partenariat réussi avec Adler Pharma et ses sels de Schüssler débuté en 2017, Galenica a acquis en 2018 une petite participation minoritaire dans l'entreprise suisse Spagyros et ses ventes ont commencé à augmenter grâce aux professionnels dans les pharmacies qui reçoivent des formations en continu afin d'être en mesure de fournir des conseils compétents sur ces produits.

La collaboration au sein de Retail s'est également améliorée, notamment dans le cadre de la reprise de Careproduct. Les formats de pharmacies peuvent dorénavant aussi procurer à leurs clients, via Careproduct, du matériel médical tel que des déambulateurs, qu'ils n'ont eux-mêmes pas en stock et les leur faire livrer directement à domicile.

Chiffres clés 2018

- Chiffre d'affaires net: CHF 1'524.8 mio.
- EBIT: CHF 110.4 mio.
- ROS: 7.2%
- Investissements: CHF 14.1 mio.
- Collaborateurs: 4'872 (3'685 plein temps)

1'524.8 Chiffre d'affaires net

Groupe Galenica CHF 3'165.0 mio. en mio. CHF

110.4 EBIT

Groupe Galenica CHF 154.1 mio. (ajusté)



Domaine d'activités Retail

Renforcement du réseau de pharmacies

Développement du chiffre d'affaires net

En 2018, le Domaine d'activités Retail a augmenté le chiffre d'affaires net de 3.1 % par rapport à l'année précédente pour atteindre CHF 1'430.5 mio. (sans Coop Vitality). L'extension du réseau de pharmacies a contribué à hauteur de 2.6 % à la croissance. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires net a augmenté de 0.5 % en 2018. Les mesures de baisse de prix des médicaments ordonnées par les autorités ont eu un impact négatif de 1.6 % sur la croissance. Sans ces baisses de prix, la croissance organique (sans effet d'expansion) aurait affiché un réjouissant 2.1 %.

A titre de comparaison, le chiffre d'affaires des médicaments (produits Rx et OTC) sur le marché suisse des pharmacies a enregistré une croissance de 1.0 % (IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2018). En revanche, le chiffre d'affaires des autres produits (non-médicaments) est ressorti en baisse de 0.6 % (IQVIA, Personal Care, Patient Care et Nutrition 2018).

En 2018, 13 pharmacies se sont ajoutées au réseau de pharmacies, dont dix acquisitions avec parmi elles la pharmacie Bahnhof Apotheke Zurich, intégrée à 100 % au second semestre 2018, et trois ouvertures. Dans le même temps, cinq points de vente ont été supprimés dans le cadre de mesures d'optimisation, portant à 345 (année précédente: 337) le nombre de pharmacies propres détenues par Galenica en 2018, avec huit points de vente supplémentaires. Avec les pharmacies partenaires Amavita et Winconcept, le réseau de pharmacies de Galenica comprenait pour la première fois plus de 500 points de vente fin 2018.

Elargissement des offres en ligne...

Lancée en 2017 chez Amavita, Sun Store et Coop Vitality, la nouvelle possibilité de commande et de retrait en ligne «Click & Collect» a été élargie durant l'exercice en étroite collaboration avec HCI Solutions: fin 2018, 40'000 produits environ étaient déjà disponibles, contre 10'000 fin 2017. L'objectif est de continuer d'élargir l'assortiment des bou-

Priorités stratégiques

- Vivre le service client: avec des offres sur mesure, de nouvelles prestations de services, des marques propres innovantes et une forte présence de tous les formats de pharmacies.
- Créer une organisation légère et flexible: exploiter les synergies lors de l'achat, de la gestion de l'assortiment et dans l'ensemble des prestations de services pour compenser les mesures de baisse de prix prises par les autorités.
- Favoriser la croissance: par la force interne combinée à l'extension du réseau grâce à des acquisitions de pharmacies propres et de partenaires indépendants.

[«Après le projet pilote mené avec Amavita, le module e-Mediplan devrait être intégré aux applications pour smartphone de Sun Store et Coop Vitality 2019.»](#)

«En septembre, Galenicare a acquis une participation minoritaire dans Puresense, une des boutiques en ligne leader dans le domaine de la cosmétique naturelle en Suisse.»

tiques en ligne. Cette expansion des activités en ligne s'inscrit également dans la stratégie «Omni-Channel» et dans la volonté de Galenica d'être le plus proche possible du client. En 2018 par exemple, le nouveau plan de médication électronique «e-Mediplan» a été ajouté à la nouvelle application pour Smartphone d'Amavita (voir l'encadré au chapitre Services, page 28).

... et des formats en ligne

En 2018, Galenica a élargi ses activités de commerce en ligne en prenant une participation minoritaire dans la boutique en ligne Puresense. Puresense propose plus de 3'000 produits de fabricants leaders dans le domaine de la cosmétique naturelle ou certifiée, et constitue par conséquent l'une des boutiques en ligne leader sur ce segment en Suisse. Avec cette participation, non seulement Galenicare renforce sa présence sur le marché en pleine croissance de la cosmétique naturelle, mais le savoir-faire de Puresense contribuera également à soutenir le développement des activités de commerce en ligne. Puresense offre en outre d'importantes compétences en matière de conseil. De nombreux clients souhaitent obtenir des informations sur les produits et les offres avant de les acheter. Or, Puresense est en mesure de fournir ces renseignements de manière fiable, ce qui correspond aussi parfaitement au niveau de service élevé de l'ensemble du Groupe Galenica.

Début 2018 déjà, Galenica avait repris Careproduct, une entreprise qui commercialise en ligne et en magasin des déambulateurs, des fauteuils roulants, du matériel dans le domaine de l'incontinence et d'autres produits auxiliaires. L'intégration se déroule comme prévue et avec succès. Cette acquisition a aussi permis au Domaine d'activités Retail d'élargir son offre en ligne à la clientèle dans un domaine spécifique.

Entreprises et formats

- Aprioris SA, www.aprioris.ch
- Careproduct SA, www.careproduct.ch
- Coop Vitality SA¹⁾, www.coopvitality.ch
- Galenicare Management SA, www.galenicare.com
- Mediservice SA, www.mediservice.ch
- Pharmacies Amavita, www.amavita.ch
- Pharmacies Sun Store, www.sunstore.ch
- Winconcept SA, www.winconcept.ch

¹⁾ Consolidée par mise en équivalence

Vivre la proximité avec le client

L'objectif est de mettre en avant le mieux possible les compétences des pharmacies. Sur ce principe, le Domaine d'activités Retail a beaucoup investi en 2018 dans la poursuite du renforcement et de l'optimisation de ses propres points de vente. C'est le cas du nouveau concept moderne de magasin pour Coop Vitality, qui sera mis en œuvre progressivement dans l'ensemble des points de vente dans les années à venir, après Bienne, Rorschach, Matran, Flims et Feuerthalen en 2018. En outre, la pharmacie Bahnhof Apotheke Zurich, qui génère le plus important chiffre d'affaires en Suisse, a été acquise à 100% au second semestre 2018. Son intégration s'est déroulée comme prévu jusqu'ici. Galenica a ainsi complété son réseau avec un point de vente rencontrant un vif succès et jouissant d'un excellent emplacement stratégique.

Distinctions pour des projets en faveur de la santé

Amavita a montré sa proximité avec les clients avec la première remise des prix «Amavita Awards». Cette distinction a pour vocation de soutenir des projets dans les domaines de la santé, la promotion de la santé et la prévention. En 2018, deux projets destinés à soutenir des malades atteints de cancer ont été récompensés: le prix du jury a été décerné à un livre pour enfant d'une mère luttant contre le cancer, et le prix du public à une association qui s'engage pour favoriser l'activité physique des malades du cancer pendant et après leur maladie. En 2018 a eu lieu la première édition franco-

1'430.5 Chiffre d'affaires net
en mio. CHF
Groupe Galenica CHF 3'165.0 mio.



4'739 Nombre de collaborateurs
Groupe Galenica 6'580

phone des «Amavita Awards» en Suisse romande. Au vu du succès rencontré, la mise au concours pour les «Amavita Awards» 2019 est étendue à toute la Suisse.

Contribution à la maîtrise de l'évolution des coûts du système de santé

Avec la substitution par les génériques, Galenica participe activement à freiner l'évolution des coûts du système de santé. Ainsi, le chiffre d'affaires des génériques a encore pu être augmenté sur une base comparable en 2018 (+8.1%). Ainsi, le taux de substitution pour les médicaments dont un générique est disponible et pour lesquels une substitution est également possible a augmenté en passant de 68% à 70%. C'est un taux réjouissant compte tenu du fait que pour certaines maladies, notamment les maladies psychiques, les médecins prescripteurs préfèrent le médicament original.

Avec le projet pilote de cabinet sans rendez-vous Aprioris, en 2018, Galenica a pu collecter de nouvelles informations précieuses, notamment dans le domaine de l'obligation de documentation ou lors de la collaboration avec des partenaires. Dans le cadre de ce projet pilote mené dans la pharmacie Amavita à Adliswil près de Zurich et la pharmacie Sun Store Métropole à Lausanne, Aprioris propose une aide médicale d'urgence apportée par une infirmière diplômée. Mais malgré la grande satisfaction des patients pour ce service, la fréquentation par la clientèle reste en deçà des attentes. Galenica définira les prochaines étapes en temps voulu.

Pendant ce temps, le projet pilote Assurance Cabinets de Santé Plus (ACS Plus), jusqu'ici restreint à la région de Zurich, est élargi à d'autres régions. A Zurich il s'agit d'un modèle de soins intégré commun à la caisse d'assurance maladie CSS, au réseau de médecins Medix et à Galenica: dorénavant, en cas de problème de santé, les assurés de CSS ayant choisi le modèle alternatif d'assurance ACS Plus peuvent choisir comme premier point de contact un médecin du réseau Medix ou une pharmacie Amavita ou Coop Vitality participante.

Winconcept avec un magazine clients personnalisé

Winconcept – le prestataire de services du Groupe Galenica pour les pharmacies et drogueries autogérées – a vu le nombre d'utilisateurs du système de gestion de la qualité «Process One» développé spécialement augmenter en 2018. Le système «Process One» est proposé à la fois aux partenaires Winconcept et aux autres pharmacies. Le nouveau site Internet de la société ainsi que les sites Internet personnalisés pour les partenaires Winconcept ont été bien accueillis. Depuis 2018, les pharmacies partenaires Winconcept peuvent encore mieux personnaliser le magazine clients et ainsi renforcer leur image de marque dans leur région.

Winconcept propose dorénavant aussi le test du diabète ainsi que la gamme de produits A-Derma des laboratoires Pierre Fabre, qui est distribuée exclusivement en Suisse par le Domaine d'activités Products & Brands et qui était présente jusqu'à maintenant uniquement dans les points de vente Amavita, Sun Store et Coop Vitality.

Pharmacies propres et participations

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Pharmacies Amavita ¹⁾	163	157	+6
Pharmacies Sun Store ¹⁾	97	97	–
Pharmacies Coop Vitality ²⁾ (joint-venture avec Coop)	78	75	+3
Pharmacie spécialisée Mediservice ¹⁾	1	1	–
Participations majoritaires dans d'autres pharmacies ¹⁾	5	5	–
Participations minoritaires dans d'autres pharmacies ²⁾	1	2	–1
Total points de vente propres	345	337	+8

¹⁾ Entièrement consolidées

²⁾ Consolidées par mise en équivalence

Partenaires indépendants

	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Partenariats Amavita	7	8	–1
Pharmacies partenaires Winconcept	149	152	–3
Total partenaires indépendants	156	160	–4

«Actuellement, plusieurs centaines de patients ont déjà recours à la nouvelle offre Distance Healthcare de Mediservice.»

Mediservice comme centre de compétences

En raison de la complexité croissante des nouveaux médicaments pour des indications dans les domaines de l'oncologie, de l'immunologie ou de l'hématologie, les compétences et les prestations de Mediservice ont encore été très demandées en 2018. Aujourd'hui, la pharmacie spécialisée Mediservice ne se contente pas de compléter les centres de santé que sont les hôpitaux et les cliniques, mais elle constitue également une plateforme complète de prestations pour l'approvisionnement et l'accompagnement de patients atteints de maladies chroniques ou rares, comme le cancer ou la sclérose en plaques. Au cours de l'exercice, Mediservice a introduit le nouvel accompagnement thérapeutique à distance par téléphone, visiophone ou courrier électronique pour les patients chroniques (voir encadré à droite).

Perspectives

Des innovations avec une valeur ajoutée pour les clients et les pharmacies

Galenica veut consolider sa position de leader sur le marché de la pharmacie en Suisse. D'une part, de nouvelles prestations innovantes et des produits avec une valeur ajoutée pour les clients doivent être lancés à cet effet. Le «Derma-Center» ouvert en 2017 en collaboration avec L'Oréal Cosmétique Active dans la pharmacie Amavita Metro Shopping à Genève ouvrira ainsi d'autres sites à partir de 2019, sous une nouvelle forme élaborée d'après les feedback des clients. D'autre part, la collaboration interne avec Verfora doit être renforcée, notamment lors de l'introduction de nouvelles marques exclusives telles que la nouvelle gamme de produits de la marque propre de dermocosmétique Dermafora®, l'expansion des portefeuilles de médecine complémentaire de Spagyros et des sels de Schüssler d'Adler dans les formats de pharmacies de Galenicare ou de marques propres sélectionnées pour Sun Store.

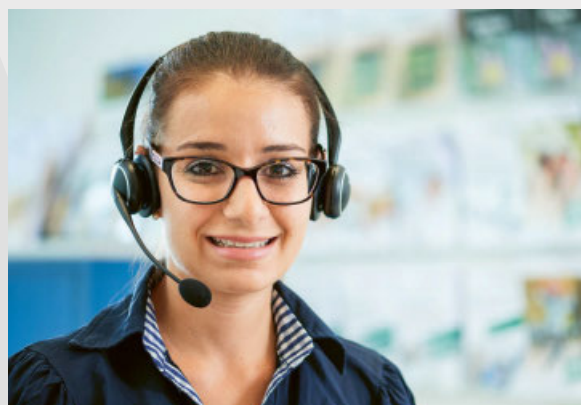
En 2019, Galenicare élargira son offre en ligne, renforçant ainsi sa stratégie éprouvée «Omni-Channel», dans l'objectif de rendre l'acte d'achat le plus simple et le plus confortable possible pour les clients. Enfin, le projet «Primary Care» doit être mis en œuvre en collaboration avec HCI Solutions. Les pharmaciens de tous les formats pourront ainsi remplir de manière efficace et efficiente les exigences supplémentaires concernant l'obligation de documentation de leur activité de conseil aux clients.

Un accompagnement des patients de grande qualité

La pharmacie spécialisée Mediservice a renforcé sa position de leader en tant que plateforme de prestations pour l'approvisionnement et l'accompagnement de patients atteints de maladies chroniques ou rares, notamment par de nouvelles offres de «Distance Healthcare» qui ont été introduites en 2018. Cet accompagnement thérapeutique à distance par Mediservice permet aux malades chroniques de bénéficier d'un suivi par téléphone, visiophone ou courrier électronique assuré par des professionnels spécialement formés.

Les clients de Mediservice sont en majorité des personnes atteintes de maladies chroniques ou rares qui ont besoin d'un accompagnement particulier pour leur médication. Le but de cet accompagnement thérapeutique par vidéo est de leur permettre de vivre chez elles le plus longtemps possible, aussi facilement et confortablement que possible. Par ce biais, Mediservice contribue à l'augmentation de l'efficacité dans le système de santé en évitant les hospitalisations ou les consultations ambulatoires superflues.

L'accompagnement de patients chroniques en dehors des hôpitaux stationnaires et ambulatoires et des institutions médicales prend une importance croissante. Actuellement, plusieurs centaines de patients de longue durée dans toute la Suisse, atteints surtout de maladies incurables, ont déjà recours à l'offre «Distance Healthcare». Mediservice accorde la plus haute priorité à la protection des données. L'échange de données entre les patients, les médecins traitants et Mediservice s'effectue de manière codée et respecte les directives et les lois suisses sur la protection des données.





Domaine d'activités Products & Brands

Développements dynamiques

Développement du chiffre d'affaires net

Malgré un environnement de marché exigeant, le Domaine d'activités Products & Brands, qui comprend essentiellement les activités commerciales de Verfora, a généré en 2018 un chiffre d'affaires net de CHF 91.7 mio. (+2.7%). En raison notamment de la forte saison de grippe et de rhume des foins au premier semestre 2018 et des difficultés d'approvisionnement d'autres produits sur le marché, Algifor® et Triofan® ont enregistré de très bons résultats. Par conséquent, Products & Brands a dépassé la croissance du marché Consumer Healthcare (1.2%, IQVIA, marché Consumer Health 2018), augmentant son chiffre d'affaires net en Suisse de 3.8% à CHF 73.7 mio. Ainsi, au troisième trimestre 2018, Verfora s'est hissée pour la première fois au rang de numéro un sur l'ensemble du marché Consumer Healthcare en Suisse (IQVIA, marché Consumer Health 2018). Le chiffre d'affaires à l'exportation a reculé de 1.6% à CHF 18.0 mio., notamment en raison des chiffres d'affaires supplémentaires réalisés en 2017 avec l'introduction d'Anti-Brumm® Sun en Allemagne et en Autriche.

Verfora: nouveau nom, même stratégie

Dans le cadre de la séparation de l'ancien Groupe Galenica en 2017, Galenica et Vifor Pharma avaient convenu que Vifor Consumer Health changerait de nom, afin de montrer clairement l'indépendance de l'entreprise sur le marché. L'entreprise a ainsi été rebaptisée et s'appelle Verfora depuis le 1^{er} juin 2018. Avec sa nouvelle identité, Verfora se positionne clairement en tant que solide partenaire du commerce spécialisé pour les pharmacies et les drogueries avec ses marques et produits renommés. L'introduction du nouveau design de la marque Verfora s'est déroulée comme prévu avec le soutien de la campagne télévisée nationale qui a débuté en novembre 2018. Verfora reste un partenaire solide pour toutes les pharmacies et les drogueries avec son large portefeuille de produits attrayants et son engagement en faveur des formations spécialisées et du support client.

Priorités stratégiques

- Soutenir la position de leader des catégories de produits OTC, avec l'accent sur la douleur, la toux, le rhume, les refroidissements, les sels minéraux et les compléments alimentaires ainsi que le traitement des plaies.
- Consolider et continuer de développer la part du marché Consumer Healthcare dans les pharmacies et les drogueries dans toute la Suisse, en s'appuyant sur les solides partenariats et les services à valeur ajoutée proposés par Verfora.
- Etendre le commerce de marques à de nouveaux domaines et développer les compétences associées.

Un solide chiffre d'affaires OTC

L'antidouleur systémique leader sur le marché, Algifor®, s'est très bien développé, dépassant nettement la croissance du marché des OTC. Cette progression est à attribuer principalement à la forte saison grippale début 2018, ainsi qu'à des difficultés d'approvisionnement pour d'autres produits sur le marché. Algifor® Dolo forte Sachets et Algifor® Dolo forte Suspension, une formule liquide plus concentrée, ont été lancés sur le marché suisse.

Triofan® a maintenu sa forte position sur le marché en tant que décongestionnant nasal numéro un en Suisse avec une croissance supérieure au marché pour le rhume des foins. La marque suisse emblématique Merfen® pour le traitement des plaies a affiché de bons résultats en 2018, conférant à Verfora une position de leader dans l'importante catégorie du traitement des plaies du domaine Consumer Healthcare.

De nouveaux produits Perskindol® ont été introduits en 2018, entre autres un roll-on et un gel thermo hot, un roll-on classique et une bande de soutien refroidissante. De plus, la formule Anti-Brumm® Kids, très efficace et adaptée aux enfants, a été lancée et est très appréciée par les parents.

Portefeuille de produits de santé et de beauté élargi

Verfora a élargi son portefeuille de produits de santé et de beauté avec des marques suisses et étrangères. Les pharmacies et les drogueries jouissent d'un haut niveau de confiance parmi leurs clients comme source de conseils pour ces produits. L'année sous revue a vu le lancement réussi du nouveau correcteur de tâches de Lierac et l'introduction du produit RE30 de Phyto pour le traitement des cheveux blancs.

La gamme de sels de Schüssler d'Adler a été complétée par trois nouveaux produits, des «complexes» associant six sels minéraux de Schüssler dans un comprimé. En outre, Verfora a acquis en 2018 les activités de marketing et de distribution nationale de la gamme de compléments alimentaires de beauté à succès Oenobio®. La marque de dermocosmétique A-Derma continue d'être un grand succès depuis son lancement exclusif en Suisse en 2016, à l'instar des marques exclusives Lierac et Phyto.

[«Au troisième trimestre 2018, Verfora a été pour la première fois numéro un du marché Consumer Healthcare en Suisse.»](#)

Entreprises

- G-Pharma SA
- Verfora SA

91.7

Chiffre
d'affaires net
en mio. CHF

Groupe Galenica CHF 3'165.0 mio.



133

Nombre de
collaborateurs

Groupe Galenica 6'580

«Plusieurs nouveaux produits et innovations seront lancés en 2019, dont la nouvelle marque dermocosmétique propre Dermafora®.»

Nouveau partenariat avec Spagyros

En réponse à la demande croissante de thérapies alternatives, Verfora a conclu un partenariat stratégique avec la société suisse Spagyros en 2018. Dans ce contexte, Galenica a également acquis une petite participation minoritaire. Depuis sa création en 1985, l'entreprise s'engage pour produire des remèdes de la meilleure qualité. Spagyros est une société pharmaceutique certifiée BPF, qui fabrique tous ses produits de santé entièrement à la main, en Suisse. Avec Spagyros, Verfora a établi un nouveau partenariat de qualité, qui garantit un accès durable à une gamme de produits médicaux complémentaires de première qualité. Celui-ci prévoit une étroite collaboration interne avec le Domaine d'activités Retail de Galenica pour assurer la formation de base et continue des collaborateurs au point de vente.

Perspectives

Dermafora®: nouvelle ligne dermocosmétique propre à partir de 2019

Verfora continuera de consolider sa position sur le marché avec sa nouvelle identité distincte. D'autres investissements sont prévus dans de nouveaux partenariats exclusifs, l'amélioration de produits et la formation du personnel. Plusieurs lancements de produits sont attendus en 2019, notamment la nouvelle marque dermocosmétique Dermafora®, qui est proposée dans des pharmacies Amavita, Sun Store et Coop Vitality depuis début 2019, par laquelle Verfora peut renforcer sa présence sur le marché de la beauté. Verfora a par ailleurs repris début 2019 la distribution des produits connus de la marque Vicks® en cas de refroidissements, de grippe et de toux, ainsi que du produit Metamucil® de Procter & Gamble en Suisse. Cette collaboration avec une entreprise pharmaceutique internationale montre clairement que Verfora s'est très bien positionnée sur le marché suisse en tant que partenaire attrayant pour les propriétaires de marques internationales. Verfora lancera également une nouvelle version du spray Triomer® contre les refroidissements en 2019.





Segment Services



Diversité de services

Le segment Services comprend les prestations de logistique pour le marché suisse de la santé d'Alloga (pre-wholesale), de Galexis, d'Unione Farmaceutica Distribuzione et de Pharmapool (wholesale) ainsi que de l'entreprise Medifilm, active dans l'emballage des médicaments sous blister. Ces services sont complétés par les prestations de HCI Solutions qui propose des données de base pour le marché suisse de la santé et des solutions logicielles globales pour la gestion des pharmacies. En outre, HCI Solutions développe des outils pour une sécurité accrue dans l'administration, la communication et la distribution des données sensibles de la santé et pour une amélioration de la sécurité des patients.

Chiffre d'affaires net et résultat d'exploitation

En 2018, le segment Services a généré un chiffre d'affaires net de CHF 2'372.3 mio. (+0.4%). Sans l'impact des baisses de prix des médicaments par les autorités (-2.4%), la croissance du chiffre d'affaires aurait atteint 2.8%. Ceci dans un marché global dont la croissance (+2.2%, IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2018) a été stimulée avant tout par l'évolution du chiffre d'affaires réalisé avec les hôpitaux (hôpitaux: +5.5%, IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2018) et les médicaments spéciaux onéreux, qui ne sont généralement pas distribués par le commerce de gros mais livrés directement aux médecins spécialistes (médecins: +1.9%, IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2018). En parallèle, les baisses de prix par les autorités, plus importantes qu'annoncé, et une forte croissance des génériques ont également eu un impact sur le chiffre d'affaires de Services.

Le résultat d'exploitation (EBIT) de CHF 44.2 mio. a reculé de 12.5%, impacté par des effets exceptionnels d'un montant de CHF 7.0 mio. l'année précédente, non récurrent dans la période sous revue (vente des droits pour le logiciel de gestion de cabinet médical Triamed® et d'un immeuble non commercial à Schönbühl). Sans ces effets exceptionnels, l'EBIT a augmenté de 1.4% et la rentabilité du chiffre d'affaires (ROS) a augmenté de 1.8% à 1.9%. Les investissements se sont élevés à CHF 36.1 mio. (année précédente: CHF 27.0 mio.). Ils ont été principalement consacrés au nouveau logiciel ERP (Enterprise Resource Planning), qui sera progressivement introduit chez Alloga et Galexis.

«Le marché a notamment été marqué par l'évolution du chiffre d'affaires des médicaments spéciaux onéreux et les mesures de baisse de prix prises par les autorités.»

Chiffres clés 2018

- Chiffre d'affaires net: CHF 2'372.3 mio.
- EBIT: CHF 44.2 mio.
- ROS: 1.9%
- Investissements: CHF 36.1 mio.
- Collaborateurs: 1'671 (1'388 plein temps)

2'372.3 Chiffre d'affaires net

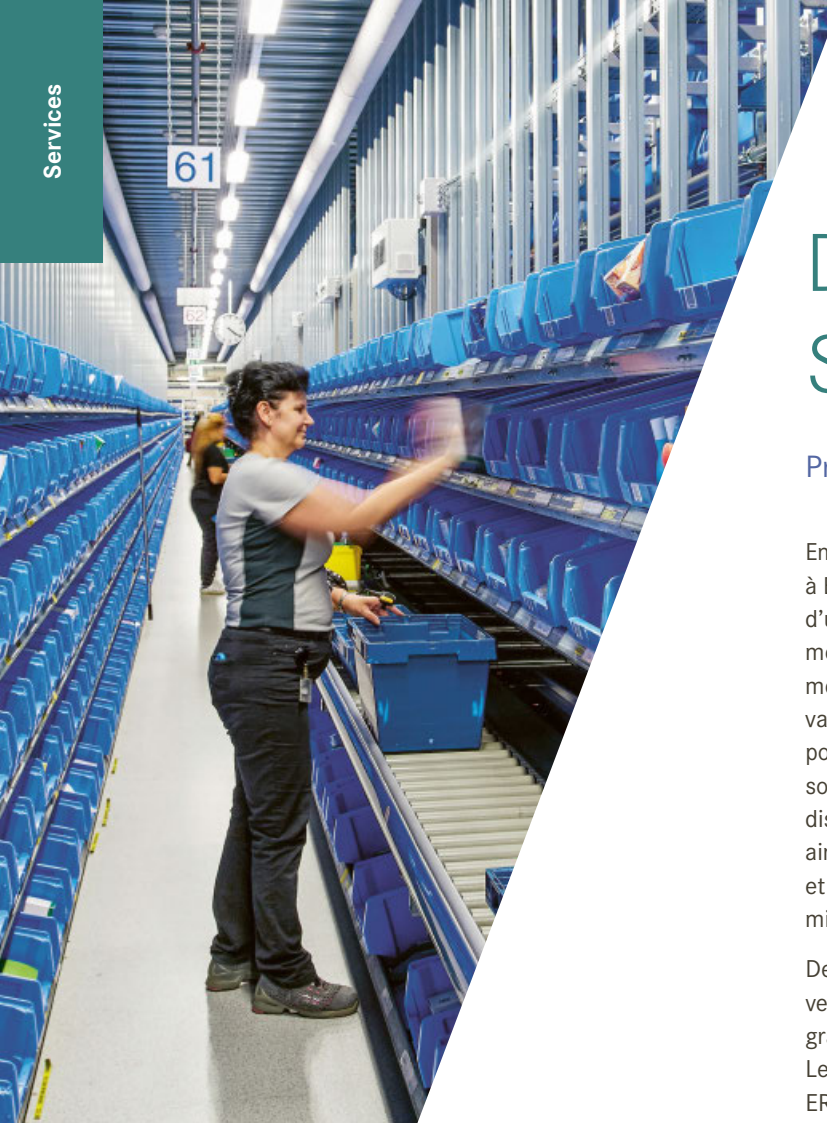
Groupe Galenica CHF 3'165.0 mio.

en mio. CHF

44.2 EBIT

Groupe Galenica CHF 154.1 mio. (ajusté)

en mio. CHF



Domaine d'activités Services

Processus plus efficaces, nouveaux produits

En 2018, l'entreprise de pre-wholesale Alloga a mis en service à Berthoud une troisième chambre froide et ainsi augmenté d'un tiers les capacités internes de stockage réfrigéré des médicaments. Durant l'année sous revue, Alloga a également amélioré l'efficacité de la logistique de transport des vaccins. Alors que les vaccins étaient jusqu'à présent transportés sur palettes dans des caisses isothermes, des camions sous température contrôlée sans interruption sont désormais disponibles. De plus grandes quantités de vaccins peuvent ainsi être transportées dans un laps de temps plus court et la disponibilité des vaccins pendant la saison grippale est mieux assurée.

Depuis cette année, Alloga compte parmi ses clients de nouveaux partenaires pharmaceutiques renommés et plusieurs grands hôpitaux qui ont introduit la facturation électronique. Le projet «Modulo» pour l'introduction d'un nouveau système ERP (Enterprise Resource Planning) de SAP a été poursuivi durant l'année sous revue.

L'installation photovoltaïque sur le toit du bâtiment d'Alloga à Berthoud a été terminée dans les temps en novembre 2018. Avec une puissance d'un mégawatt en moyenne, les panneaux solaires couvrent non seulement les besoins en électricité du site, mais réduiront également la consommation d'énergie pour refroidir le bâtiment en été grâce à l'ombre dégagée. Avec une surface de 10'000 m² environ, c'est l'une des plus grandes installations de la région. L'opérateur Solarstadt Burgdorf SA peut ainsi multiplier par cinq ses capacités de production.

Priorités stratégiques

- Renforcer la compétitivité des clients grâce à des prestations de grande qualité et des offres innovantes et sur mesure.
- Regrouper les compétences dans les domaines du pre-wholesale et du wholesale au profit des clients et des fournisseurs.
- Développer des offres de cybersanté tournées vers l'avenir pour le marché suisse de la santé.
- Augmenter l'efficacité par le biais de nouvelles optimisations de processus.
- Favoriser la croissance: grâce à la force interne et à l'extension du portefeuille clients des pharmacies et des médecins, ainsi qu'à la reprise des livraisons directes des fabricants.

Nouvelle marque propre de Galexis

Malgré un environnement de marché exigeant, Galexis a elle aussi pu acquérir de nouveaux partenaires: notamment l'entreprise japonaise Shiseido, qui fabrique des produits cosmétiques pour le commerce spécialisé et tire désormais parti de l'efficacité et des compétences de Galexis en Suisse, plus précisément dans la gestion des stocks, la préparation à l'expédition et la distribution. Par ailleurs, Galexis a mis en service une nouvelle caisse isotherme optimisée qui garantit le maintien de la température nécessaire pendant 30 heures. Galexis apporte ainsi une contribution supplémentaire à la sécurité des médicaments et fait dans le même temps figure de précurseur dans le transport de médicaments modernes nécessitant un stockage réfrigéré. Ces produits sont fabriqués par biotechnologie et représentent un segment à fort potentiel de croissance («Biologics»).

«En 2018, Galexis a lancé la nouvelle marque propre Pharma et OTC (Felan) pour les pharmacies indépendantes afin de les aider à se positionner vis-à-vis de leurs clients et à renforcer la fidélisation.»

A l'automne 2018, Galexis a en outre lancé le nouvel assortiment de la marque propre «Felan» pour pharmacies indépendantes. L'assortiment de «Felan» se compose de produits pharmaceutiques et OTC à des prix avantageux, comme les médicaments contenant la substance paracétamol, dont l'emballage peut être personnalisé avec le logo de la pharmacie correspondante. Avec cette nouvelle offre, Galexis soutient les pharmaciens indépendants qui veulent se positionner vis-à-vis de leurs clients et renforcer la fidélisation.

Forte demande de services au Tessin

Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD) a enregistré un très bon exercice en 2018. D'une part, UFD a pu acquérir plus de dix nouveaux clients et des exportateurs locaux grâce à la qualité élevée de ses prestations de services, à des services supplémentaires et à une forte fidélisation de la clientèle. D'autre part, la demande de services de logistique au Tessin a fortement augmenté. UFD a donc optimisé ses tournées de livraison au second semestre pour améliorer la ponctualité et réduire dans le même temps le nombre de kilomètres parcourus.

Medifilm: développement de nouvelles machines de mise sous blister

A fin 2018, Medifilm avait approvisionné environ 9'000 patients dans toute la Suisse, déchargeant ainsi de plus en plus le personnel soignant de la tâche de préparation des médicaments «à la main» dans les homes ou les hôpitaux. L'entreprise introduira une nouvelle génération de machines de mise sous blister en 2019, avec un peu de retard. Ces nouvelles machines doublent la performance des unités mises sous blister par heure, sont plus précises que les appareils utilisés jusqu'à présent et peuvent produire des sachets avec des inscriptions en trois langues. Pour répondre à la forte demande et garantir une qualité élevée, Medifilm a mis en service deux machines traditionnelles supplémentaires durant l'année sous revue.

Entreprises

- Alloga SA, www.alloga.ch
- Galexis SA, www.galexis.com
- HCI Solutions SA, www.hcisolutions.ch
- Medifilm SA, www.medifilm.ch
- Pharmapool SA, www.pharmapool.ch
- Unione Farmaceutica Distribuzione SA, www.ufd.swiss

Importants progrès chez HCI Solutions

HCI Solutions est devenu le plus grand spécialiste des données de base au sein du Groupe Galenica. Cette fonction implique de développer les boutiques en ligne et de soutenir «Click & Collect». Le développement de la base de données d'images s'est en outre poursuivi afin de mettre à disposition les images nécessaires à l'offre en ligne proposée par Amavita, Sun Store et Coop Vitality. Les produits sont photographiés selon une norme définie. Fin 2018, près de 50'000 images étaient déjà disponibles. Il est prévu de proposer ces images ultérieurement à d'autres clients intéressés sur le marché en ligne.

L'enregistrement de la solution de médication électronique Documedis® de HCI Solutions comme dispositif médical de classe I a été confirmé par Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques, durant l'année sous revue. Ce sont ses fonctions de Clinical Decision Support (CDS) qui ont été déterminantes. Elles permettent d'obtenir une évaluation détaillée des risques de médication spécifiques au patient et donnent des renseignements pour adapter la thérapie médicamenteuse. Après une première phase pilote dans la région hospitalière de Saint-Gall, Documedis® est désormais utilisé dans différents hôpitaux et homes dans toute la Suisse.

Documedis® est en outre entièrement intégré dans le logiciel pour pharmacies Triapharm® et donc utilisé dans tous les points de vente Amavita, Sun Store et Coop Vitality.

2'372.3

Chiffre
d'affaires net

en mio. CHF

Groupe Galenica CHF 3'165.0 mio.



1'671

Nombre de
collaborateurs

Groupe Galenica 6'580

Perspectives

Investissements dans les logiciels, les produits et les sites

Chez Alloga, la mise en œuvre du nouveau système ERP est au premier plan en 2019. Le lancement est prévu au premier semestre 2019 avec le premier client pilote. L'implémentation devrait être terminée d'ici 2020.

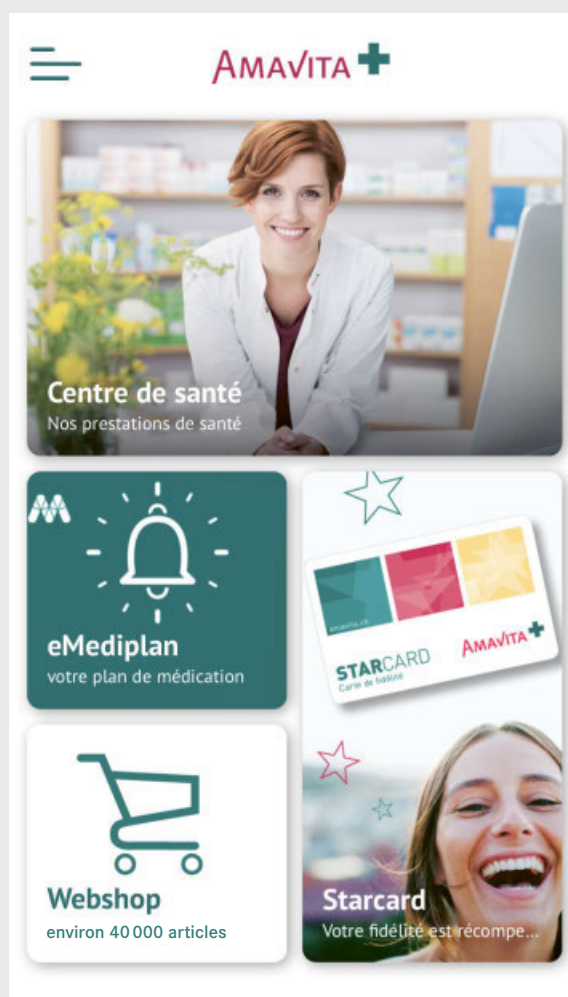
Depuis début 2019, UFD compte à nouveau parmi ses clients le groupe Pedroni, qui rassemble 16 pharmacies.

Modernisation du centre de distribution de Lausanne-Ecublens

Le projet d'assainissement et de modernisation du centre de distribution de Galenica sur le site de Lausanne-Ecublens s'est poursuivi pour permettre le dépôt de la demande de permis de construire fin janvier 2019. Les travaux de construction devraient débuter au troisième trimestre 2019 et le projet devrait s'achever courant 2021. Galenica investit environ CHF 30 mio. dans la modernisation du bâtiment et des installations avec un degré d'automatisation plus élevé. Celle-ci s'accompagne d'une part d'une réduction potentielle de 45 équivalents plein temps à Lausanne-Ecublens. D'autre part certaines commandes seront reprises à l'avenir par le centre de distribution de Galenica à Niederbipp

Plan de médication numérique désormais dans une application pour les patients

Fin octobre 2018, la nouvelle application pour smartphone d'Amavita a été étendue avec le module «e-Mediplan». Ce module propre à Galenica développé par HCI Solutions est la version pour smartphone de l'e-Mediplan existant intégré dans Documedis®. Il offre aux clients plusieurs fonctions pratiques: par exemple un plan de médication numérique, des messages de rappel automatiques pour la prise des médicaments, une vue d'ensemble du stock de médicaments et sa gestion rapide, des propositions ciblées de substitution par des génériques plus abordables à intégrer dans le plan de médication ainsi que des informations de contact pour les cabinets médicaux et les pharmacies. Cette nouvelle offre s'adresse en particulier aux patients qui prennent plusieurs médicaments en même temps. Elle récapitule de manière claire l'ensemble de la médication actuelle. Suite au projet-pilote avec Amavita, il est prévu d'offrir l'e-Mediplan au cours de l'année 2019 également sur des applications pour smartphone de Sun Store et Coop Vitality et ensuite de le proposer à des clients en dehors du Groupe Galenica.



avec une augmentation correspondante des effectifs. La réduction du personnel doit s'effectuer de manière échelonnée parallèlement aux phases de construction avec notamment des départs naturels et des départs à la retraite. Dans le cadre d'une procédure de consultation, des mesures sont examinées pour éviter les licenciements ou pour en atténuer les conséquences.

Par ailleurs, il est prévu d'étendre le nouvel assortiment de la marque propre «Felan» pour les pharmaciens indépendants en y ajoutant des produits tels que des tests de grossesse, des pansements ou des thermomètres.

HCI Solutions développera ses produits progressivement et contribuera ainsi à la mise en réseau numérique de tous les acteurs du marché de la santé.

Chiffres clés wholesale/pre-wholesale 2018

	Wholesale: Galaxis, Unione Farmaceutica Distribuzione	Pre-wholesale: Alloga
Stockage		
- Nombre de boîtes prêtes à l'envoi	>9'062'000	—
- Nombre de lignes de commande livrées	>39'825'000	>1'760'000
- Nombre de paquets prêts à l'envoi	>119'802'000	>83'800'000
Distribution		
- Tonnage annuel	>13'750	>7'230
- Nombre de paquets	>161'000	>557'600
- Nombre de palettes	—	>63'450
Structure		
- Nombre d'articles en stock	>47'000	>9'460
- Nombre de fournisseurs/partenaires	>1'200	>75
- Nombre de points de vente livrés	>9'200	>11'430
Technologie		
- Niveau d'automatisation de Niederbipp	66%	—
- Niveau d'automatisation de Lausanne-Ecublens	29%	—
- Niveau d'automatisation de Barbengo-Lugano	45%	—
- Niveau d'automatisation de Berthoud	—	35%

Environnement politique

Secteur de la santé: une branche de plus en plus importante de l'économie suisse

Selon une prévision du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF de Zurich, la hausse des dépenses de santé devrait s'établir à un peu moins de 4% au cours des deux prochaines années, avec une augmentation relativement modeste des primes d'assurance maladie en 2019. Dans le même temps, le secteur de la santé devient une branche de plus en plus importante de l'économie suisse: en 2016, la part du secteur de la santé dans la valeur ajoutée totale était de 5.4% (KOF 2018).

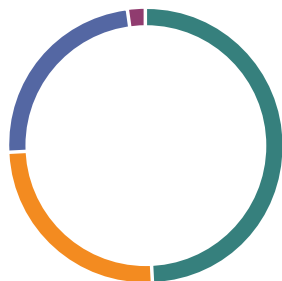
En 2017, le Conseil fédéral a lancé le débat sur la politique de la santé en Suisse avec le rapport du groupe d'experts sur la maîtrise de la hausse des coûts dans le système de santé. L'objectif est d'éliminer les fausses incitations et de freiner l'augmentation des coûts, tout en s'efforçant de mettre en place un système de soins de santé de grande qualité, qui soit accessible à tous.

Renforcement des prestataires de soins ambulatoires

Le transfert de l'hospitalisation vers l'ambulatoire doit se faire par l'adaptation correspondante de la structure tarifaire. Le Conseil fédéral s'engage en faveur de soins indépendants et décentralisés par les médecins et les pharmaciens, et souhaite promouvoir la mise en réseau de manière ciblée.

Marché suisse des médicaments en valeur

Volume de marché en 2018: CHF 5'969.2 mio.
(en termes de prix de fabrique, 100%)



● Pharmacies	49.7%
● Médecins dispensants	24.7%
● Hôpitaux	24.6%
● Drogueries	1.0%

Source: IQVIA, marché pharmaceutique suisse 2018

Numérisation et mise en réseau des acteurs du système de santé

Dans le cadre du plan d'action «Stratégie Suisse numérique», le Conseil fédéral a commandé en 2016 une «Stratégie Cybersanté Suisse 2.0». L'objectif de cette stratégie est d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité du système de santé grâce à la mise en réseau numérique. La numérisation ouvre de nouvelles perspectives pour le système de santé. Le cadre juridique destiné à garantir la meilleure promotion possible de la santé numérique sera progressivement défini dans les années à venir. Les premières réglementations telles que la loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) ou la loi sur le dossier électronique du patient (LDEP) entreront bientôt en vigueur, si elles ne le sont pas déjà. Il faudra toutefois encore de déterminer comment les questions d'éthique, de protection des données et de législation complémentaire doivent être réglées pour permettre une percée de la numérisation dans le système de santé.

Révision de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTH) – reclassification des catégories de remise

Les modifications de la révision ordinaire de la LPTH sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'objectif de cette révision était d'améliorer l'accès de la population aux médicaments.

La révision de la LPTH a conduit à une reclassification des médicaments au 1^{er} janvier 2019. Jusqu'à fin 2018, il existait les cinq catégories de médicaments suivantes: A – soumis strictement à ordonnance, B – soumis à ordonnance, C – disponible en pharmacie, D – disponible également en drogueries, E – en vente libre. La révision de la loi renforce aussi le rôle de la pharmacie: les médicaments de la catégorie de remise B peuvent également être remis sans ordonnance par un pharmacien dans certains cas justifiés et les prestations que les pharmaciens peuvent facturer par le biais de l'assurance maladie obligatoire sont étendues. Ces modifications visent à renforcer l'observance thérapeutique (compliance).

En principe, depuis début 2019, la catégorie de remise C n'existe plus. Environ 85% des médicaments qui s'y trouvaient ont été reclassés dans la catégorie D et resteront donc disponibles dans le commerce spécialisé uniquement. Les 15% restants environ ont été reclassés dans la catégorie de remise B afin d'augmenter la sécurité des patients, ce qui signifie que les pharmacies peuvent continuer de les délivrer sans ordonnance médicale. Près de 100 produits ont été transférés de la catégorie de remise D à la catégorie E et sont désormais disponibles en vente libre sans conseil spécialisé.

Mesures de baisse de prix des médicaments

Trois ans après son entrée dans la liste des spécialités (LS), chaque médicament est soumis à un réexamen des prix par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce réexamen se base sur les principes d'efficacité, d'adéquation et d'économie (EAE) et, depuis quelques années, également sur une comparaison thérapeutique transversale et une comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger.

Dans le cadre de la période de réexamen triennal en cours (2017-2019), les prix de plus de 400 médicaments de la liste des spécialités (LS), qui sont donc remboursés par l'assurance maladie obligatoire, avaient été évalués fin 2017. Ce réexamen a conduit à des baisses de prix des médicaments évalués à hauteur de près de 19%, soit environ CHF 225 mio. au total. Ce volume est nettement plus important que les baisses de prix moyennes annuelles d'environ CHF 80 mio. par an (CHF 60 mio. pour les médicaments de la LS et CHF 20 mio. pour les génériques) annoncées initialement, qui auraient représenté un total de CHF 240 mio. pour l'ensemble de la période de trois ans (CHF 180 mio. pour les médicaments de la LS et CHF 60 mio. pour les génériques). En 2017, ce sont surtout des médicaments onéreux qui ont été évalués, comme les médicaments de traitement du cancer, sur la base d'un taux de change de EUR/CHF 1.09.

Fin 2018, des baisses de prix d'un montant de CHF 100 mio. ont été annoncées sur la base d'une comparaison avec les prix pratiqués à l'étranger avec un taux de change de EUR/CHF 1.11. Les économies effectives résultant des mesures de baisse de prix appliquées en 2018 seront publiées par l'OFSP courant 2019. Le cycle de réexamen triennal actuel prendra fin en 2019.

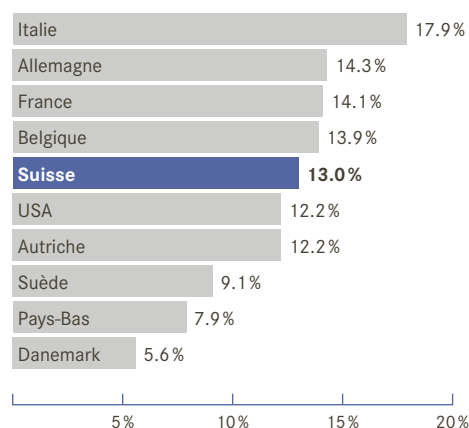
Perspectives

Les tarifs actuels issus du système de rémunération basée sur les prestations (RBP IV) pour les pharmaciens sont limités par le Conseil fédéral jusqu'au milieu de l'année 2019. L'organisation des pharmaciens Pharmasuisse et les associations d'assurance maladie sont en pleine négociation concernant un nouveau contrat RBP V ou une prolongation du contrat actuel. Les résultats sont attendus au deuxième trimestre 2019.

Dans le cadre des efforts déployés par le Conseil fédéral pour freiner la hausse des coûts du système de santé et éliminer les fausses incitations, l'OFSP a soumis de nouvelles propositions aux associations pour approbation, notamment des propositions de modification de la part relative à la distribution (marge de distribution), commune aux grossistes et aux pharmaciens. Dans ce contexte, les catégories de prix, actuellement au nombre de six, ne seront plus que trois à l'avenir et les parts fixes et en pourcentage feront l'objet d'une révision.

Dans le même temps, la consultation sur le système de prix de référence a débuté, dans le but de réglementer le prix maximal des médicaments génériques eu égard au remboursement par les caisses d'assurance maladie. La mise en œuvre impliquerait une modification de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal). Selon les associations impliquées, une adaptation de la loi sur ce point pourrait entrer en vigueur au plus tôt en 2021/2022.

Part des médicaments dans les dépenses de santé



Source: OCDE Health Data 2017, base 2015

Sécurité des patients: lutter activement contre la contrefaçon de médicaments



La sécurité et la santé des patients sont la priorité de Galenica. Afin de garantir cette priorité, l'entreprise s'engage activement tout au long de la chaîne de création de valeur en faveur de la protection contre la contrefaçon de médicaments. Bien que la directive européenne «Falsified Medicines Directive» n'ait pas de portée obligatoire en Suisse, Galenica la met progressivement en œuvre.

Depuis février 2019, tous les emballages des médicaments sur ordonnance de l'Union européenne doivent comporter certaines caractéristiques de sécurité afin de lutter contre les contrefaçons: d'une part, une fermeture inviolable permettant d'identifier immédiatement si un emballage de médicament a déjà été ouvert. D'autre part, un code Datamatrix avec un numéro de série individuel dont l'authenticité doit être vérifiée avant la remise au patient. Cette garantie doit empêcher la remise de médicaments contrefaits.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic constatent depuis quelques années une augmentation constante du commerce mondial de produits thérapeutiques, médicaments et dispositifs médicaux contrefaits. Ces contrefaçons ne concernent pas seulement ce que l'on appelle les produits de confort, tels que les médicaments contre l'impuissance sexuelle ou les produits amaigrissants, mais aussi des médicaments vitaux comme les anticancéreux et les antibiotiques. Ils représentent donc un réel danger pour la santé des patients. En raison des procédures d'autorisation rigoureuses en vigueur en Suisse, le risque y est presque inexistant de voir des contrefaçons délivrées par les canaux officiels aux pharmacies ou aux cabinets médicaux. En revanche, l'importation de médicaments contrefaits par des particuliers sur Internet est en constante augmentation.

Dans le Groupe Galenica, tous les Domaines d'activités sont confrontés aux enjeux de la protection contre la contrefaçon et combattent avec des mesures ciblées la contrefaçon de médicaments, notamment avec la mise en œuvre de la nouvelle législation européenne, la directive nommée «Falsified Medicines Directive» (FMD).

Parée pour l'avenir

En tant qu'entreprise de pre-wholesale, Alloga travaille pour le compte de fabricants de médicaments majoritairement internationaux. Dans le cadre d'un projet commun avec Galexis, sous la direction d'Efkan Sahingöz, Responsable du projet et Business Analyst, Alloga a intégré la directive FMD de l'UE dans le système interne de gestion de la qualité et dans le système IT. De nouveaux scanners capables de lire le code Datamatrix en deux dimensions ont ainsi été introduits et le logiciel a été relié au système de vérification. «Nous préparons Alloga à remplir les exigences de la directive FMD des partenaires internationaux sur le plan technique», explique le Responsable du projet. «Concrètement, cela signifie qu'Alloga est à même de vérifier l'authenticité de l'emballage d'un médicament donné sur demande du partenaire pharmaceutique à l'arrivée de la marchandise. Lorsque des médicaments sur ordonnance sont retournés par les pharmacies, les hôpitaux ou les médecins, Alloga doit vérifier chaque emballage et pouvoir, le cas échéant, le désactiver de la base de données avant qu'il ne soit détruit.» Un système de base de données relié à l'échelle européenne permet de vérifier immédiatement l'authenticité d'un médicament.

Galexis a également introduit un nouveau scanner en 2018 et actualisé le système de logiciel. «Les travaux conceptuels sont en cours – c'est-à-dire que nous élaborons des solutions pour intégrer les nouvelles activités de vérification à nos processus de travail, notamment pour la réception des marchandises», explique Efkan Sahingöz. Contrairement à Alloga, qui travaille pour le compte de partenaires majoritairement internationaux, Galexis est, en tant que grossiste, propriétaire des médicaments, et en tant qu'entreprise suisse, n'est pas concernée par la directive FMD. C'est la raison pour laquelle la mise en œuvre de la directive n'a pas encore été achevée. Le Responsable du projet fait remarquer que Galexis est toutefois parée au mieux pour mettre en œuvre la directive de l'UE dans sa globalité, dans le cas où elle deviendrait obligatoire en Suisse. Selon lui, Galexis serait également en mesure de vérifier l'authenticité d'un emballage donné, lorsque le médicament est livré par des fournisseurs ou retourné par des clients.

Élimination contrôlée des emballages originaux

Les entreprises d'emballage sous blister comme Medifilm font face à des exigences particulières au regard de la protection contre la contrefaçon et de la directive européenne. Markus Meier, Responsable de Medifilm, l'explique ainsi: «Nous achetons des médicaments dans leur emballage

d'origine, nous les ouvrons et nous les conditionnons de nouveau. La confiance de nos clients est d'autant plus importante car les médicaments ne sont pas livrés dans leur emballage d'origine et sont ainsi dépourvus de fermeture inviolable ou de code Datamatrix, comme le requiert la directive européenne contre la contrefaçon.» Medifilm met elle aussi en œuvre intégralement la directive européenne. Les médicaments pourvus d'un code Datamatrix peuvent être vérifiés dans le système de base de données et être désactivés avant que l'emballage original soit ouvert.

Le client a ainsi l'assurance que seuls les produits originaux sont une nouvelle fois conditionnés. Pour éviter que l'emballage d'origine soit utilisé à nouveau, tous les emballages sont détruits et éliminés sous la surveillance de Medifilm.

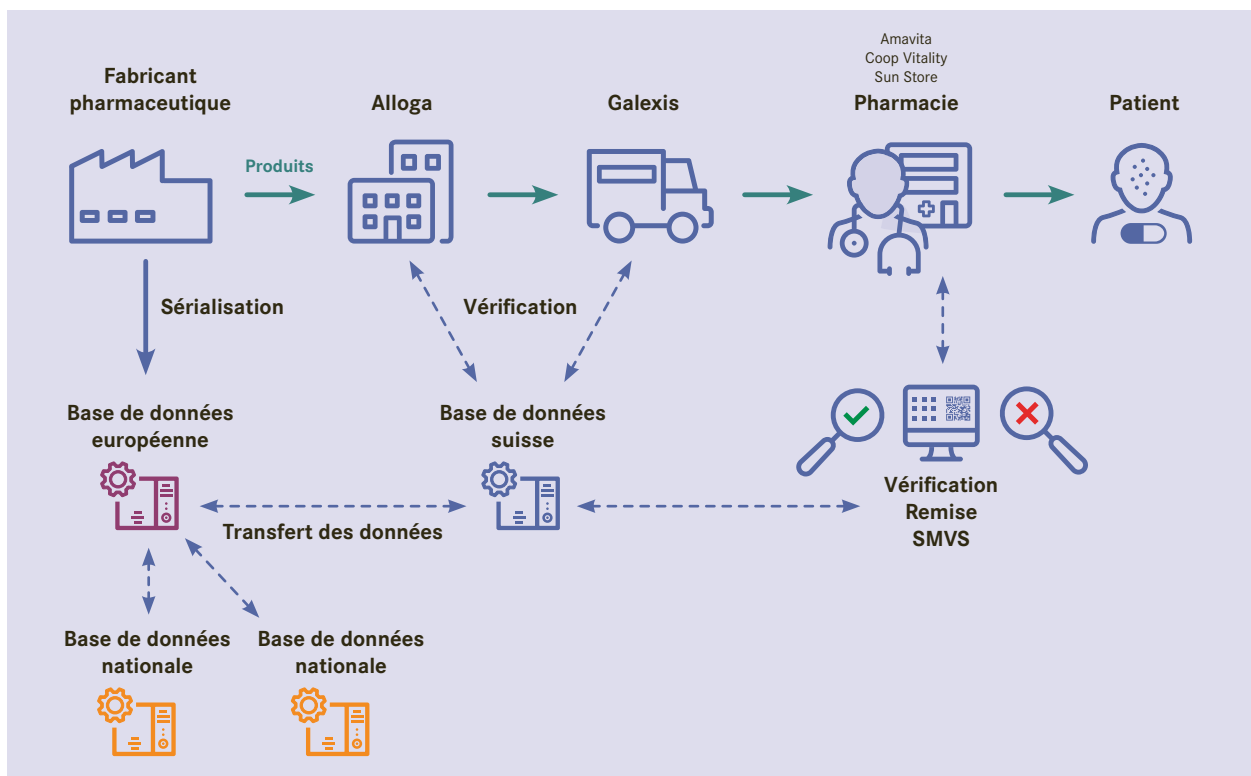
Surveillance continue des effets indésirables des médicaments

Le système de gestion de la qualité de Verfora garantit qu'aucun médicament contrefait ne pénètre dans la chaîne de livraison. En cas de doute, le médicament est examiné

Sérialisation tout au long la chaîne de création de valeur

Le graphique montre les conséquences de la directive FMD sur la chaîne de création de valeur de n'importe quel médicament délivré sur ordonnance. Au commencement se trouve le fabricant, qui produit le médicament et assigne à chaque emballage un numéro de série individuel qui est imprimé sous la forme d'un code Datamatrix sur la boîte pliante. Les informations du code sont ensuite transférées à la base de données européenne. Chaque emballage devient ainsi unique. Une fermeture inviolable est en outre apposée. A l'étape suivante, le fabricant livre le médicament à Alloga. A la demande du fabricant, Alloga scanne

le code Datamatrix du médicament et vérifie son statut. Le médicament part ensuite chez Galaxis, où une nouvelle comparaison peut être effectuée si nécessaire avec la base de données. Le prochain contrôle du numéro de série est réalisé par une assistante en pharmacie à la livraison dans la pharmacie. Et avant la remise finale du médicament au patient, une ultime vérification a lieu. Le pharmacien doit également désactiver le médicament du système de base de données après la vente. Cela permet d'assurer que le médicament a bien été délivré.



en détail et fait l'objet d'un rapport. «Même si les produits que nous commercialisons ne sont pas des produits généralement à risque pour la contrefaçon, nous mettrons en œuvre les mesures requises de protection contre la contrefaçon dès que la directive européenne entrera en vigueur en Suisse. Pour l'instant, seul un de nos produits serait concerné: Algifor® Junior, qui est délivré sur ordonnance», déclare Daniel Steck, Relationship Manager Consumer Healthcare chez Verfora.

Sécurité maximale dans la remise des médicaments

Les pharmacies jouent un rôle clé dans la sécurité des patients et donc dans la mise en œuvre de la directive FMD. Selon cette directive, tous les médicaments sur ordonnance doivent être scannés lors de la remise par le pharmacien et leur authenticité vérifiée, avant d'être remis aux patients. Un contrôle visuel de la fermeture inviolable doit également être effectué. Les pharmacies de Galenica sont déjà soumises aujourd'hui à des mesures de contrôle strictes. «Le numéro de produit et la date d'expiration de tous les médicaments sont contrôlés à la livraison ainsi qu'avant la remise aux patients. Nous vérifions en outre l'intégralité et l'intégrité des emballages. Si un emballage a déjà été ouvert, cela se voit immédiatement», explique Daniel Hugentobler, Responsable Qualité chez Galenicare.

Afin de continuer à augmenter la sécurité, les pharmacies de Galenica mettent également en œuvre les directives de protection contre la contrefaçon de l'UE. Daniel Hugentobler poursuit: «Nous travaillons actuellement à fournir de nouveaux scanners à toutes les pharmacies ainsi qu'à réaliser les adaptations nécessaires dans notre système de gestion de la qualité et à former nos collaborateurs.» HCI Solutions a également intégré de nouvelles fonctionnalités au logiciel de pharmacies Triapharm® pour assurer une communication technique avec la base de données nationale. Afin de garantir la protection des données, seules les informations du Code Datamatrix sont envoyées à la base de données nationale. Les données des patients ne sont enregistrées qu'à un niveau local. Eric Rochat, spécialiste Processus et sécurité chez HCI Solutions, confirme que la protection des données est entièrement garantie lors de la mise en œuvre de la directive européenne.

Sensible augmentation de la sécurité des patients

Daniel Hugentobler fait également remarquer qu'en juin 2019, toutes les pharmacies de Galenica seront en mesure de contrôler l'authenticité des médicaments sur ordonnance conformément à la directive européenne. Que se passe-t-il en effet lorsque l'authenticité d'un médicament ne peut être



GTIN (01) 09504000059101
SN (21) 12345678p901
Lot (10) 1234567p
EXP (17) 141120



Mise en œuvre de la directive «Falsified Medicines Directive» en Suisse

Sur la base de la directive européenne 2011/62/EU, la Suisse a complété la Loi sur les produits thérapeutiques (LPT) avec des dispositions sur les caractéristiques de sécurité (article 17a). Les fabricants, les grossistes suisses et les personnes habilitées à délivrer les médicaments peuvent mettre en œuvre librement le nouvel article de la LPT. Le Conseil fédéral peut toutefois rendre cet article obligatoire à tout moment. Avec la création de l'Association Suisse pour la vérification des médicaments (SMVO), les acteurs du système de santé ont uni leurs forces pour mettre en œuvre de manière volontaire la directive de l'UE et renforcer la sécurité des patients. Par ailleurs, la Société Suisse SMVS pour la vérification des médicaments (SMVS GmbH) assure la mise en œuvre opérationnelle de la vérification des médicaments en Suisse et gère la base de données suisse. Les intérêts de Galenica sont représentés par diverses associations, qui sont pour leur part membres de la SMVO.

confirmée lors d'une opération de contrôle? «Dans ce cas, le médicament n'est bien évidemment pas délivré et le service qualité interne en est informé afin de procéder à une enquête», explique Daniel Hugentobler. «Vérifier chaque emballage à la livraison représente certes plus de travail pour nos collaborateurs mais cela permet d'augmenter sensiblement la sécurité des patients. Le scan du code bidimensionnel permet de vérifier non seulement l'authenticité du médicament, mais aussi la date d'expiration ainsi que le numéro de lot, ce qui était possible jusque-là uniquement par contrôle visuel», résume Daniel Hugentobler.

Collaborateurs



Ensemble, nous avons saisi nos chances!

La motivation et la compétence du personnel sont des conditions essentielles à la réussite économique d'une entreprise. C'est la raison pour laquelle Galenica investit en permanence en faveur de bonnes conditions de travail et dans la formation et le perfectionnement de tous les collaborateurs du Groupe. En 2018, elle a notamment établi et mis en œuvre des mesures d'amélioration évaluées sur la base des résultats du sondage «Opinio» réalisé en 2017 auprès des collaborateurs. Par ailleurs, Galenica a poursuivi l'harmonisation des règlements du personnel encore partiellement divergents au sein du Groupe. En outre, comme annoncé en 2017 dans le cadre de l'IPO, elle a préparé la séparation de la fondation de prévoyance de Galenica. Ces préparatifs ont permis, début 2019, de franchir l'étape logique et nécessaire sur le plan juridique permettant aux deux entreprises Galenica et Vifor Pharma de mettre chacune en place une prévoyance du personnel propre et indépendante. Dans le cadre de ce projet, une nouvelle solution de prévoyance uniforme a été développée pour tous les collaborateurs du Groupe Galenica et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Fin 2018, Galenica comptait 6'580 collaborateurs.

Nombre de collaborateurs



● Galenica SA	37
● Retail	4'739
● Products & Brands	133
● Services	1'671

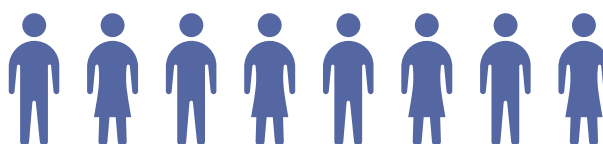
Formation et développement

Développement du personnel

L'échange régulier de connaissances entre les collaborateurs et en particulier aussi entre les membres de la Direction (MDI) et les cadres (MKA) est décisif pour une collaboration fructueuse. Afin de favoriser ce dialogue, Galenica a développé divers outils. Au cœur de ceux-ci se trouve le développement du management de l'entreprise (UME), qui se compose d'événements (EVE), de formations spécifiques pour collaborateurs (SAM) et de formations à la conduite du personnel (FAB).

Plus de modules de formations en ligne (e-learning)

Les nouveaux modules de formation électronique ont permis d'une part de sensibiliser les cadres responsables à la question de la «protection de l'intégrité personnelle» et, d'autre part, de former tous les collaborateurs au «code de conduite du Groupe Galenica», ces deux thèmes étant des éléments importants dans le domaine de la responsabilité sociale.



6'580 Nombre de collaborateurs

Répartition par sexe de l'effectif



5'079

Femmes (77%)

1'501

Hommes (23%)

«Grâce à des modules de formation électronique, les collaborateurs sont formés dans le domaine de la responsabilité sociale.»

Afin de transmettre la culture, le développement et la stratégie du Groupe Galenica et de ses sociétés, les nouveaux collaborateurs ont été conviés en 2018 également à une journée d'introduction (SAM 1). Dans l'année sous revue, 216 collaborateurs ont participé à cette journée d'introduction. De plus, des séminaires SAM complémentaires forment les participants sur divers thèmes spécialisés et différentes méthodes.

Formation à la conduite du personnel

La formation à la conduite du personnel FAB 1 est une formation modulaire qui s'articule autour de trois axes: «Auto-gestion et instruments de gestion», «Conduite du personnel et d'entretiens» et «Conduite et développement d'équipes». Les séminaires FAB 2, entièrement remaniés cette année, approfondissent ensuite les thèmes de la «Performance» et de la «Santé». Ces offres de perfectionnement sont destinées aux membres de la Direction (MDI) et aux cadres (MKA). En 2018, 116 cadres ont participé à ces cours. Un élément indispensable à une culture d'entreprise forte sont les valeurs qui sont vécues; c'est pourquoi la transmission des cinq valeurs clés de Galenica (voir page 45) fait partie intégrante de tous les modules FAB.

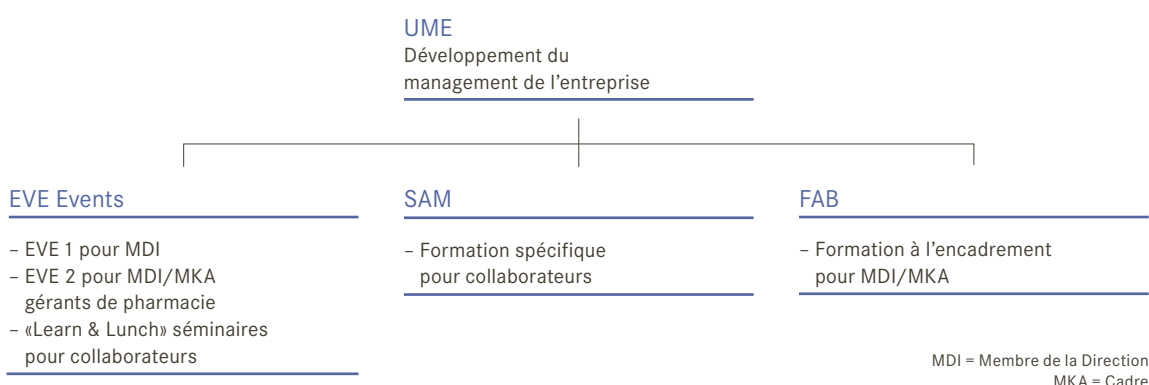
En plus des offres au niveau du Groupe Galenica, le Domaine d'activités Retail propose notamment aux collaborateurs des pharmacies des modules de formation spécifiques, comme par exemple le cursus CAS «Conduite d'entreprise pour pharmacien(-ne)s» en coopération avec l'Université de Bâle.

Événements

EVE 1 est une plateforme visant à présenter les objectifs stratégiques. Lors de l'événement EVE 1 de mars 2018, plus de 130 membres de la Direction (MDI) ont été informés sur la stratégie en ligne du domaine Retail, sur le changement de nom de Vifor Consumer Health en Verfora ainsi que sur la solution de cybersanté Documedis®. Pour la première fois, les MDI travaillant depuis 30, voire 40 ans pour le Groupe Galenica ont reçu les honneurs.

L'événement EVE 2 en août 2018 a rassemblé près de 500 membres de la Direction (MDI), cadres (MKA) ainsi que des gérants de pharmacie. Il était placé sous le thème «Saisissons nos chances par la proximité avec les clients», qui a été illustré par des intervenants internes et par un exposé de Christian Baudis (ancien responsable de Google Allemagne) portant sur la «Numérisation du secteur de la santé». Lors des tables rondes, les débats ont abordé, d'une part, l'accompagnement et le suivi des patients atteints de maladies chroniques et, d'autre part, la mise en œuvre de la numérisation dans les pharmacies. Afin de mettre en œuvre concrètement le thème de la numérisation durant l'événement, les participants ont eu la possibilité de poser des questions sur les points du programme via une application développée pour l'occasion. Ils ont été nombreux à utiliser cette opportunité, qui est un exemple concret montrant comment les outils numériques peuvent soutenir et enrichir le déroulement d'un événement.

Concept de développement du management de l'entreprise



L'UME englobe toutes les activités du Groupe visant à assurer le perfectionnement des collaborateurs et des cadres.

Motivation des collaborateurs

Tous les trois ans, le Groupe Galenica mène le sondage «Opinio» auprès de ses collaborateurs avec l'aide d'un prestataire externe. A l'automne 2017, les collaborateurs ont été interrogés quant à leur satisfaction, motivation et engagement.

L'évaluation a montré que les collaborateurs étaient globalement satisfaits de leur situation professionnelle (75 points sur un maximum de 100). Plus de la moitié des collaborateurs (57%) ont qualifié leur motivation de très élevée et près d'un tiers (30%) de bonne. Les collaborateurs se sentent responsables de la satisfaction du client et montrent une grande disposition au service (83 points). L'évaluation des perspectives personnelles et des possibilités de développement ont recueilli 61 points, ce qui traduit des attentes élevées dans ce domaine.



57%

ont qualifié leur motivation de très élevée

30%

ont qualifié leur motivation de bonne



83%
se sentent responsables
de la satisfaction
du client



61%
estiment bonnes
les possibilités
de développement

Sur la base de ces résultats, des mesures d'amélioration spécifiques au Groupe Galenica, aux Domaines d'activités et aux sociétés ont été élaborées en 2018 et ont été en partie déjà appliquées. Parmi elles figurent par exemple le renforcement de la communication interne au sein de Retail, un gain d'efficacité dans le travail en équipe dans le Domaine d'activités Products & Brands ou encore l'organisation de séances d'information internes supplémentaires dans le segment Services, où notamment les membres de la Direction reçoivent des informations détaillées sur les objectifs des sociétés.

En 2019, les Ressources Humaines mettent l'accent sur le thème des «Perspectives personnelles», qu'elles entendent promouvoir dans l'ensemble du Groupe. A cette fin, durant l'exercice, l'offre de développement du personnel a été analysée dans le but de développer un nouveau programme à l'échelle du Groupe et de le mettre en œuvre au cours des prochaines années.

Le prochain sondage «Opinio» auprès des collaborateurs est prévu pour 2020.

Investissement dans les collaborateurs

Galenica propose à ses collaborateurs différentes prestations salariales accessoires. Une grande importance est notamment accordée à l'offre de formation et de perfectionnement structurée. En 2018, CHF 4.4 mio. ont ainsi été investis dans le perfectionnement (année précédente: CHF 3.7 mio.).

Développement des talents

Le programme de développement des talents (Talent Mentoring Programme), mené sur deux ans, rencontre toujours un grand succès. Les participants (mentees) ont accès à une plateforme où ils peuvent échanger entre les différents Domaines d'activités. Dans le même temps, les connaissances et les capacités de collaborateurs expérimentés sont exploitées pour le développement des talents qui assureront la relève. Chaque mentee est accompagné par un mentor personnel. Au cours de l'exercice 2018, douze mentees ont pris part au programme.

Recrutement des collaborateurs

Le projet pilote initié en 2017 par le Domaine d'activités Retail afin de centraliser le recrutement interne et externe de collaborateurs a apporté des améliorations concrètes en 2018: la durée moyenne d'un processus de recrutement et les coûts ont pu être visiblement réduits. En outre, durant l'exercice, les activités de recrutement par le biais des réseaux sociaux ont continué d'être intensifiées, notamment sur les plateformes Xing et LinkedIn. Le recrutement des pharmaciennes et des pharmaciens reste un défi, si bien que les offres d'emploi correspondantes continuent d'être publiées dans les régions frontalières proches. A l'avenir, Galenicare sera également davantage représentée dans les salons de l'emploi des universités suisses afin d'entrer en contact direct avec les étudiants en pharmacie et de promouvoir la profession de pharmacien.

Evolution de l'effectif

	Nombre de collaborateurs	
	2018	2017
Galenica SA	37	38
Retail	4'739	4'530
Products & Brands	133	127
Services	1'671	1'619
Total	6'580	6'314
Total des collaborateurs en %		

	Dont à temps partiel <90%	
	2018	2017
	10	9
	2'149	2'128
	56	50
	388	380
Total	2'603	2'567
	39.6%	40.7%

	Dont à plein temps	
	2018	2017
	33	34
	3'573	3'381
	112	110
	1'388	1'335
Total	5'106	4'860

Nombre de cadres

	Effectif total des cadres	
	2018	2017
Galenica SA	28	27
Retail	378	361
Products & Brands	49	48
Services	160	161
Total	615	597
Total des collaborateurs en %	9.3%	9.5%

	Dont femmes	
	2018	2017
	13	13
	225	202
	23	22
	52	52
Total	313	289
	4.8%	4.6%

	Dont hommes	
	2018	2017
	15	14
	153	159
	26	26
	108	109
Total	302	308
	4.6%	4.9%

«Le leitmotiv de 2018 (Ensemble, saisissons nos chances) est empreint de détermination et d'optimisme.»

Formation d'apprentis

Galenica s'engage résolument en faveur de la relève: en 2018, le Groupe a formé 797 apprentis, soit 731 jeunes femmes et 66 jeunes hommes au sein de ses sociétés. 266 d'entre eux ont terminé leur apprentissage, dont beaucoup avec brio. Après obtention de leur diplôme, 103 apprentis ont signé un contrat de travail au sein du Groupe.

Diverses plateformes de communication

L'échange personnel et direct entre l'ensemble des collaborateurs de 83 nationalités au total constitue une priorité dans les efforts de communication de Galenica. Les différentes séances d'information et les réunions des cadres des Domaines d'activités et des sociétés représentent une bonne opportunité à cet égard. Les changements et les évolutions dans tous les domaines de l'entreprise sont communiqués lors des événements EVE ainsi que via les médias numériques comme l'intranet, la lettre électronique aux cadres et les courriers d'information électroniques. Par ailleurs, tous les collaborateurs reçoivent en plus deux fois par an le journal d'entreprise Spot en version papier à domicile, ce qui permet à leurs partenaires et aux membres de leur famille de comprendre le monde de Galenica. Au cours de l'été 2018, le Spot a fêté un anniversaire particulier avec son centième numéro. L'édition spéciale a notamment proposé un concours photo et une découverte des trésors avec des éléments et événements tirés de l'histoire du Groupe Galenica.

Harmonisation ciblée et pertinente des règlements du personnel

Les travaux d'harmonisation des règlements du personnel de Galenica se sont poursuivis en 2018, avec le concours des Commissions du personnel des Domaines d'activités. L'objectif est d'une part d'exploiter les synergies et d'encourager les échanges à l'échelle du Groupe en proposant les mêmes conditions d'engagement pour les mêmes fonctions. D'autre part, il s'agit de tenir compte des besoins spécifiques de certains groupes de fonctions devant satisfaire des exigences particulières, par exemple les ventes ou l'exploitation. L'introduction est prévue pour le début de l'année 2020.

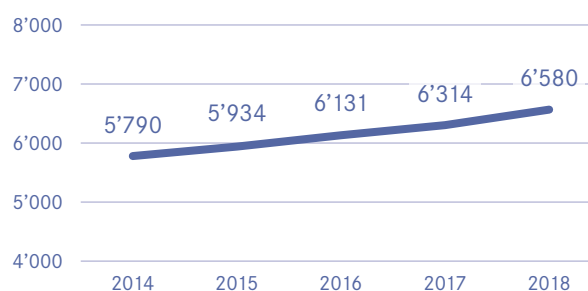
Des esprits imaginatifs

Le Comité des Jeunes devient le Comité de Réflexion

Avec le groupe de réflexion interne «Comité des Jeunes», Galenica encourage depuis de nombreuses années l'échange entre de jeunes collaborateurs prometteurs et la Direction de l'entreprise. Les plus de 20 collaborateurs, issus des différentes entreprises du Groupe, contribuent notamment à ancrer la culture d'entreprise et à la développer. Le comité, avec l'aide du CEO Jean Claude Cléménçon, a utilisé la séparation de Vifor Pharma pour discuter du rôle et des missions de ce groupe et lui donner un nouveau départ.

Ce nouveau départ passe notamment par une nouvelle définition du comité, qui doit représenter l'ensemble de la structure des clients et des collaborateurs. Cela signifie que ce groupe ne devra plus seulement accueillir des collaborateurs de tous les Domaines d'activités, de toutes les régions du pays et de toutes les langues, mais également de toutes les catégories d'âge. Cela permettra de considérer et d'échanger des idées sous différents angles et entre différentes générations. Ce changement a conduit à rebaptiser le «Comité des Jeunes», qui s'appelle «Comité de Réflexion» depuis début 2019.

Evolution de l'effectif de 2014-2018



Leitmotiv 2019:

ensemble, saisissons nos chances

«Ensemble, saisissons nos chances» est le leitmotiv du Groupe Galenica pour 2018 et 2019. Il repose sur la valeur clé «Ensemble nous sommes plus forts». Le leitmotiv annuel est empreint de détermination et d'optimisme. Il vise à inciter tous les collaborateurs à envisager l'avenir sous un angle positif et à tirer parti des changements et des chances qui en découlent avec d'autres équipes au sein du Groupe, mais également en collaboration avec des partenaires et des clients. Le leitmotiv a été dévoilé aux collaborateurs avec la carte de vœux du CEO. Les collaborateurs l'ont reçue sous la forme d'une carte à gratter et ont ainsi eu la possibilité de mettre le leitmotiv immédiatement en pratique avec un bon pour Click & Collect. L'activité liée au leitmotiv annuel est un programme d'échange qui permet à chaque collaborateur de rendre visite à un autre collaborateur du Groupe à sa place de travail. Ce programme veut ainsi promouvoir l'échange et la collaboration entre les départements. L'activité va être menée sur deux ans.

Santé et sécurité

Santé

Pour Galenica, la santé des collaborateurs est importante et elle organise par conséquent régulièrement des séances d'information à ce sujet. Le Domaine d'activités Services a notamment organisé différentes formations sur la prévention des accidents en collaboration avec la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva) et les collaborateurs des Domaines d'activités Retail et Products & Brands ont eu la possibilité de se faire vacciner contre la grippe. Galenica prend des mesures préventives pour la santé et la sécurité des collaborateurs sur le lieu de travail, conformément aux directives de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST).

Maladies

En 2018, les collaborateurs ont pu à nouveau faire appel à la gestion des soins (Case Management) de Galenica. Celle-ci offre un suivi aux personnes malades et à celles qui se trouvent en situation de risque, pour éviter dans la mesure du possible les congés maladie. L'objectif principal est un retour rapide au travail après une maladie ou un accident. Avec 374 nouveaux cas de maladie, l'année 2018 a connu un recul par rapport à l'année précédente.

Accidents

D'après les données de la Suva et des assureurs privés, la statistique d'accidents de Galenica a augmenté en ce qui concerne les accidents professionnels. En 2018, 153 accidents avaient été recensés.



Participation aux résultats

Tous les collaborateurs ont à nouveau participé directement aux résultats du Groupe en 2018. Le montant de cette participation est déterminé sur la base du résultat du Groupe par rapport à l'année précédente.

Les collaborateurs de Galenica domiciliés en Suisse peuvent acquérir entre 20 et 80 actions de Galenica à un prix préférentiel par an, indépendamment de leur taux d'activité. En 2018, 19.2% des collaborateurs y ont pris part (année précédente: 17.3%). Les actions souscrites sont bloquées pendant une période de trois ans à compter de la date d'achat.

En ce qui concerne les membres de la Direction et les cadres, la participation aux résultats est intégrée au bonus annuel. Celui-ci dépend d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Le programme de rétributions basées sur des actions LTI (voir aussi à partir de la page 71 du Rapport de rémunération) pour les membres de la Direction générale et certains membres de la Direction repose sur la performance à long terme, cette rémunération étant accordée à l'issue d'une période de trois ans.

Prévoyance professionnelle

Comme annoncé en 2017 dans le cadre de l'IPO, Galenica a préparé la séparation de la fondation de prévoyance durant l'année sous revue. Ces préparatifs ont permis, début 2019, de franchir l'étape logique et nécessaire sur le plan juridique permettant aux deux entreprises Galenica et Vifor Pharma de mettre chacune en place une prévoyance du personnel propre et indépendante.

Nouvelle caisse de pension de Galenica

Cette situation a servi de point de départ pour harmoniser les fondations de prévoyance de Galenica et Galenicare et pour développer une solution commune et uniforme pour tous les assurés et retraités du Groupe Galenica. Les facteurs suivants ont notamment été pris en compte dans l'élaboration de la nouvelle solution de prévoyance professionnelle:

- Le niveau global des prestations doit être maintenu tout en assurant leur financement durable.
- De meilleures prestations de prévoyance doivent être proposées aux collaborateurs à temps partiel et aux collaborateurs de longue date.
- Les contributions doivent être liées à l'âge pour tous les assurés.

Cette nouvelle solution de prévoyance couvre elle aussi les risques représentés par les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès conformément aux prescriptions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Le nouveau règlement de prévoyance, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019, offre à tous les collaborateurs une couverture de prévoyance comparable quelle que soit la fondation de prévoyance à laquelle ils étaient affiliés auparavant. Ce règlement a été accepté par les Conseils de fondation de Galenica Fondation de prévoyance et Galenicare Fondation de prévoyance ainsi que par les représentants responsables des Commissions du personnel et d'entreprise.

La nouvelle fondation passera du nom de Galenica Fondation de prévoyance à Galenica Caisse de pension courant 2019. A l'instar de l'ancienne fondation, elle est indépendante de Galenica sur les plans légal, organisationnel et financier.

Au cours de l'exercice, les assurés et les retraités du Groupe Galenica ont été régulièrement informés à propos de la nouvelle caisse de pension.

Principe de la primauté des cotisations

Les fondations de prévoyance appliquent le principe de la primauté des cotisations. Ainsi, en règle générale, les plans sont financés par les cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations des employés et de l'employeur sont créditées sur un compte d'épargne individuel prévu pour chaque collaborateur. Le capital d'épargne est normalement versé lorsque l'assuré atteint l'âge ordinaire de la retraite, converti en rente ou transféré en prestation de libre passage en cas de résiliation des rapports de travail.

Présentation des comptes des fondations de prévoyance

Les comptes annuels des fondations de prévoyance donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view). La tenue de la comptabilité et les principes d'évaluation des institutions suisses de prévoyance sont conformes à l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) et aux recommandations suisses relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan uniquement sur la base de la situation économique des institutions de prévoyance à la date de clôture du bilan.

Comptes annuels consolidés, principe de la primauté des prestations

Les institutions de prévoyance sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions IFRS (International Financial Reporting Standards) dans les comptes consolidés du Groupe Galenica. Ainsi, les fondations de prévoyance sont considérées comme des plans en primauté des prestations. Pour ce plan de prévoyance, outre la comptabilisation des prestations à court terme versées aux collaborateurs, sont également calculées les obligations liées aux prestations exigibles après la fin des rapports de travail. Ces calculs actuariels se traduisent en général par un degré de couverture plus faible (rapport entre la fortune de la fondation et les dettes). Ces résultats n'ont toutefois aucun impact sur les prestations réglementaires des fondations de prévoyance. De plus amples détails sur la présentation des comptes ainsi que sur le taux de couverture actuel se trouvent dans l'annexe aux comptes annuels consolidés (voir page 111).

Effets exceptionnels 2018

Depuis le 1^{er} janvier 2019, dans la nouvelle caisse de pension de Galenica, les prestations pour les collaborateurs à temps partiel et les collaborateurs de longue date ont pu être améliorées grâce à une réduction des primes d'assurance, sans coûts de financement supplémentaires. Etant donné que les plans de prévoyance suisses en primauté des cotisations doivent être présentés comme des plans en primauté des prestations, conformément à la norme comptable internationale IAS 19, la mise en œuvre de la nouvelle caisse de pension uniforme de Galenica au 1^{er} janvier 2019 se traduit dans les comptes annuels 2018 par un effet négatif unique de CHF -41.0 mio. au niveau de l'EBIT et CHF -33.2 mio. au niveau du bénéfice net. Cet effet exceptionnel de l'IAS 19 est de nature purement comptable et n'a pas d'impact sur la liquidité.

Commission d'entreprise

Les représentants de la Direction générale et du département des Ressources Humaines de Galenica SA se sont réunis deux fois pendant l'exercice avec la Commission d'entreprise qui représente les collaborateurs de l'ensemble du Groupe et qui rassemble les présidents de toutes les Commissions du personnel. Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder des sujets qui, au sein des différents Domaines d'activités, vont au-delà des demandes des Com-

missions du personnel à l'échelon local. Durant l'exercice, les discussions ont porté en particulier sur l'harmonisation en cours des différents règlements du personnel et du temps de travail ainsi que sur la nouvelle solution de prévoyance pour tous les collaborateurs du Groupe Galenica.

Les Commissions du personnel se réunissent plusieurs fois par an. Leurs membres ont également été informés des détails de la nouvelle solution de caisse de pension lors de séances spécialement organisées à leur intention.

Responsabilité sociale

Engagement social

En tant qu'acteur important sur le marché national de la santé, Galenica œuvre à tous les niveaux pour le bien-être des patients. Par ailleurs, l'entreprise s'engage également en faveur de différents projets sociaux et soutient des organisations caritatives.

«**I care for you**». Depuis 2018, le Groupe Galenica est partenaire principal de la plateforme de crowdfunding «I care for you». Galenica peut, avec cet engagement ciblé, contribuer à ce que de nombreux projets sociaux aient la possibilité de trouver un financement. La fondation établie en Suisse et fondée en 2015 est la première plateforme de crowdfunding suisse entièrement dédiée aux projets sociaux et humanitaires. La plateforme permet aux organisations d'utilité publique et aux particuliers, de manière simple et avantageuse, d'organiser une collecte en ligne pour un projet concret. Les donateurs peuvent ainsi précisément savoir comment leur don est utilisé. Chaque projet est étudié au préalable avec soin sur son sérieux et son intégrité par la fondation. Les initiateurs du projet bénéficient de conseils de professionnels et d'un accompagnement lors de la mise en œuvre. Par ailleurs, la fondation demande une preuve de mise en œuvre pour les projets qui ont obtenu un financement.

Le Groupe Galenica a également soutenu «I care for you» avec ses cartes de Noël et de vœux 2018. Pour chaque carte, un franc a ainsi été versé à la fondation, qui en a ensuite fait bénéficier un projet de crowdfunding.

Au-delà de cet engagement principal, Galenica apporte un soutien ponctuel à d'autres projets dans le domaine de la santé. Par ailleurs, les sociétés du Groupe Galenica s'engagent de leur côté dans le domaine social. En voici quelques exemples.

Gewa. La fondation Gewa pour l'intégration professionnelle est une organisation de l'économie sociale visant à favoriser l'intégration professionnelle de personnes confrontées à des difficultés majeures résultant de problèmes psychiques. Au début, la SC Box d'Alloga était composée et réparée par des collaborateurs d'Alloga. Mais depuis 2012, cette tâche est confiée à la fondation Gewa.

2 x Noël. En décembre 2018, les collaborateurs de Galenicare ont participé à l'action «2 x Noël» de la Croix-Rouge suisse (CRS). Ils ont préparé des paquets avec des denrées de longue conservation et des produits d'hygiène, lesquels ont ensuite été triés et distribués à des personnes dans le besoin et à des institutions sociales en Suisse.

Des ordinateurs pour la bonne cause. Galexis tout comme HCI Solutions mettent à la disposition de bonnes œuvres du matériel IT inutilisé. Ainsi, depuis 2013, Galexis fait don de ses ordinateurs usagés à l'organisation caritative bernoise Bär & Leu. Celle-ci récolte des biens pour différents projets humanitaires et distribue les ordinateurs à des écoles et à un centre familial en Ukraine. Les ordinateurs inutilisés de HCI Solutions sont remis en service par l'association «Quorum» pour des projets de développement en Afrique, par exemple pour une bibliothèque au Cameroun.

Winds of Hope. La fondation du Dr Bertrand Piccard s'engage pour les enfants atteints du noma (gangrène de la bouche). Cette grave maladie bactérienne attaque les os du visage et touche surtout les jeunes enfants. Sun Store a vendu des porte-clés et a fait don de la somme récoltée à la fondation. Les dons récoltés par la fondation servent à former du personnel soignant dans les pays en développement concernés.

Les cinq valeurs clés de Galenica

Nous sommes présents avec **passion** et nous agissons en **entrepreneurs**.

Nous créons la **confiance** par la crédibilité et la compétence.

Nous avons du **respect** et savons qu'**ensemble** nous sommes **plus forts**.

La pharmacie en ligne

3 HCl Solutions photographie des produits pour Galenicare et les insère dans le PIM. D'autres images sont saisies indépendamment dans le PIM par les fournisseurs de produits.

5 La disponibilité des produits dans la boutique en ligne est continuellement mise à jour d'Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD) dans le PIM.

3 Avant la préparation de l'expédition, l'article est à nouveau contrôlé manuellement à l'aide d'un code-barres.

4 Le système propose la taille de carton appropriée, puis le produit commandé est emballé à la main.

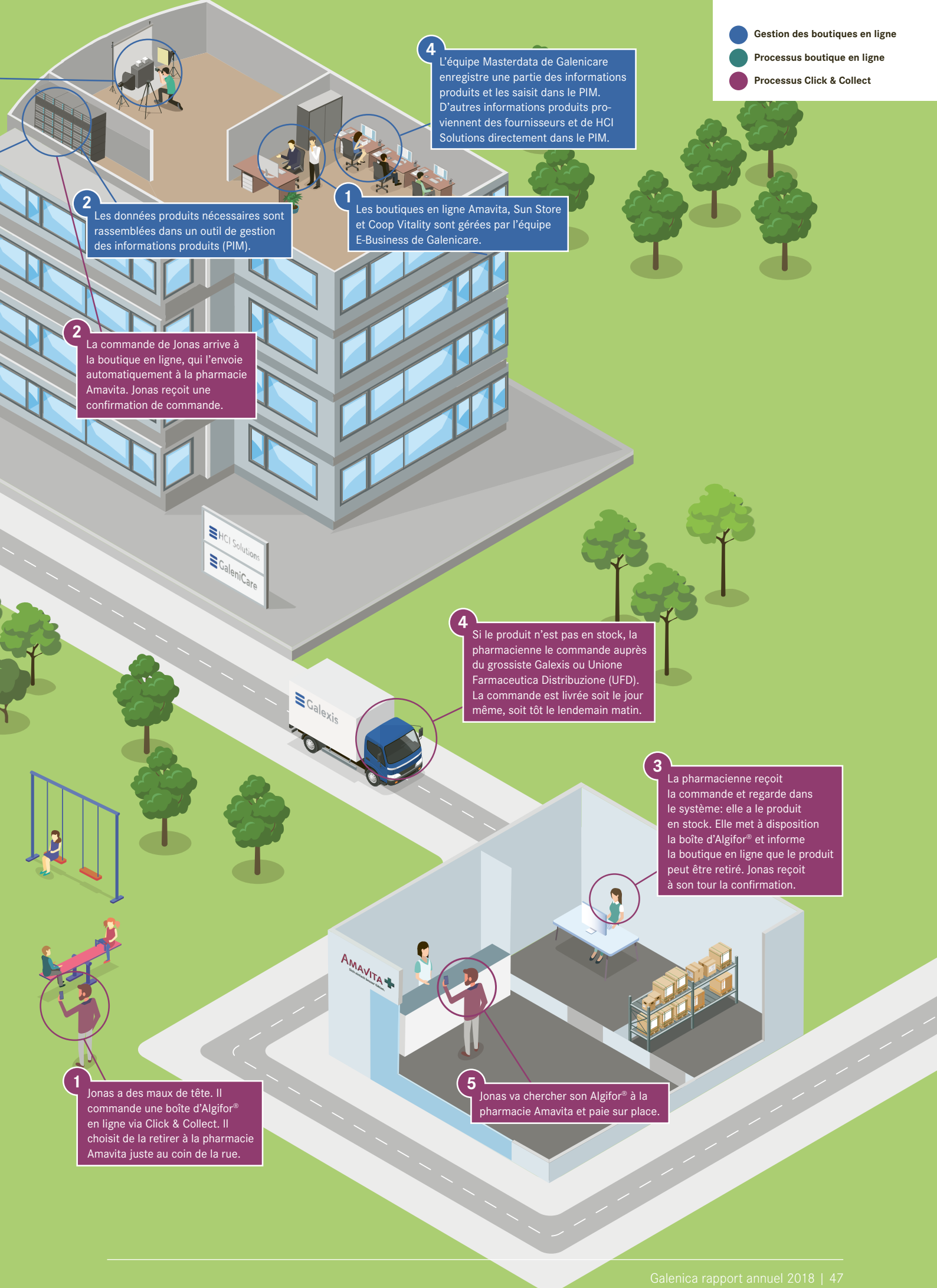
2 La commande est transmise par interface aux serveurs du grossiste Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD). Chez UFD, la crème est mise à disposition automatiquement.

5 Si Sophie a commandé sa crème avant 17h, le colis sera remis à la Poste le jour même. Sophie reçoit une confirmation d'expédition. Elle peut utiliser Track & Trace pour savoir où se trouve son colis.

1 Sophie commande sa crème visage Lierac sur la boutique en ligne de Sun Store. Lors du paiement, elle peut choisir si elle veut payer par carte de crédit, Paypal, Twint ou sur facture. Dès que le paiement est effectué, Sophie reçoit une confirmation de commande.

6 Comme UFD avait la crème en stock, Sophie reçoit le paquet avec sa crème visage Lierac dans sa boîte aux lettres le jour ouvrable suivant.

- Gestion des boutiques en ligne
- Processus boutique en ligne
- Processus Click & Collect



4 L'équipe Masterdata de Galenicare enregistre une partie des informations produits et les saisit dans le PIM. D'autres informations produits proviennent des fournisseurs et de HCl Solutions directement dans le PIM.

2 Les données produits nécessaires sont rassemblées dans un outil de gestion des informations produits (PIM).

1 Les boutiques en ligne Amavita, Sun Store et Coop Vitality sont gérées par l'équipe E-Business de Galenicare.

2 La commande de Jonas arrive à la boutique en ligne, qui l'envoie automatiquement à la pharmacie Amavita. Jonas reçoit une confirmation de commande.

4 Si le produit n'est pas en stock, la pharmacienne le commande auprès du grossiste Galaxis ou Unione Farmaceutica Distribuzione (UFD). La commande est livrée soit le jour même, soit tôt le lendemain matin.

3 La pharmacienne reçoit la commande et regarde dans le système: elle a le produit en stock. Elle met à disposition la boîte d'Algifor® et informe la boutique en ligne que le produit peut être retiré. Jonas reçoit à son tour la confirmation.

1 Jonas a des maux de tête. Il commande une boîte d'Algifor® en ligne via Click & Collect. Il choisit de la retirer à la pharmacie Amavita juste au coin de la rue.

5 Jonas va chercher son Algifor® à la pharmacie Amavita et paie sur place.

Corporate Governance



Le rapport de Corporate Governance définit les structures, les processus et les règles qu'instaure Galenica pour assurer une bonne gestion d'entreprise. Galenica tient compte des exigences du droit suisse, de la Directive de la Bourse suisse SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance (Directive Corporate Governance) et suit les recommandations du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'Economiesuisse. La structure du présent rapport de Corporate Governance repose sur l'annexe à la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange. Les rémunérations et participations de l'échelon supérieur de direction sont présentées séparément dans le Rapport de rémunération (à partir de la page 66).

Structure du Groupe et actionnariat

Structure du Groupe

Galenica SA a son siège à Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse. C'est une société anonyme organisée selon le droit suisse. En sa qualité de société holding, elle détient directement ou indirectement toutes les sociétés qui font partie du Groupe Galenica. Galenica SA est cotée à la SIX Swiss Exchange depuis le 7 avril 2017 (symbole de valeur: GALE). Les actions des sociétés du Groupe ne sont pas négociées en Bourse.

Pour toute information relative à la structure du Groupe et au périmètre de consolidation, veuillez vous reporter à la page 126 des comptes annuels 2018. Les adresses des principales sociétés du Groupe se trouvent aux pages 86 et 87. Les statuts de Galenica, le règlement d'organisation ainsi que les cahiers des charges des Comités du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Actionnariat

Le 31 décembre 2018, Galenica comptait 13'151 actionnaires, dont cinq actionnaires importants ayant, conformément aux documents soumis à Galenica SA et à la SIX Swiss Exchange, annoncé détenir 3% et plus des droits de vote dans Galenica SA:

- UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle, Suisse, avec 2'482'860 actions
- BlackRock, Inc., New York, USA, avec 2'239'120 actions
- Alecta Pensionsförsäkring, Ömsesidigt, Stockholm, Suède, avec 2'000'000 actions

- Credit Suisse Funds AG, Zurich, Suisse, avec 1'626'752 actions
- Rudolf Maag, Binningen, Suisse, avec 1'500'000 actions

Aucun autre actionnaire n'a annoncé un dépassement du seuil de 3% des actions.

Les transactions déclarées à l'Instance pour la publicité des participations de la Bourse conformément à l'art. 120 de la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) peuvent être consultées sur la plateforme électronique de la SIX Swiss Exchange (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Au 31 décembre 2018, les institutions de prévoyance professionnelle du Groupe Galenica étaient inscrites avec 0.53% des voix.

Participations croisées

Galenica SA ne détient pas de participations croisées dans des sociétés en dehors du Groupe Galenica.

Modifications depuis la date de clôture du bilan

Depuis la date de clôture du bilan et jusqu'au 26 février 2019, aucune autre publicité des participations conformément à l'article 120 de la LIMF n'est à signaler.

Structure du capital

Capital-actions

Le 31 décembre 2018, le capital-actions entièrement libéré de Galenica s'élevait à CHF 5'000'000. Il était constitué de 50'000'000 actions d'une valeur nominale de CHF 0.10. Les actions de Galenica (n° de valeur 36 067 446, ISIN CH036 067 446 6) sont cotées à la SIX Swiss Exchange. Le 31 décembre 2018, 49'176'587 actions étaient en circulation (sans actions en propre), la capitalisation boursière s'élevait à CHF 2'128.4 mio.

Capital autorisé

Conformément à l'art. 3a des statuts, le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions de CHF 5'000'000 d'un montant maximum de CHF 500'000, en tout temps mais jusqu'au 10 mars 2019 au plus tard, par l'émission d'un maximum de 5'000'000 actions devant être entièrement libérées. Le Conseil d'administration proposera lors de l'Assemblée générale 2019 de prolonger cette autorisation de deux années, c'est-à-dire jusqu'au 2 mai 2021.

Structure du Groupe Galenica

Etat: janvier 2019

**Capital conditionnel**

Conformément à l'art. 3b des statuts, le capital-actions est augmenté d'un montant maximum de CHF 500'000 en cas d'exercice de droits de conversion et/ou d'option. Galenica ne dispose pas de capital conditionnel au 31 décembre 2018.

Modifications du capital-actions

Vous trouverez aux pages 133 et 137 des comptes annuels 2018 des informations sur les modifications du capital-actions et des réserves, ainsi que sur le bénéfice annuel.

Bons de participation et bons de jouissance

Galenica ne dispose ni de bons de participation, ni de bons de jouissance.

Inscription d'actionnaires

Les acquéreurs d'actions sont inscrits sur demande au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote s'ils déclarent expressément avoir acquis ces actions en leur propre nom et pour leur propre compte.

Inscriptions et droits de vote

Chaque action nominative confère à son détenteur une voix à l'Assemblée générale. Chez Galenica, le droit de vote est limité à 5% du capital-actions, conformément à l'art. 13 des statuts.

Les personnes morales et les sociétés de personnes, les autres groupements de personnes ou les indivisions qui sont liés entre eux sur le plan du capital ou des voix, par le biais d'une direction commune ou de toute autre manière, ainsi que les personnes physiques ou morales, ou les sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'é luder ces dispositions sont considérés comme une seule personne.

Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si, en dépit de la demande qui lui a été faite, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte. Le Conseil d'administration est en outre

autorisé à déclarer nulles et non avenues les inscriptions au registre des actions obtenues sur la base d'informations inexactes, respectivement à procéder à une mutation d'une inscription sans droit de vote, et vice versa.

Pour la participation de partenaires stratégiques dans Galenica SA, le Conseil d'administration peut faire des exceptions aux restrictions du droit de vote, et ce jusqu'à un maximum de 20% du capital-actions. Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de ce droit durant l'exercice.

Inscriptions de nommées au registre des actions

Il est possible d'inscrire au registre des actions, comme actionnaires jouissant du droit de vote, des nommées jusqu'à 2% du capital-actions inscrit au registre du commerce. L'inscription d'un nommée au registre des actions est possible au-delà de cette limite, à condition que celui-ci indique le nom, l'adresse et le nombre d'actions de la personne pour le compte de laquelle il détient 0.5% ou plus du capital-actions inscrit au registre du commerce. Galenica a conclu un accord avec trois nommées.

Emprunts convertibles et options

Galenica n'a pas d'emprunts convertibles en circulation et n'a pas émis d'options négociables.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Galenica SA est responsable de la haute direction et de la haute surveillance du Groupe. Il définit les objectifs stratégiques et les moyens généraux pour y parvenir, il harmonise la stratégie, les risques et les ressources financières, il donne des instructions et supervise les dirigeants responsables de la conduite des activités du Groupe. Le Conseil d'administration a comme objectif l'augmentation durable de la valeur d'entreprise et il veille à un rapport équilibré entre direction et contrôle (Corporate Governance). Il décide de la planification à moyen terme, du budget et des objectifs annuels du Groupe. C'est aussi le Conseil d'administration qui détermine les valeurs et les conditions-cadres essentielles pour l'activité de l'entreprise. Au niveau du personnel, il est responsable de l'élection et de la révocation des membres des Comités du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction générale ainsi que de l'établissement des principes du système de rémunération.

Les attributions détaillées du Conseil d'administration de Galenica SA sont définies conformément au Code suisse des obligations (en particulier l'art. 716a CO), aux statuts et au règlement d'organisation (se reporter aux liens complémentaires page 64). Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé de cinq à neuf membres. Il en comptait sept fin 2018. Bertrand Jungo a été élu nouveau membre du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale 2018.

La composition du Conseil d'administration est définie de manière à ce que, dans la mesure du possible, les compétences des principaux Domaines d'activités du Groupe Galenica soient représentées et que de surcroît les connaissances spécifiques nécessaires soient disponibles. L'élection de Bertrand Jungo a permis de renforcer les compétences dans les domaines du Retail et de la numérisation. Il faudra également veiller à la diversité lors des futures planifications de la succession. Le Conseil d'administration examine, chaque année, son mode de fonctionnement. En 2018, le Conseil d'administration a réalisé une évaluation avec le soutien de BHP Brugger und Partner. Il en ressorti que le Conseil d'administration est une équipe présentant une composition adéquate, d'une taille optimale, disposant d'expériences différentes et de connaissances complémentaires, et d'une bonne combinaison de diverses personnalités.

Les statuts de Galenica SA limitent le nombre de mandats des membres du Conseil d'administration au sein des organes supérieurs de direction et d'administration d'autres entités juridiques extérieures au Groupe (art. 17 al. 3 des statuts). Cela inclut en particulier la limitation à cinq mandats pour les entités cotées en Bourse et à sept mandats pour les entités juridiques à but lucratif mais non cotées. Aucun des membres du Conseil d'administration n'a atteint cette limite.

Aucun membre du Conseil d'administration n'a exercé de fonction de dirigeant opérationnel au sein de Galenica ou des autres sociétés du Groupe au cours de l'année sous revue ou des trois années précédentes, à l'exception du Président du Conseil d'administration, Jörg Kneubühler.

Fonctions du Président du Conseil d'administration

Le Président du Conseil d'administration est responsable de la direction du Conseil d'administration et de l'optimisation continue de la stratégie du Groupe. Le Président du Conseil d'administration a notamment pour mission d'éva-

luer de manière critique et de soutenir le CEO et la Direction générale lors du développement des plans d'activité stratégiques et des objectifs financiers du Groupe ainsi que de représenter en externe le Conseil d'administration et, en concertation avec le CEO, Galenica. Le Président du Conseil d'administration surveille l'exécution des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il garantit en outre la planification de la succession au sein des organes supérieurs de direction.

Publication d'éventuels conflits d'intérêts

Aucun membre du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires importantes avec Galenica ou l'une de ses sociétés. Philippe Nussbaumer est pharmacien dans le canton de Neuchâtel, client de Galexis et partenaire de Winconcept. Les relations d'affaires entre les entreprises du Groupe Galenica et Philippe Nussbaumer sont traitées conformément aux conditions de marché (at arm's length).

Election et durée du mandat

Chaque membre du Conseil d'administration, son Président, chaque membre du Comité Rémunération ainsi que la représentante indépendante sont élus individuellement par l'Assemblée générale pour une durée de mandat d'un an, soit de l'Assemblée générale ordinaire jusqu'à la fin de la suivante. Une réélection est possible.

Organisation interne

Le Président du Conseil d'administration convoque les séances du Conseil d'administration au moins quatre fois par an, les prépare et les dirige. Il fixe également les points de l'ordre du jour des séances. De plus, il décide au cas par cas d'inviter d'autres personnes pour participer aux délibérations du Conseil d'administration. Les membres de la Direction générale participent aussi à une partie de chaque séance pour faire le point sur les activités en cours et clarifier les dossiers dans la perspective de décisions à prendre. Chaque membre du Conseil d'administration peut demander au Président du Conseil d'administration la convocation d'une séance et l'inscription d'objets à l'ordre du jour. Les membres du Conseil d'administration reçoivent en temps utile (en principe dix jours à l'avance) toute la documentation nécessaire à la préparation de la séance. Le quorum est atteint lorsque la majorité des membres du Conseil d'administration sont présents. Toutes les délibérations et décisions sont consignées dans un procès-verbal.

En 2018, le Conseil d'administration a tenu sept séances. Le Conseil d'administration est régulièrement informé de l'évolution générale des Domaines d'activités en dehors de ces séances.

Dans le cadre de la gestion des risques, la Direction générale fournit au Conseil d'administration à chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins deux fois par an, une compilation des principaux risques et des mesures préventives qui doivent ensuite être mises en œuvre dans tout le Groupe dans le cadre du processus de gestion des risques. Pour plus d'informations à ce sujet, se reporter à la page 62.

Comités

Le Conseil d'administration forme les Comités suivants, composés de ses membres:

- Comité Haute Direction et Nomination (ad hoc)
- Comité Rémunération
- Comité Audit et Risques

En 2018, le Conseil d'administration a en outre formé un Comité Stratégie qui fonctionne comme un comité permanent.

Les Comités préparent les affaires du Conseil d'administration dans les domaines de travail qui leur ont été attribués et soumettent une recommandation à l'ensemble du Conseil d'administration. Ils se réunissent en séance aussi souvent que les affaires l'exigent et rendent compte de leurs activités et résultats au Conseil d'administration. Ils définissent eux-mêmes l'ordre du jour de leurs réunions et consignent leurs décisions dans un procès-verbal.

Les devoirs et obligations de chaque Comité sont fixés par écrit dans un règlement. Les règlements des Comités sont publiés sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Comité Haute Direction et Nomination

Le Comité Haute Direction et Nomination est convoqué en cas de besoin (ad hoc). Les membres sont également définis ad hoc en cas de besoin. Ce Comité soutient le président du Conseil d'administration et le Conseil d'administration dans la haute direction et la haute surveillance de l'entreprise (Corporate Governance). Il donne également son avis sur la nomination et la révocation des membres du Conseil d'administration et des Comités, du CEO et des membres de la Direction générale, et soumet les propositions correspondantes au Conseil d'administration.

Tableau des Comités avec leurs présidents et membres 2018

	Nom	Membre depuis	Indépendant(e)	Comité Rémunération	Comité Audit et Risques	Comité Stratégie
Conseil d'administration	Jörg Kneubühler, Président du Conseil d'administration	2017	Non			Président
	Daniela Bosshardt-Hengartner	2017	Oui	Présidente	Membre	Membre
	Michel Burnier	2017	Oui	Membre		
	Fritz Hirsbrunner	2017	Oui	Membre	Membre	
	Bertrand Jungo	2018	Oui			Membre
	Philippe Nussbaumer	2017	Oui			Membre
	Andreas Walde	2017	Oui		Président	
Nombre de séances 2018		7		6	5	4
Président honoraire	Etienne Jornod					
Secrétaire général	Markus Dill					

Le Comité Haute Direction et Nomination (ad hoc) s'est réuni une fois en 2018 et a organisé plusieurs téléconférences pour préparer la nomination d'un nouveau membre du Conseil d'administration. La présidence a été assurée par le Président du Conseil d'administration. Les autres membres étaient Daniela Bosshardt-Hengartner, Fritz Hirsbrunner et Andreas Walde.

En 2018, le Comité Haute Direction et Nomination a préparé, lors d'une réunion et de plusieurs téléconférences, la nomination d'un nouveau membre du Conseil d'administration. Ses membres étaient Jörg Kneubühler, Daniela Bosshardt-Hengartner, Fritz Hirsbrunner et Andreas Walde. Le nouveau membre Markus R. Neuhaus sera proposé pour élection au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale 2019.

Comité Rémunération

Le Comité Rémunération est composé de trois membres, dont la majorité doivent être indépendants. Le Comité Rémunération exécute en particulier les tâches suivantes:

- il propose au Conseil d'administration la stratégie de rémunération et les objectifs de performance pour le Groupe et les membres de la Direction générale;
- il propose au Conseil d'administration les montants des honoraires et des indemnités des membres du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration, du CEO et de la Direction générale dans son ensemble;
- il approuve la rémunération des membres de la Direction générale (sans le CEO), conformément à la proposition du CEO et en concertation avec le Président du Conseil d'administration.

En ce qui concerne les règles statutaires régissant les rémunérations, se reporter à la page 57 et au Rapport de rémunération à partir de la page 66.

Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres et soutient le Conseil d'administration dans l'exécution de ses tâches liées à la présentation des comptes et des rapports financiers, à la gestion des risques, à la compliance, ainsi qu'aux audits internes et externes.

Le Comité Audit et Risques exécute en particulier les tâches suivantes:

- il vérifie les rapports de la Direction générale sur le processus de gestion de la compliance et des risques de l'entreprise;
- il surveille les mesures de la Direction générale visant le respect des normes internes et externes;
- il évalue l'efficacité de l'audit externe et approuve les honoraires des réviseurs;
- il vérifie le programme d'audit interne, reçoit les rapports d'audit interne et vérifie si la Direction générale a mis en œuvre les recommandations de l'audit interne en prenant les mesures appropriées;
- il donne au Conseil d'administration des recommandations sur la structure du capital du Groupe, le financement d'investissements et d'acquisitions ainsi que la fixation des objectifs à long terme.

Suite à la page 56 ►

Membres du Conseil d'administration



Dr Jörg Kneubühler,
Président du Conseil d'administration, élu depuis 2017

- Né en 1960, citoyen suisse
- Dr rer. pol., Université de Berne
- Occupe différents postes dans le secteur financier chez Swatch Group avant de rejoindre le Groupe
- Entre au service de l'ancien Groupe Galenica comme Responsable Finances et Administration de Vifor Pharma en 2002, assume la fonction de Responsable Controlling du Groupe Galenica à partir de 2006, devient Responsable Corporate Finance et Controlling du Groupe Galenica et membre de la Direction générale en 2009, CFO de 2012 à 2016 ainsi que CEO de Galenica Santé de 2014 au 1^{er} trimestre 2017



Daniela Bosshardt-Hengartner, élue depuis 2017

- Née en 1972, citoyenne suisse
- Pharmacienne, diplôme fédéral de pharmacie, EPF de Zurich
- Analyste financière auprès de Bank am Bellevue (1998-2002) et de M2 Capital (2003-2004)
- Experte-conseil en entreprises dans les domaines de la pharmacie, de la technologie médicale et de la biotechnologie depuis 2004
- Membre du Conseil d'administration de Rep-Risk AG (Zurich), de Vifor Pharma SA (Saint-Gall) et de investiere.ch (Baar)



Prof. Dr Michel Burnier, élu depuis 2017

- Né en 1953, citoyen suisse
- Médecin FMH en médecine interne et en néphrologie
- Professeur honoraire, Université de Lausanne
- Membre des associations professionnelles: Société Suisse de Néphrologie (auparavant président), Société Européenne d'Hypertension (membre du conseil et trésorier) ainsi que Société Suisse d'Hypertension (auparavant président)
- Membre de la Commission des médicaments de la Société Suisse des Pharmaciens (jusqu'en 2001) et du Conseil de l'institut de Swissmedic (2002-2010)
- Membre du Conseil d'administration de Speedel Holding SA (Bâle) de 2007 à 2009
- Membre du Conseil d'administration de Vifor Pharma SA (Saint-Gall)



Fritz Hirsbrunner, élu depuis 2017

- Né en 1949, citoyen suisse
- Lic. ès sc. éc., HEC Université de Lausanne / Senior Executive Program à l'IMD, Lausanne
- Contrôleur de gestion chez CibaGeigy de 1972 à 1977
- Entre au service de l'ancien Groupe Galenica en 1977 en qualité d'assistant de la Direction générale, est membre de la Direction générale, Vice-CEO et CFO de 1992 à 2011. Responsable Investor Relations de 2012 à 2014 (sur la base d'un mandat)
- Membre du Conseil de fondation d'IST, Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel (Zurich)
- Membre du Conseil d'administration de Berlac SA, (Sissach), d'IVF Hartmann Holding AG (Neuhausen), de Ven-Cap 6 Ltd. (Jersey) et de Vifor Pharma SA (Saint-Gall)



Bertrand Jungo, élu depuis 2018

- Né en 1965, citoyen suisse
- Economiste d'entreprise, lic. rer. pol., Université de Fribourg
- De 2006 à 2017 CEO du groupe de grands magasins en Suisse Manor
- Depuis 2017 CEO d'Admeira SA
- Membre de l'Advisory Board de la conférence internationale sur le commerce de l'Institut Gottlieb Duttweiler (GDI)



Dr Philippe Nussbaumer, élu depuis 2017

- Né en 1969, citoyen suisse
- Pharmacien FPH, diplôme fédéral de pharmacie / Dr en pharmacie, Université de Genève / Dipl. sc. éc. HEC, Université de Lausanne
- Brevet fédéral de professeur de ski et expert fédéral J+S; depuis 2004 vice-président de l'Ecole de sports de neige de Neuchâtel / Les Bugnetts
- Propriétaire et président de pharmacie Centrale et pharmacie de la Gare à La Chaux-de-Fonds
- Depuis 2007 fondateur et administrateur de la franchise Ecopharma
- Depuis 2014 propriétaire et président du centre médical Medi-Centre SA à La Chaux-de-Fonds
- Membre du Conseil d'administration de Veripharm SA

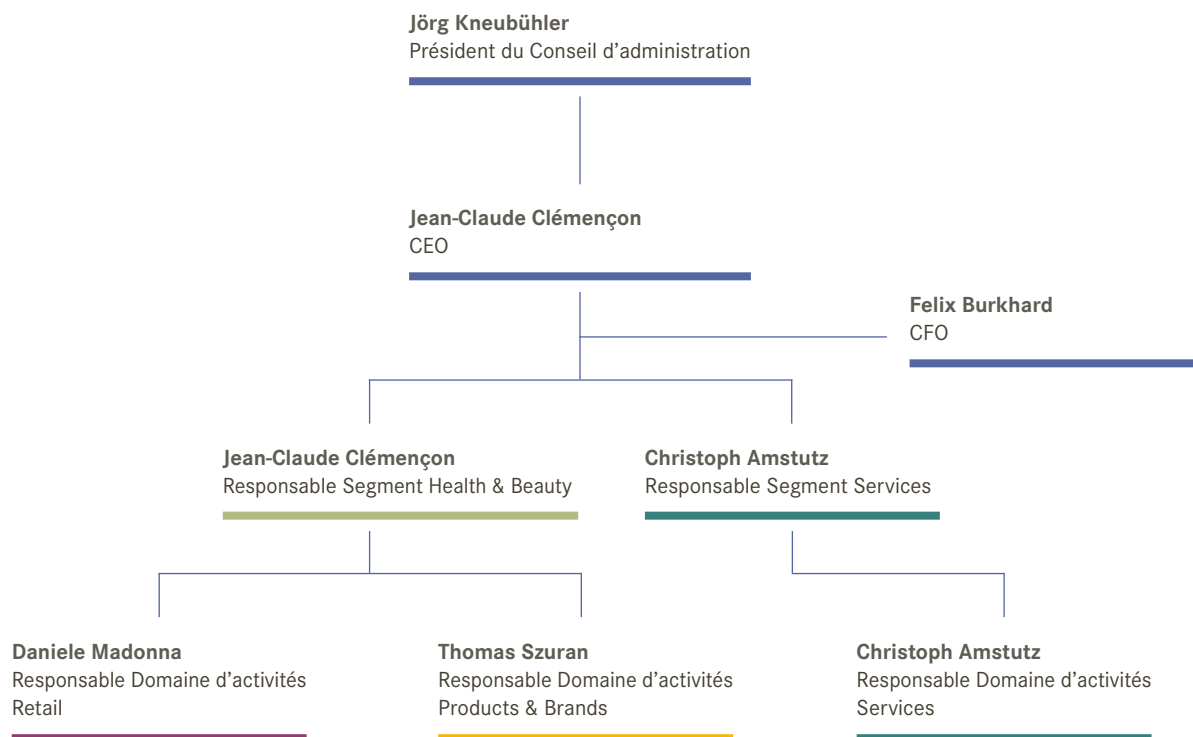


Dr Andreas Walde, élu depuis 2017

- Né en 1962, citoyen suisse
- Avocat et docteur en droit, Université de Bâle
- A occupé pendant plus de 30 ans des fonctions de direction et travaillé comme juriste d'entreprise avec spécialisation en structures financières et structures de sociétés, M&A, Risk Management, Compliance et Corporate Governance dans le secteur de la chimie et de la pharmacie: de 1988 à 1996 chez Roche, de 1998 à 2010 chez Clariant et de 2012 à 2013 chez Petroplus (dans ces deux dernières entreprises entre autres en tant que Group General Counsel), depuis 2013 secrétaire général de Vifor Pharma SA (Saint-Gall), l'ancien Groupe Galenica
- Anciens domaines de responsabilité: membre du Conseil d'administration de plusieurs entreprises du secteur privé et cotées en Bourse (non suisses) ainsi que membre du Comité directeur de l'Association des entreprises suisses en Allemagne
- Membre du Comité de SwissHoldings, la fédération des groupes industriels et de services en Suisse, et du Comité de Scienceindustries, l'Association des Industries Chimie Pharma Biotech

Organisation de conduite

Etat: janvier 2019

**Comité Stratégie**

Le Comité Stratégie se compose de quatre membres et exécute les tâches suivantes:

- surveillance, pour le Conseil d'administration, de la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Groupe;
- soutien du Conseil d'administration et de la Direction générale lors de la vérification et du développement de la stratégie;
- évaluation des propositions de la Direction générale sur des thèmes stratégiques et recommandations au Conseil d'administration.

Fréquence des séances du Conseil d'administration et de ses Comités en 2018

Durant l'année sous revue, le Conseil d'administration a organisé sept réunions avec les membres de la Direction générale. Le Comité Rémunération s'est réuni six fois, le Comité Audit et Risques cinq fois et le Comité Stratégie quatre fois. En principe, tous les membres prennent part

à toutes les séances du Conseil d'administration. La présence aux séances du Conseil d'administration et du Comité en 2018 ont atteint respectivement 95% et 96%.

Direction

Le Conseil d'administration a délégué la conduite de l'entreprise au CEO conformément au règlement d'organisation. Le CEO est responsable de la gestion opérationnelle du Groupe Galenica et il est à la tête de la Direction générale. Le Conseil d'administration entretient des contacts réguliers avec le CEO et les membres de la Direction générale. Il les convie – dans certains cas le CEO uniquement – à prendre part à ses séances pour traiter de certaines questions de l'ordre du jour. Les membres de la Direction générale sont invités lors de chaque séance à rendre compte de la marche des affaires de leur Domaine d'activités et à débattre avec le Conseil d'administration des affaires importantes qui sont en cours.

Fonctions du CEO

Le CEO est chargé de mettre en œuvre les objectifs stratégiques et opérationnels approuvés par le Conseil d'administration, d'établir le budget et de contrôler qu'il est respecté, et de diriger le Groupe. Le CEO est à la tête de la Direction générale et rapporte au Président du Conseil d'administration. Il prépare avec ce dernier les informations pour les séances du Conseil d'administration. Lors de ces séances, le CEO soumet au Conseil d'administration, pour consultation et décision, les affaires importantes aux niveaux stratégique, personnel et financier. En outre, il représente Galenica à l'extérieur.

Direction générale

La Direction générale prend en charge, sous la direction du CEO, l'exécution des tâches et des décisions du Conseil d'administration pour chaque Domaine d'activités. Le Conseil d'administration fixe au CEO et aux membres de la Direction générale des différents Domaines d'activités les objectifs correspondants et approuve le budget. Le contrôle des objectifs s'accomplit, d'une part, par la remise d'un rapport mensuel au Conseil d'administration, présentant les données chiffrées clés ainsi que les principaux événements et développements, et, d'autre part, au moyen du cycle de planification: ainsi, au premier trimestre, la Direction générale compare les chiffres des comptes annuels avec ceux de la planification. Au deuxième trimestre, elle analyse l'exercice en cours au moyen d'une «Dernière Prévision 1» et établit un plan à moyen terme sur trois ans. Au troisième trimestre intervient l'élaboration du bouclage semestriel et, au quatrième trimestre, le résultat d'exploitation prévisionnel «Dernière Prévision 2» est retenu comme base pour l'établissement du budget de l'année suivante.

Les statuts de Galenica SA limitent le nombre de mandats des membres de la Direction générale au sein des organes supérieurs de direction et d'administration d'autres sociétés à un mandat pour les sociétés cotées en Bourse et à trois mandats au total, sous réserve d'acceptation par le Conseil d'administration (art. 20 al. 3 des statuts). Aucun des membres de la Direction générale n'a atteint cette limite.

Les autres tâches du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration et de la Direction générale sont décrites dans le règlement d'organisation disponible sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration contrôle la Direction générale et surveille son mode de travail. Le Groupe Galenica dispose d'un système d'information de gestion électronique exhaustif. Le Conseil d'administration reçoit chaque trimestre un rapport écrit et est informé chaque mois de l'évolution financière et opérationnelle du Groupe. Le développement opérationnel, les opportunités et les risques sont par ailleurs examinés en détail lors de séances associant les membres de la Direction générale.

Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management au sens du chiffre 4.4 de l'annexe de la Directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange.

Rémunérations

Les règles statutaires régissant les rémunérations (comprenant les participations, les prêts, les crédits et les prestations de prévoyance) des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ainsi que celles concernant les votes lors de l'Assemblée générale ayant trait aux rémunérations se trouvent dans le Rapport de rémunération à partir de la page 66.

Droit de participation des actionnaires

L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées selon les besoins, par décision de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration, sur proposition de l'organe de révision ou à la demande écrite et motivée d'un ou de plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins 7% de la totalité du capital-actions inscrit au registre du commerce.

Chaque action inscrite au registre des actions donne droit à une voix à l'Assemblée générale. Les actionnaires ont également droit aux dividendes et disposent de tous les autres droits que leur confère le Code suisse des obligations (CO).

Suite à la page 60 ►

Membres de la Direction générale



Jean-Claude Cléménçon,
CEO

- Né en 1962, citoyen suisse
- Diplôme de logistique à l'Ecole supérieure sfb, Zurich
- Program for Executive Development (PED) à l'IMD de Lausanne
- Responsable de production chez Rheintub SA (Rheinsulz) et Directeur de Raintec GmbH à Dogern (Allemagne) de 1988 à 1995
- Entre au service de l'ancien Groupe Galenica en 1995 en tant que Responsable de Galexis Zurich, est Responsable du centre de distribution de Schönbühl à partir de 1999, assume la responsabilité de Galexis dès 2002 et du Domaine d'activités Logistics de 2005 à 2015, est chargé de la conduite du Domaine d'activités Healthcare Information et est membre de la Direction générale à partir de 2010, Responsable du Domaine d'activités Retail
- CEO du Groupe Galenica depuis 2017
- Administrateur de Helvecura société coopérative, Berne



Felix Burkhard,
CFO

- Né en 1966, citoyen suisse
- Lic. ès sc. éc. HSG / expert-comptable diplômé
- Réviseur chez Revisuisse PriceWaterhouse (Berne) et Responsable Finances et Controlling chez Amidro SA (Bienne) de 1991 à 1995
- Entre au service de l'ancien Groupe Galenica en 1996 comme Corporate Controller, adjoint du Responsable du Domaine d'activités Retail dès 2000; de plus, à partir de 2008, Responsable de la chaîne de pharmacies Amavita; Responsable du Domaine d'activités Retail de 2010 à 2015, membre de la Direction générale du Groupe Galenica depuis 2010, Responsable Projets Stratégiques de 2015 à 2017
- CFO du Groupe Galenica depuis 2017



Christoph Amstutz,
Responsable Domaine d'activités Services

- Né en 1963, citoyen suisse
- A suivi des études partielles de pharmacie, EPF de Zurich
- Diplôme de Marketing Management à l'Université de Berne, GfM/IBM
- De 1988 à 2004, représentant pharmaceutique et chef de produit chez UCB-Pharma AG (Zurich), Responsable Marketing chez UCB-Pharma GmbH (Kerpen, Allemagne), General Manager chez UCB-Pharma AG (Zurich); de 2004 à 2007, Business Unit Manager CNS / Pain et membre du Comité de Direction de Bristol-Myers Squibb GmbH (Baar); de 2007 à 2010, CEO de Globopharm AG (Egg/ZH)
- Responsable de G-Pharma SA de 2010 à 2011, Responsable d'Alloga SA en 2011, Responsable du Domaines d'activités Services depuis 2015
- Membre de la Direction générale du Groupe Galenica depuis 2017



Torvald de Coverly Veale,
Responsable Domaine d'activités Products & Brands
(jusqu'en janvier 2019)

- Né en 1960, citoyen britannique
- Bachelor of Science en sciences économiques et politiques (Université de Bristol, R.-U.): Unilever Graduate Business Program
- De 1982 à 2007, occupe différentes fonctions de management dans le marketing et les ventes chez Unilever (R.-U.), Business Development Director chez Unilever East Asia & Pacific, Marketing Director & Category Director Amérique latine chez Unilever Brésil, Vice President Marketing chez Unilever Amérique latine, Global Brand Director & European Category Director chez Unilever, International Managing Director chez Visit Britain
- De 2007 à 2015 Director of International Brands chez Alliance
- Boots / Walgreens Boots Alliance à Londres et Berne
- Responsable du Domaine d'activités Products & Brands depuis 2015
- Membre de la Direction générale du Groupe Galenica depuis 2017



Daniele Madonna,
Responsable Domaine d'activités Retail

- Né en 1977, citoyen suisse
- Etudes de pharmacie, EPF de Zurich
- Formation postgrade FPH en pharmacie d'officine
- CAS en General Management à l'Université de St-Gall (HSG) et Program for Executive Development (PED) à l'IMD de Lausanne
- Pharmacien dans les pharmacies Olympia et Victoria (Zurich) de 2003 à 2004
- Entre au service de l'ancien Groupe Galenica en 2004 en tant que gérant de la pharmacie Coop Vitality à Tenero, Responsable régional des ventes chez Coop Vitality de 2010 à 2014 ainsi que CEO de Coop Vitality SA à Berne de 2014 à 2017
- Responsable du Domaine d'activités Retail et membre de la Direction générale du Groupe Galenica depuis 2017



Dr Thomas F. Szuran,
Responsable Domaine d'activités Products & Brands
(depuis janvier 2019)

- Né en 1967, citoyen suisse
- Dr sc. nat. EPF de Zurich
- De 1997 à 2002, occupe différents postes chez Abbott Laboratories, entre autres celui de Sales & Marketing Manager Eastern European & Mediterranean Region
- De 2002 à 2005 Directeur des ventes de Pfizer Suisse (Zurich) et de 2005 à 2007 Country Manager (gérant) de Pfizer en Israël
- Entre au service de Biomed AG (Dübendorf) comme Marketing Director en 2008 et assume la fonction de CEO de Biomed AG de 2011 à 2018
- Depuis 2012 Président de l'ASSGP, l'Association Suisse des Spécialités Pharmaceutiques Grand Public

Membres de la Direction générale

Nom	Membre depuis	Fonction
Jean-Claude Cléménçon	2017	CEO
Felix Burkhard	2017	CFO
Christoph Amstutz	2017	Responsable Domaine d'activités Services
Torvald de Coverly Veale ¹⁾	2017	Responsable Domaine d'activités Products & Brands
Daniele Madonna	2017	Responsable Domaine d'activités Retail
Thomas Szuran ²⁾	2019	Responsable Domaine d'activités Products & Brands

¹⁾ Membre de la Direction générale et Responsable Domaine d'activités Products & Brands jusqu'au 13 janvier 2019

²⁾ Membre de la Direction générale et Responsable Domaine d'activités Products & Brands depuis le 14 janvier 2019

Les résultats des votes effectués lors de l'Assemblée générale sont publiés sur le site Internet de Galenica après chaque assemblée (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Restriction du droit de vote et droit de représentation

Moyennant une procuration écrite, un actionnaire inscrit au registre des actions peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un représentant ou par la représentante indépendante à qui les instructions peuvent être transmises par courrier ou par voie électronique. Il n'existe pas de règles dérogeant à la loi concernant la participation à l'Assemblée générale.

Un actionnaire ou tout acquéreur d'actions peut, avec le droit de vote, être inscrit pour les actions qu'il détient dans une limite de 5% (y compris celles déjà inscrites au registre des actions). Pour des informations détaillées, voir pages 50 et 51.

Procédures et conditions auxquelles les limitations des droits de vote peuvent être levées

Pour que l'Assemblée générale entre en matière sur la levée des limitations des droits de vote, il faut que des actionnaires qui, ensemble, représentent au minimum 5% du capital-actions inscrit au registre du commerce requièrent par écrit, jusqu'à 40 jours avant l'Assemblée générale, l'inscription de cet objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition. L'acceptation de cette proposition requiert au moins les deux tiers des voix représentées et la majorité absolue des valeurs nominales des actions représentées.

Majorités statutaires

En complément des dispositions de l'art. 704 CO, les décisions suivantes de l'Assemblée générale requièrent au moins les deux tiers des voix représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées:

- modification des dispositions relatives aux restrictions de transmissibilité des actions nominatives (art. 15 let. c des statuts);
- conversion d'actions nominatives en actions au porteur, et inversement (art. 15 let. d des statuts).

Convocation de l'Assemblée générale

En ce qui concerne la convocation de l'Assemblée générale et l'inscription d'objets à l'ordre du jour, les statuts ne diffèrent pas des prescriptions légales. L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration au moins 20 jours avant la date prévue. Les actionnaires sont invités par notification dans les organes de publication. La convocation peut en outre se faire par lettre ou par voie électronique à tous les actionnaires à l'adresse inscrite au registre des actions. Les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

Inscription à l'ordre du jour

Des actionnaires qui représentent ensemble des actions totalisant au moins 5% du capital-actions inscrit au registre du commerce peuvent, jusqu'à 40 jours avant l'Assemblée générale, requérir par écrit l'inscription d'un objet à l'ordre du jour, en indiquant leur proposition. Les objets souhaitant être portés à l'ordre du jour en lien avec l'exercice 2018 doivent être soumis d'ici au 23 mars 2019 s'ils doivent être traités lors de l'Assemblée générale du 2 mai 2019 et d'ici au 9 avril 2020 pour l'Assemblée générale du 19 mai 2020. Les objets à inscrire à l'ordre du jour doivent être indiqués, tout comme la proposition soumise par l'actionnaire qui doit faire l'objet d'un vote.

Registre des actions

Il n'existe pas de règles statutaires concernant une date limite d'inscription au registre des actions. Pour des raisons pratiques, toutefois, le registre des actions demeure fermé aux inscriptions quelques jours avant une Assemblée générale. Pour l'exercice 2018, le registre sera clos à partir du jeudi 25 avril 2019 et pour l'exercice 2019 à partir du mardi 12 mai 2020. Les actionnaires qui sont inscrits au registre des actions au mercredi 24 avril 2019 et au lundi 11 mai 2020, respectivement, peuvent exercer leur droit de vote à l'Assemblée générale correspondante.

Les instructions peuvent être transmises à la représentante indépendante par écrit ou par voie électronique via la plateforme Nimbus Shapp® utilisée par Galenica. Les données d'accès nécessaires à la création d'un profil utilisateur seront jointes à l'invitation à l'Assemblée générale, qui sera adressée à tous les actionnaires autour du 1^{er} avril 2019. Les instructions doivent parvenir à la représentante indépendante au plus tard le soir de l'avant-veille de l'Assemblée générale, soit le mardi 30 avril 2019 pour l'Assemblée générale 2019, ou le vendredi 15 mai 2020 pour l'Assemblée générale 2020.

Prise de contrôle et mesures de défense

Les dispositions de l'art. 125 ss LIMF (loi fédérale sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés; loi sur l'infrastructure des marchés financiers) permettant de déroger à l'obligation de présenter une offre ne sont pas modifiées dans les statuts. Les contrats de travail des membres de la Direction générale et des membres de la Direction ne contiennent pas non plus de dispositions à ce sujet.

Organe de révision

L'organe de révision du Groupe Galenica est Ernst & Young SA, Berne. C'est Roland Ruprecht, expert-comptable diplômé et partenaire d'Ernst & Young, qui est responsable du mandat. Les honoraires de l'organe de révision Ernst & Young pour son travail de révision effectué en 2018 chez Galenica et les sociétés du Groupe se sont montés à CHF 775'000.

Pour l'année écoulée, les honoraires d'Ernst & Young et de ses partenaires pour l'exécution de mandats supplémentaires pour Galenica et ses sociétés affiliées se sont élevés à CHF 117'000 pour des prestations supplémentaires liées à la révision.

Roland Ruprecht a participé en 2018 à deux séances du Comité Audit et Risques. Par ailleurs, l'organe de révision a présenté son rapport lors de la séance du Conseil d'administration du 5 mars 2019.

L'organe de révision est régulièrement informé des nouveaux projets. Son activité est analysée par le Comité Audit et Risques au moins une fois par an. Les critères pris en compte sont notamment les suivants: compétence concernant les questions liées à la présentation des comptes, compréhension de la structure du Groupe, qualité du rapport, respect des délais, indépendance et coûts.

Compliance et code de conduite

L'engagement au respect des lois et directives (Compliance) ainsi qu'un comportement intègre constituent un élément essentiel de la culture d'entreprise du Groupe Galenica et font partie intégrante de la gestion d'entreprise. Galenica attache une grande importance à ce que ses activités soient menées conformément aux règles de déontologie et aux prescriptions légales en vigueur. Les efforts de Galenica en matière de Compliance reposent sur trois piliers: prévention, identification et réaction. Plusieurs formations sur la Compliance ont été organisées durant l'année sous revue, notamment sur le thème du droit des cartels au niveau de la Direction générale. Un audit externe a permis de clarifier l'importance des réglementations sur la protection des données actuelles pour Galenica.

Galenica pratique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les actes de corruption commis par des employés, partenaires, fournisseurs ou représentants de tiers. Le code de conduite du Groupe Galenica définit les principes essentiels en lien avec la corruption, les cadeaux et les invitations que doivent respecter tous les collaborateurs. Galenica incite également ses fournisseurs à la soutenir dans ses efforts en faveur d'un développement durable et elle a notamment édicté un code de conduite pour les fournisseurs. En 2018, deux formations sous forme d'e-learning ont été organisées sur le code de conduite et la protection

de l'intégrité personnelle. Le code de conduite du Groupe Galenica et le code de conduite pour les fournisseurs sont publiés sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Le Groupe Galenica a son activité en Suisse. En conséquence, le plan d'action de l'OCDE concernant l'imposition des multinationales (plan d'action BEPS) ne s'applique pas à Galenica.

Informations et instruments de contrôle du Conseil d'administration envers la Direction d'entreprise

Processus de gestion des risques

Galenica a mis en place un processus de gestion des risques qui permet au Conseil d'administration, à la Direction générale ainsi qu'à d'autres cadres responsables au sein des sociétés du Groupe d'identifier les risques potentiels en temps utile et de les apprécier, et de prendre toutes les mesures préventives nécessaires. L'objectif est que les risques majeurs soient identifiés, évalués et gérés en tenant compte des opportunités à saisir, à tous les niveaux de direction.

Dans le cadre de la «Gestion des risques de Galenica (GRG)», les sociétés du Groupe procèdent au moins deux fois par an à une évaluation des risques. Le processus standardisé repose sur une grille identifiant les principaux risques stratégiques et opérationnels ainsi que leurs conséquences potentielles – en particulier financières et en termes de réputation – selon des critères prédéfinis, et évaluant ces risques selon leur probabilité de réalisation et leurs répercussions. Ces risques sont enregistrés par Domaine d'activités dans une matrice, puis intégrés dans la matrice des risques du Groupe en fonction de leur importance.

La Direction générale fournit au Conseil d'administration de Galenica SA à chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins deux fois par an, une compilation des principaux risques. Le Conseil d'administration l'évalue et la complète le cas échéant, puis prend si nécessaire des mesures préventives adaptées, qui sont ensuite mises en œuvre dans tout le Groupe dans le cadre du processus de gestion des risques.

Galenica entend par risque la possibilité qu'un événement ou un acte entraîne des pertes financières directes ou d'autres inconvénients.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la gestion des risques financiers dans l'annexe aux comptes annuels consolidés 2018, pages 120 et 121.

Système de contrôle interne

Dans le cadre de la gestion des risques, Galenica s'appuie sur un système de contrôle interne (SCI) visant à assurer une présentation fiable des rapports financiers internes et externes ainsi qu'à prévenir toute erreur ou anomalie en rapport avec les transactions. Le SCI permet de garantir la bonne mise en œuvre des processus et contrôles nécessaires de manière à ce que les risques en rapport avec la qualité de la présentation des comptes puissent être identifiés et maîtrisés en temps voulu. Les processus et les contrôles associés au SCI de Galenica sont vérifiés de manière approfondie chaque année, essentiellement à l'occasion de l'audit intermédiaire par l'organe de révision externe. Les résultats de ces vérifications sont rapportés au Comité Audit et Risques. Le management prend les mesures qui s'imposent pour l'amélioration continue des processus dans les domaines des achats, de l'approvisionnement, des investissements, de la vente, du personnel, de la gestion financière générale, de la présentation des comptes et des contrôles informatiques.

Révision interne

Dans le cadre de la révision interne, des audits internes sont menés conformément au plan d'audit arrêté par le Comité Audit et Risques dans les domaines de la gestion des risques opérationnels et stratégiques ainsi que du SCI. De même, des contrôles, des analyses et des entretiens sont effectués à l'échelle du Groupe, et les Domaines d'activités sont soutenus dans la réalisation des objectifs fixés grâce à la garantie d'une évaluation indépendante de l'efficacité des processus de contrôle internes. Les services de la révision interne établissent des rapports sur les audits qui ont été menés et rapportent directement au Comité Audit et Risques à intervalles réguliers sous forme écrite. Les activités liées à la révision interne sont assurées par l'attribution de mandats à des services externes.

Politique d'information

Galenica et ses sociétés mènent une politique d'information active et transparente à l'égard de toutes les parties prenantes. La cohérence et la crédibilité sont deux valeurs fondamentales qui se reflètent dans une communication factuelle, exhaustive et professionnelle.

Publicité événementielle

Les événements importants et de nature à influencer sur le cours de l'action sont rendus publics en temps opportun par le biais de médias électroniques, en respectant toujours la directive de la SIX Swiss Exchange. Les collaborateurs concernés sont les premiers informés lorsque la situation le permet et l'autorise.

Publications périodiques

Chaque année, Galenica publie un rapport annuel et un rapport semestriel. Les versions complètes des deux rapports sont disponibles sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64). En outre, Galenica publie une version imprimée courte du rapport annuel qui est envoyée, sur demande, aux actionnaires par la poste.

L'invitation à l'Assemblée générale leur est également adressée par voie électronique ou par courrier, et elle est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

Internet

L'ensemble des publications de Galenica et des communiqués de presse ainsi que des informations complémentaires sur le Groupe peuvent être consultés sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Interlocuteurs et dates de publication importantes

Pour les actionnaires

Pour les actionnaires, en ce qui concerne les questions de Corporate Governance:

Markus Dill, Secrétaire général

téléphone +41 58 852 81 11, aktienregister@galenica.com

Pour les investisseurs

Felix Burkhard, CFO

téléphone +41 58 852 85 29, investors@galenica.com

Pour les médias

Christina Hertig, Responsable de la Communication

téléphone +41 58 852 85 17, media@galenica.com

Agenda 2019/2020

- Assemblée générale 2019: 2 mai 2019
- Rapport semestriel 2019: 6 août 2019
- Rapport annuel 2019: 10 mars 2020
- Assemblée générale 2020: 19 mai 2020

Vous trouverez d'autres dates importantes sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 64).

Gestion des marques

Philosophie et mise en œuvre

Le premier choix pour la santé, la beauté et le bien-être

Galenica entend être perçue comme un Groupe digne de confiance et performant sur le marché de la santé, qui crée une valeur ajoutée pour tous ses groupes cibles grâce à des produits et services de qualité. Galenica s'y engage aussi au travers de la gestion des marques. Le nom Galenica est synonyme de qualité et de professionnalisme, de crédibilité et de transparence, de fiabilité et de continuité. L'ambition d'être le premier choix pour la santé, la beauté et le bien-être occupe une place particulièrement importante dans le principe de référence. La communication sur la marque de Galenica incombe au Département Corporate Communications du Groupe.

Personnalité de l'entreprise

Galenica est un groupe d'entreprises diversifié qui gère des marques de sociétés, de produits et de services bien établies dans le domaine de la santé. Les produits et services de la marque Galenica sont garants d'une qualité de premier ordre. La philosophie de communication «Aussi centralisé que nécessaire, aussi décentralisé que possible» se reflète aussi dans la gestion des marques. Il s'agit notamment de laisser aux différentes sociétés opérant sous l'égide de Galenica la marge de manœuvre nécessaire pour qu'elles puissent aborder au mieux le groupe cible en fonction du segment de marché et du produit. Les sociétés de Galenica interviennent donc sur le marché sous leur propre raison sociale. Le Groupe Galenica attache toutefois une importance particulière à ce que la cohésion de ces dernières soit clairement mise en valeur. Par conséquent, le Groupe Galenica s'efforce de garantir une présentation visuelle uniforme (Corporate Design) lorsque cela est possible et judicieux.

Marques des sociétés du Groupe

Bases organisationnelles

Le Groupe Galenica est constitué de deux segments: Health & Beauty, avec les Domaines d'activités Products & Brands et Retail, ainsi que Services. Les sociétés du Groupe sont attribuées aux Domaines d'activités en fonction de leurs compétences clés. La marque Galenica s'appuie à chaque niveau sur un supplément explicatif qui vient s'ajouter au logo (principe de référence). Au niveau du Groupe, il s'agit de communiquer le large spectre de notre ambition, et au niveau des sociétés, c'est l'appartenance au Groupe Galenica qui est soulignée.

Sur la base de cette stratégie, la plupart des sociétés dans lesquelles Galenica détient une participation de plus de 50% adoptent la présentation visuelle commune (Corporate Design). L'intégration de nouvelles sociétés se fait progressivement, selon un processus défini. Dans le cas des marques connues et bien introduites, d'importants aspects liés à la stratégie de marché sont pris en compte.

Liens complémentaires

www.galenica.com

- **Organisation:** A propos de Galenica / Organisation
- **Conseil d'administration:** A propos de Galenica / Organisation / Conseil d'administration
- **Publications:** Publications
- **Statuts:** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
- **Règlement d'organisation:** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
- **Comités du Conseil d'administration:** A propos de Galenica / Organisation / Conseil d'administration / Downloads
- **Assemblée générale:** Investisseurs / Informations destinées aux actionnaires / Assemblée générale
- **Code de conduite du Groupe Galenica:** Publications / Downloadcenter / Entreprise
- **Code de conduite pour les fournisseurs:** Publications / Downloadcenter / Entreprise
- **Communiqués de presse:** Médias / Communiqués de presse
- **Dates à retenir:** Investisseurs / Calendrier des investisseurs

www.six-exchange-regulation.com

- **SIX Swiss Exchange; actionnaires principaux:** Publications / Actionnaires principaux
-

Les éléments fondamentaux du Corporate Design font l'objet de deux manuels destinés aux collaborateurs et aux partenaires externes. Ces manuels concernent toutes les applications, par exemple les lettres, les documents imprimés, les enseignes ou les sites Internet. Le Manuel des collaborateurs est disponible en version imprimée ou au format électronique et celui pour les partenaires externes sous forme électronique. En outre, des formations internes relatives à l'utilisation du Corporate Design de Galenica sont régulièrement organisées à l'intention des nouveaux collaborateurs; elles sont également ouvertes aux collaborateurs qui souhaitent rafraîchir ou approfondir leurs connaissances sur ce sujet.

Protection des marques des sociétés du Groupe

Galenica suit et protège systématiquement les marques de ses sociétés dans tous les pays où elle intervient et garantit un niveau de qualité élevé.

Marques de produits et services

Les marques des sociétés de Galenica sont complétées par les marques des produits et services des différentes sociétés du Groupe qui s'adressent directement aux clients du Domaine d'activités correspondante: par exemple, les produits de Verfora, les offres des formats de pharmacies Amavita et Sun Store, ainsi que les prestations de Services avec la logistique ainsi que les bases de données et logiciels relevant du domaine de la gestion de l'information. Les présentations de ces produits et services étant adaptées sur mesure aux marchés et aux clients des sociétés, elles se distinguent du Corporate Design du Groupe. L'identité visuelle, de même que les mesures de communication et de marketing y afférentes, sont définies et mises en œuvre par les sociétés. Les événements et activités liés aux marques de produits et services, ainsi que les sondages effectués auprès de la clientèle durant l'exercice, font l'objet des chapitres relatifs aux Domaines d'activités du Groupe Galenica, pages 14 et suivantes.

Protection des marques de produits et services

Les marques de produits et services sont systématiquement gérées et protégées par les différentes sociétés dans tous les pays où elles sont utilisées.

Principales marques du Groupe Galenica

Marque ombrelle



Marques des sociétés du Groupe

Retail

GaleniCare
 Winconcept
Healthy Marketing Solutions
 Formats
 AMAVITA+
 SUN STORE
 coop vitality
 MEDI SERVICE

Products & Brands

G-Pharma
 VERFORA®

Services

Alloga
 Galaxis
 PHARMAPOOL
 ufd
 medifilm®
 HCI Solutions

Marques de produits et prestations

STARCARD
 SUN STORE
 SUNCARD
 MEDI PASS

Algifor®
 PERSKINDOL
 ANTI BRUMM®
 Triofan®
 Triomer®
 MAGNESIUM VITAL
 Merfen®
 Itinerol B6®
 DERMAFORA
 Otalgan®

TOP MEDICAL
 TOP HOMECARE
 GALecoline®
 PharmUpdate
Tout savoir en direct.
 FELAIN
Ma marque propre économique.
 compendium.ch®
by HCI Solutions
 pharmaVISTA®
 Documedis®
 hospINDEX®
 triaPHARM®

Rapport de rémunération



Politique de rémunération

La politique de rémunération de Galenica vise à soutenir la volonté de la société de recruter, de motiver et de fidéliser les collaborateurs les plus talentueux, qui font preuve d'esprit d'entreprise, sont performants et suivent une ligne de conduite rigoureuse. Le système de rémunération est conçu pour récompenser de manière appropriée les collaborateurs dans un marché de l'emploi concurrentiel et une branche complexe. Il est conforme à la stratégie à long terme du Groupe et à sa philosophie de rémunération liée à la performance. Le système de rémunération de Galenica a pour objectif de renforcer la position globale de la société dans le secteur, au bénéfice de ses clients, tout en dégagant les rendements attendus pour ses actionnaires.

Le système de rémunération de Galenica s'inscrit dans une politique d'entreprise durable à long terme qui soutient les objectifs stratégiques définis par le Conseil d'administration. Galenica fait participer les membres de la Direction générale et les membres de la Direction à la création de valeur de Galenica sous la forme d'actions bloquées, ce qui coïncide avec les intérêts des actionnaires.

Rapport de rémunération

Au travers de ce rapport, Galenica fournit une vue d'ensemble de son modèle et de ses principes de rémunération. Y sont présentés le processus et les responsabilités selon lesquels la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale est fixée ainsi que les composantes de la rémunération à l'échelon supérieur de direction. Le système de rémunération et le rapport qui en est fait sont conformes au Code suisse des obligations, à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb), aux normes relatives au gouvernement d'entreprise publiées par la Bourse suisse SIX Swiss Exchange (Directive Corporate Governance) et aux principes du Code suisse de bonnes pra-

tiques pour le gouvernement d'entreprise publié par Economiesuisse. L'organe de révision vérifie que le rapport est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb, et publie un rapport écrit à l'intention de l'Assemblée générale.

Exercice 2018

Galenica a été fondée et cotée en bourse en 2017. Le modèle et les composantes de rémunération introduits cette année-là sont appropriés pour le Conseil d'administration et le Comité Rémunération, sont conformes au marché et visent à atteindre l'objectif de la politique de rémunération et à garantir que la stratégie d'entreprise est soutenue et que les intérêts des actionnaires sont poursuivis. La rémunération totale maximale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale en 2018 est la même qu'en 2017. En 2018, le Comité Rémunération a fait réaliser un benchmark externe sur la rémunération des membres de la Direction générale et de la Direction par Klingler Consultants, qui n'a pas d'autre mandat pour Galenica. Il montre que la structure et le montant de la rémunération sont dans l'ensemble conformes au marché. Le même résultat ressort de la comparaison des honoraires des membres du Conseil d'administration avec le marché, réalisée en externe par A. Blust Consulting au cours de l'exercice sous revue également. Dans les deux cas, des entreprises cotées en Bourse et privées opérant sur le marché suisse de la santé, de la logistique et Retail, avec une capitalisation boursière semblable, ont servi de benchmark. Par ailleurs, le Comité Rémunération a exercé ses fonctions habituelles au cours de l'exercice, en particulier la préparation du rapport de rémunération pour l'Assemblée générale, l'évaluation de la performance du CEO et la détermination de la rémunération des membres de la Direction générale et du Conseil d'administration. En outre, le Comité Rémunération a procédé à une auto-évaluation de son fonctionnement: il estime que ses processus et méthodes de travail sont efficaces et que le soutien du Conseil d'administration est efficace.

Principes et responsabilités

Les principes directeurs de la rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des autres membres de la Direction générale ainsi que les responsabilités du système de rémunération de Galenica sont définis dans les statuts de Galenica. Les statuts contiennent les dispositions relatives au Comité Rémunération (art. 21 des statuts) et à la rémunération (art. 22 des statuts; voir autres liens en page 76). Le Conseil d'administration soumet chaque année à l'Assemblée générale, pour approbation obligatoire, la rémunération totale maximale des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Une telle approbation est prospective pour l'exercice suivant l'Assemblée générale. En outre, l'Assemblée générale vote chaque année, à titre consultatif, sur le rapport de rémunération de l'exercice écoulé.

Sur la base des statuts et des décisions de l'Assemblée générale et sur proposition du Comité Rémunération, le Conseil d'administration décide de la stratégie de rémunération ainsi que du système de rémunération qui en découle pour les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. De plus, chaque année et également sur proposition du Comité Rémunération, le Conseil d'administration décide de la rémunération individuelle du Président du Conseil d'administration et du CEO, ainsi que du mon-

tant total de la rémunération versée aux autres membres de la Direction générale. La rémunération des membres du Conseil d'administration, qui peut être versée sous forme d'actions bloquées, est déterminée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité Rémunération, dans la fourchette définie par l'Assemblée générale.

Comité Rémunération

Le Comité Rémunération est composé de trois membres du Conseil d'administration, tous indépendants de Galenica, qui sont élus chaque année par l'Assemblée générale. Lors de l'Assemblée générale 2018, Daniela Bosshardt-Hengartner (Présidente), Michel Burnier et Fritz Hirsbrunner ont été élus membres du Comité Rémunération. Le Comité Rémunération évalue et approuve les principes et programmes de rémunération du Groupe Galenica et examine les critères et le degré de réalisation des objectifs du CEO et des membres de la Direction générale sur la base des objectifs fixés par le Conseil d'administration. Le Comité Rémunération décide de la rémunération individuelle des membres de la Direction générale, à l'exception du CEO, en concertation avec le Président du Conseil d'administration. Pour rester un employeur attractif, Galenica compare régulièrement ses niveaux de rémunération avec ceux d'entreprises opérant dans des marchés de référence pertinents. En règle générale, Galenica cible des niveaux de rémunération médians sous la forme d'une offre compétitive.

Responsabilité pour le processus de rémunération

Degré d'autorité	CEO	Président du Conseil d'administration (PCA)	Comité Rémunération	Conseil d'administration	Assemblée générale
Rémunération du Président du Conseil d'administration			propose	approuve	approuve la rémunération maximale possible pour le Conseil d'administration, y compris celle du Président du Conseil d'administration, pour l'exercice suivant
Rémunération des membres du Conseil d'administration			propose	approuve	
Rémunération du CEO		recommande	propose (en concertation avec le PCA)	approuve	approuve la rémunération maximale possible pour la Direction générale, y compris celle du CEO, pour l'exercice suivant
Rémunération des membres de la Direction générale	propose (en concertation avec le PCA)	recommande	approuve (rémunération par membre)	est informé, approuve (montant total)	

Le Président est invité à toutes les réunions du Comité Rémunération, sauf à celles portant sur sa propre rémunération (droit de siège, pas de droit de vote). Le CEO est invité à assister aux discussions au cas par cas.

De plus amples informations sur le Comité Rémunération sont fournies au chapitre Corporate Governance (voir page 53) ainsi que dans le Cahier des charges du Comité Rémunération, lequel est disponible sur le site Internet de Galenica (se reporter aux liens complémentaires page 76).

Composantes de la rémunération

Afin de recruter des collaborateurs talentueux, de récompenser les bons résultats, de fidéliser les talents importants et de garantir leur engagement à long terme envers l'entreprise, Galenica propose une rémunération compétitive. Le modèle de rémunération repose sur trois éléments: un salaire de base fixe, un bonus à court terme et une rémunération à long terme.

Vue d'ensemble des composantes de la rémunération

La rémunération des collaborateurs comprend un **salaire de base fixe** qui dépend de l'échelon de fonction et également un **bonus**. Le système de bonus permet aux membres de la Direction générale, aux membres de la Direction et aux cadres de participer aux résultats du Groupe Galenica. La réalisation des objectifs personnels est évaluée à la fin de chaque exercice et récompensée en conséquence. Le CEO, les autres membres de la Direction générale et certains membres de la Direction bénéficient en outre d'une **rémunération à long terme (Long-Term Incentive Programme, LTI)**. Ce système de rémunération variable incite tous les membres de la Direction et les cadres à contribuer à tous les niveaux, par leurs décisions et leurs actions, à la réalisation des objectifs, et donc à la pérennité des bons

résultats du Groupe ainsi que de la société à laquelle ils appartiennent. Il s'agit de faire coïncider les intérêts des actionnaires avec ceux de Galenica et du management. En outre, la participation en actions renforce l'identification à l'entreprise.

La rémunération des membres de la Direction générale est étroitement liée aux résultats financiers du Groupe et, dans une moindre mesure, à leur performance individuelle et à l'évolution du cours de l'action. Les résultats exceptionnels sont reconnus et récompensés.

Le système de rémunération récompense de manière équilibrée la réussite à court terme, ainsi que la performance à long terme et la création de valeur durable pour les clients et les actionnaires. Afin de faire coïncider les intérêts des membres de la Direction générale avec ceux des actionnaires, une partie du bonus (32%) et du plan de rémunération à long terme (LTI) est attribuée en actions de Galenica. De plus, après cinq ans de fonction, chaque membre de la Direction générale est tenu de détenir des actions de Galenica pour un montant équivalant au minimum à 75% de son salaire de base fixe annuel et du bonus cible.

La pondération des différentes composantes de la rémunération dépend de l'échelon de fonction et en particulier de la responsabilité budgétaire. Plus l'intéressé a une influence directe sur le budget, plus la composante variable de sa rémunération est pondérée. Lors de la pondération, de la fixation et de la mesure de la réalisation des critères, l'instance compétente (Comité Rémunération ou Conseil d'administration) dispose toujours d'une marge d'appréciation des critères cités dans le présent rapport, même si ce fait n'est pas mentionné expressément dans chaque cas.

Vue d'ensemble des composantes de la rémunération



Salaire de base fixe



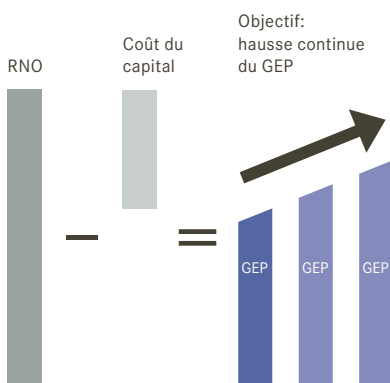
Bonus
(Short-Term Incentive Programme, STI)



Rémunération à long terme
(Long-Term Incentive Programme, LTI)

Paramètre pertinent: Galenica economic profit (GEP)

GEP: résultat net opérationnel (RNO) moins le coût moyen pondéré du capital sur le capital moyen investi



La rémunération variable se compose du bonus et, pour les membres de la Direction générale et les membres de la Direction qui y ont droit, du programme de rémunération à long terme (LTI). Le bonus annuel et la rémunération à long terme (LTI) constituent toutefois deux éléments indépendants qui font l'objet d'un calcul et d'une pondération distincts.

Dans le cadre du plan de souscription d'actions destiné au personnel, les collaborateurs ont le droit d'acquiescer tous les ans, indépendamment de leur rémunération, un nombre réglementaire d'actions de Galenica bloquées à prix réduit, appelées actions réservées aux collaborateurs (période de blocage de trois ans; pour plus d'informations, se reporter à la page 124 dans l'annexe aux comptes annuels consolidés 2018 et au chapitre Collaborateurs, à la page 43).

Enfin, tous les collaborateurs se voient également octroyer des avantages sous forme de cotisations de l'employeur aux institutions de prévoyance professionnelle.

Galenica Economic Profit (GEP)

Le bonus et la rémunération à long terme (LTI) dépendent en premier lieu de la réalisation des objectifs financiers de l'ensemble du Groupe. L'augmentation de la valeur définie du Galenica Economic Profit (GEP) est utilisée comme indicateur. Le GEP est un indicateur qui prend en compte les principes de la conduite axée sur la valeur et se base sur l'approche de la valeur économique ajoutée (Economic Value Added, EVA). Il repose sur la volonté de Galenica de réaliser, dans l'intérêt des actionnaires et d'autres parties prenantes importantes, un rendement global à long terme supérieur au coût moyen pondéré du capital. Il est calculé à partir du résultat net

opérationnel (avant intérêts et après amortissements et impôts) moins le coût moyen pondéré du capital (WACC) sur le capital moyen investi. Le degré de l'augmentation du GEP, ou le degré d'atteinte de la rentabilité du capital investi (pour les plans LTI antérieurs à 2018), a un impact de 75% sur le bonus et de 100% sur le nombre d'actions distribuées selon le plan de rémunération à long terme (LTI). Les objectifs personnels peuvent représenter 12.5% au maximum de la rémunération variable (soit 25% du bonus) du CEO ou des autres membres de la Direction générale. En 2018, ils ont représenté 6.6% en moyenne pour les membres de la Direction générale, sans le CEO. Une mauvaise performance affecte donc inévitablement la rémunération totale (moins d'actions, chacune d'elles pouvant avoir une valeur plus faible). Le système de rémunération ne comporte en revanche pas de dispositions particulières sur le malus.



Salaire de base annuel (fixe)

Le salaire de base annuel est la rémunération fixe reflétant l'étendue et les domaines de responsabilités clés de la fonction correspondante, les compétences requises pour assumer cette fonction et l'expérience et les aptitudes individuelles du cadre concerné. Le salaire de base est fixé en fonction des pratiques en vigueur sur le marché (benchmark externe) et de la structure salariale interne du Groupe. Un salaire de base au niveau de la médiane du benchmark est jugé concurrentiel et donc approprié pour récompenser les compétences et aptitudes escomptées. Le salaire de base est revu chaque année à l'aune des tendances salariales sur le marché, de la capacité de la société à offrir une rémunération

compte tenu de ses résultats financiers et de l'évolution de l'expérience du cadre dans la fonction concernée. Le salaire de base annuel est versé en espèces sur une base mensuelle.



Programmes Short-Term Incentive (STI ou bonus, variable)

Le bonus annuel vise à récompenser la réalisation des résultats financiers et les contributions individuelles aux résultats de la société sur un exercice. Le bonus cible est exprimé en pourcentage du salaire de base annuel et varie selon l'échelon de fonction dans l'organisation et l'impact de la fonction sur les résultats globaux.

En début de période, on détermine le bonus à verser en cas de réalisation intégrale (100%) des objectifs de toutes les composantes (bonus cible), tandis que la réalisation des objectifs financiers du Groupe est pondérée à 75% et celle des objectifs individuels à 25%. En principe, le bonus cible est déterminé chaque année individuellement, sous la forme d'un montant absolu, en même temps que le salaire fixe applicable pour l'année suivante.

Une valeur cible, un seuil et une courbe de paiement sont définis pour les objectifs financiers et individuels. Ils servent de base à l'évaluation des résultats. Le bonus total est plafonné (Cap) et s'élève au maximum à 200% du bonus cible.

Une fois les résultats d'exploitation approuvés par le Conseil d'administration, le degré de réalisation du GEP du Groupe est calculé en pourcentage. La réalisation des objectifs financiers et individuels est évaluée par le Comité Rémunération pour le CEO et soumise au Conseil d'administration pour approbation. La réalisation de ces objectifs pour les autres membres de la Direction générale est évaluée par le CEO et soumise au Comité Rémunération pour approbation, en concertation avec le Président du Conseil d'administration.

Le bonus est versé l'année suivant la publication des résultats d'exploitation. Le CEO, les autres membres de la Direction générale et les membres de la Direction doivent percevoir jusqu'à 32% du bonus sous forme d'actions de Galenica, le solde étant versé en espèces. Un rabais de 25% sur le cours de Bourse moyen du mois de janvier de l'année de versement du bonus est accordé, les actions restant bloquées pendant cinq ans.



Programmes Long-Term Incentive (rémunération à long terme, LTI, variable)

L'objectif de la rémunération variable à long terme est de soutenir la stratégie du Groupe Galenica. Le programme Long-Term Incentive (LTI) vise à motiver les cadres concernés à favoriser à tous les niveaux, par leurs décisions et leurs actions, la réalisation des objectifs d'augmentation de la valeur à moyen et à long terme. Par cet instrument, Galenica entend également concilier les intérêts du management et du Groupe d'une part et de ses actionnaires d'autre part, et créer de la valeur durable à long terme pour les clients et ses actionnaires. Le programme LTI est en outre un facteur de fidélisation des cadres à Galenica et d'identification à l'entreprise, et sert à motiver les talents clés à rester au sein de la société. Avec le programme LTI, le bonus à court terme est complété par une rémunération variable et à longue échéance sous la forme d'un plan d'actions. La valeur du GEP pour le programme Long-Term Incentive est fixée pour une période de trois ans, de façon continue.

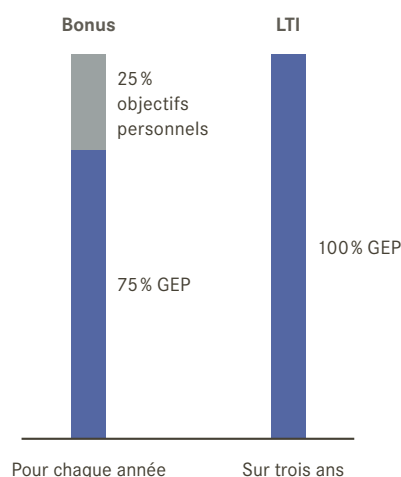
Ont accès au LTI le CEO, les autres membres de la Direction générale et certains membres de la Direction.

Les principaux facteurs déterminants de la valeur du LTI sont la performance opérationnelle du Groupe Galenica et le cours de l'action Galenica. Le programme LTI repose sur ce qu'il est convenu d'appeler des Performance Units, qui

Les éléments de la rémunération

	Salaire fixe	Bonus (court terme)	LTI (long terme)
Membre du Conseil d'administration	oui	non	non
CEO et membre de la Direction générale	oui	oui	oui
Membre de la Direction (MDI)	oui	oui	oui (en partie)

Influence de l'augmentation du GEP sur la rémunération variable



sont accordées aux participants après la publication des résultats de l'exercice précédent et qui sont converties en actions de Galenica soumises à la réalisation d'un objectif de performance défini par le Comité Rémunération sur une période de trois ans. Les Performance Units sont virtuelles: en d'autres termes, il n'est pas remis de parts réelles. Le nombre de Performance Units attribuées au début de la période du plan est fixé en fonction d'un pourcentage défini du salaire de base annuel et du cours moyen de l'action pendant le dernier mois précédant l'attribution, c'est-à-dire février. L'objectif de performance pour chaque plan LTI triennal est fixé par le Comité Rémunération, qui définit une augmentation cible du GEP reflétant les exigences de ses actionnaires en termes de rendement adéquat en fonction du risque sur toute la période du plan. Le nombre de Performance Units initialement attribuées augmente ou diminue en fonction de la hausse du GEP par rapport à l'objectif visé à la fin du plan de trois ans. A la fin du plan de trois ans, ces Performance Units sont converties en un nombre correspondant d'actions de Galenica. Le facteur décisif pour la conversion de Performance Units en actions de Galenica est la performance opérationnelle du Groupe sur la période de trois ans. On applique une interpolation linéaire entre le seuil du GEP à la date de l'attribution des Performance Units et un degré d'atteinte maximum de l'objectif de 200% (Cap). Un nouveau plan LTI démarre au début de chaque exercice, assorti de nouveaux objectifs sur trois ans et d'une nouvelle période de calcul.

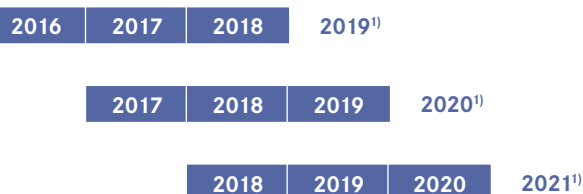
La période d'évaluation de trois ans doit être écoulée pour pouvoir prétendre à l'attribution d'actions. S'il est mis un terme au contrat de travail à la suite d'une résiliation pendant une période d'évaluation en cours n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication, on procède à un versement de 80% de la prestation due au prorata du cycle en cours. Pour une période bouclée et pas encore publiée, le calcul effectif et le versement s'effectuent après la publication des résultats d'exploitation.

Pour permettre une comparaison lors du vote prospectif des actionnaires sur la rémunération totale maximale des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, la rémunération versée ou attribuée en 2018 est présentée sur la même base sous l'angle des coûts pour l'entreprise. En conséquence, les actions Galenica attribuées dans le cadre de la rémunération sont indiquées à leur juste valeur à la date d'attribution. La valeur ajoutée du rabais de 25% accordée pour des raisons fiscales en lien avec la période de blocage de cinq ans est prise en compte (voir tableaux pages 73 et 75).

Rentes et prévoyance professionnelle

Les plans de prévoyance professionnelle se composent principalement de plans de retraite et des plans d'assurance pour protéger les collaborateurs contre les risques de l'invalidité et de décès. Le CEO et les autres membres de la Direction générale sont couverts par le régime de retraite applicable à tous les collaborateurs. La solution de prévoyance de Galenica va au-delà des exigences légales de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et est conforme à ce qui est proposé par d'autres sociétés cotées en Bourse de taille comparable.

Programme LTI sur la période de trois ans



¹⁾ Conversion de Performance Share Units en nombre d'actions et attribution des actions

A l'exception d'une indemnité de représentation et du droit d'utiliser le véhicule de fonction conformément à la directive sur les véhicules en vigueur pour tous les cadres, le CEO et les autres membres de la Direction générale ne bénéficient d'aucun avantage supplémentaire particulier. La valeur monétaire des indemnités est indiquée à sa juste valeur dans le tableau de rémunération pour autant que celles-ci présentent un caractère salarial, comme un véhicule de fonction.

Rémunération du Conseil d'administration en 2018

Rémunération des membres du Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est indépendante des résultats de la société et comprend des **honoraires fixes** déterminés selon la fonction exercée au sein du Conseil d'administration ou de l'un de ses Comités, soit en tant que membre, soit en tant que Président du Comité en question. Elle peut être perçue en tout ou pour moitié en actions de Galenica bloquées pendant cinq ans. De plus, après deux ans de fonction, chaque membre du

Conseil d'administration est tenu de détenir des actions de Galenica pour un montant équivalent au minimum à une année d'honoraires, lesquelles actions restent bloquées pendant son mandat. La rémunération sous forme d'actions de Galenica a été versée au cours moyen du mois de décembre 2018, soit CHF 44.90 par action.

Les membres du Conseil d'administration ne participent pas aux plans de prévoyance professionnelle des collaborateurs, à la seule exception de Jörg Kneubühler qui, en tant qu'ancien CEO, est toujours assuré auprès de la fondation de prévoyance. Galenica ne verse toutefois pour lui aucune cotisation au titre de la prévoyance professionnelle.

Les taux de la rémunération des membres du Conseil d'administration en 2018 sont identiques à 2017.

Taux de la rémunération des membres du Conseil d'administration (en milliers de CHF, par an)

Président du Conseil d'administration (PCA)	490
Membre du Conseil d'administration	110
Président de Comité	30
Membre de Comité	10

Rémunération des membres du Conseil d'administration en 2018

en milliers de CHF	Honoraires				Nombre d'actions	
	Honoraires en espèces	Equivalent en actions	Autres indemnités ¹⁾	Total	Détenues au 31.12.2018 ²⁾	Attribuées pour 2018
Jörg Kneubühler, Président du Conseil d'administration	245	326	30 ³⁾	601	29'250	7'270
Daniela Bosshardt-Hengartner	—	213	11	224	3'074	4'748
Michel Burnier	60	80	6	146	2'459	1'780
Fritz Hirsbrunner	—	173	6	179	3'299	3'858
Bertrand Jungo	40	53	5	98	—	1'187
Philippe Nussbaumer	—	160	8	168	4'044	3'561
Andreas Walde	—	187	9	196	2'869	4'154
Rémunération des membres du Conseil d'administration⁴⁾	345	1'192	75	1'612	44'995	26'558
<i>Montant maximal sur décision de l'AG</i>				<i>1'650</i>		

¹⁾ Les autres indemnités représentent les cotisations aux assurances sociales dues par les membres du Conseil d'administration mais payées par Galenica. Les cotisations aux assurances sociales de l'employeur s'élevaient à CHF 75'000 pour 2018

²⁾ Les actions détenues par les personnes proches des membres du Conseil d'administration sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

³⁾ Les cotisations de l'employeur aussi bien que celles de l'employé à l'institution de prévoyance professionnelle ont été versées par Jörg Kneubühler

⁴⁾ La fonction des membres et leur appartenance aux Comités figurent au chapitre Corporate Governance à partir de la page 52

Rémunération de la Direction générale en 2018

Composantes de la rémunération du CEO et des membres de la Direction générale

Le CEO et les autres membres de la Direction générale perçoivent un **saire de base fixe**, un **bonus à court terme** et une **rémunération à long terme (LTI)**; pour les composantes de la rémunération, voir page 69). Ils bénéficient en outre de prestations d'usage, telles que les cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle et aux assurances sociales. Le ratio entre le salaire de base annuel et les composantes de rémunération variables des membres de la Direction générale est défini dans les statuts de Galenica. Le cumul des composantes variables maximales possibles, quel que soit le paiement effectif, est limité à 300% du salaire de base du CEO et à 250% du salaire de base de chaque membre de la Direction générale. A cet égard, le bonus à court terme ne doit pas dépasser 200% du salaire de base du CEO et 150% du salaire de base de chaque membre de la Direction générale.

Les bonus versés pour l'exercice 2018 ont été calculés compte tenu d'une réalisation cible de 131.2% des objectifs, c'est-à-dire 59.6% du bonus maximal possible pour cet exercice. Pour le plan LTI 2018-2020, l'attribution des Performance Units a été définie sur la base du cours moyen de l'action de février 2018 et des objectifs du GEP définis par le Comité Rémunération. L'objectif visé pour le plan LTI 2016-2018, arrivant à échéance pour versement à fin 2019, était de 117.3%.

Rémunération des membres de la Direction générale en 2018

en milliers de CHF	Total	dont à Jean-Claude Cléménçon, CEO
Salaire de base	1'795	450
Participation en espèces (STI)	745	225
Participation en actions (STI)	424	122
Programme Long-Term Incentive ¹⁾	579	217
Cotisations aux fondations de prévoyance professionnelle	291	80
Autres indemnités ²⁾	36	11
Rémunération perçue	3'870	1'105
Cotisations aux assurances sociales	278	77
Rémunération des membres de la Direction générale	4'148	1'182
<i>Montant maximal sur décision de l'AG</i>	<i>5'800</i>	

¹⁾ Les Performance Share Units arrivant à échéance après trois ans sont valorisées à la date d'attribution et avec l'objectif de réalisation estimé (IFRS 2). La rémunération totale du plan LTI 2018-2020 pour la Direction générale atteint CHF 579'000, dont CHF 217'000 pour Jean-Claude Cléménçon

²⁾ Inclut l'utilisation du véhicule de fonction à des fins privées

Degré de réalisation des objectifs en 2017 et 2018

Degré de réalisation des objectifs pour le bonus (STI, sur un an)

2017		118.8%
2018		131.2%

Degré de réalisation des objectifs pour le LTI (sur trois ans)

2015-2017		158.9%
2016-2018		117.3%

Au cours de l'exercice 2018, Jean-Claude Cléménçon a été, en tant que CEO, le membre de la Direction générale qui a perçu la rémunération la plus élevée. Pour le CEO, le bonus cible (STI) est de 50% du salaire de base annuel. Pour les autres membres de la Direction générale, il se situe entre 40% et 45%. Ces valeurs sont inchangées par rapport à 2017. De plus amples informations sur le bonus figurent à la page 71 du rapport de rémunération. Le LTI cible pour le CEO est de 50% du salaire de base annuel. Pour les autres membres de la Direction générale, il se situe entre 25% et 35%. Ces valeurs sont inchangées par rapport à 2017. De plus amples informations sur le LTI figurent à la page 71 du rapport de rémunération.

Autres rémunérations

Contrats de travail

Le CEO et les autres membres de la Direction générale sont engagés sur la base d'un contrat à durée illimitée et sont soumis à un préavis de douze mois au maximum. Ils n'ont droit à aucune indemnité de départ, indemnité de cessation d'emploi ou indemnité en cas de changement de contrôle. En ce qui concerne la restitution des prestations (claw-back), les droits légaux à la restitution des prestations versées s'appliquent (cf. art. 678, al. 2 du Code des obligations, CO).

Options

Ni les membres du Conseil d'administration, ni les membres de la Direction générale ne détiennent d'options négociables.

Prêts et crédits

Au cours de l'exercice 2018, Galenica n'a consenti ni prêt ni crédit à des membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale, ou à des proches de ces derniers.

Anciens membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Galenica n'a versé aucune indemnité à d'anciens membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale durant l'exercice 2018.

Evolution et perspectives

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'administration est passé de six à sept membres suite à l'élection de Bertrand Jungo. En outre, un Comité Stratégie a été créé et rémunéré en tant que comité supplémentaire. Néanmoins, le montant total maximum approuvé pour 2018 par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2017, à savoir CHF 1.65 mio., a pu être respecté. De même, la rémunération accordée aux membres de la Direction générale pour l'exercice 2018 est également conforme au montant total maximum de CHF 5.8 mio. approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2017. Le tableau à la page 74 présente une comparaison des degrés de réalisation des objectifs entre 2018 et 2017.

Lors de l'Assemblée générale du 2 mai 2019 et en accord avec l'article 22 des statuts de Galenica, la rémunération maximale possible versée aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction générale sera soumise à l'approbation prospective des actionnaires pour l'exercice suivant l'Assemblée générale concernée (2020). Cette indemnisation maximale constituera par conséquent à nouveau une limite supérieure à la rémunération possible compte tenu de toutes les composantes variables, entre autres le bonus et le programme LTI (les actions bloquées et les Performance Units étant valorisées à la date d'attri-

Participations et droits des membres de la Direction générale aux Performance Share Units (2018)

	Nombre d'actions détenues au 31.12.2018 ¹⁾	Long-Term Incentive Programme (LTI) Performance Share Units (PSU) ²⁾			PSU dus
		PSU accordées en 2018 (acquisition possible au 31.12.2020) ³⁾	PSU accordées en 2017 (acquisition possible au 31.12.2019) ³⁾	PSU accordées en 2016 (acquisition possible au 31.12.2018) ³⁾	
Jean-Claude Cléménçon	7'944	4'821	4'739	2'450	12'010
Felix Burkhard	15'807	2'925	2'913	1'910	7'748
Christoph Amstutz	3'356	1'661	1'635	868	4'164
Torvald de Coverly Veale	3'542	1'928	1'898	1'012	4'838
Daniele Madonna	1'849	1'529	1'212	385	3'126

¹⁾ Les actions détenues par les personnes proches des membres de la Direction générale sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

²⁾ Chaque participation aux Performance Share Units se transforme en action à l'acquisition

³⁾ Les actions correspondant aux PSU sont transférées aux bénéficiaires l'année suivante

Pour une meilleure comparabilité, le nombre de Performance Share Units est désormais indiqué d'ores et déjà lorsque ces dernières sont accordées et pas seulement lorsque celles-ci sont dévolues après expiration de la période de trois ans du programme. Le tableau ci-dessus inclut le nombre escompté de Performance Share Units qui vont au final être dévolues, sur la base de l'évaluation au moment voulu de la réalisation cible.

bution). Le montant du versement effectif pour 2018 est nettement inférieur aux montants maximum de la rémunération pour l'année 2018. En 2018, la rémunération du CEO a atteint 77% de la rémunération maximale possible. La rémunération cumulée des membres de la Direction générale a atteint 72% de la rémunération maximale possible pour l'année 2018.

Liens complémentaires

www.galenica.com

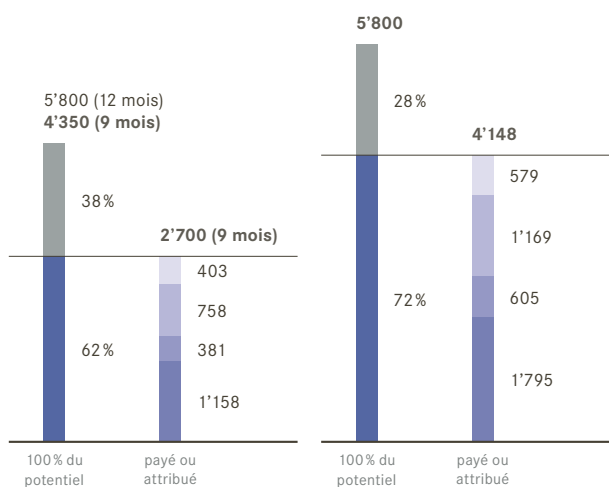
- **Statuts Galenica SA, art. 21 (Comité Rémunération):** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
- **Statuts Galenica SA, art. 22 (Rémunérations):** Publications / Downloadcenter / Corporate Governance
- **Cahier des charges du Comité Rémunération:** A propos de Galenica / Organisation / Conseil d'administration

Rémunération de l'ensemble des membres de la Direction générale

en milliers de CHF

2017

2018



■ LTI ■ STI ■ Cotisations aux assurances sociales et autres indemnités ■ Salaire de base annuel

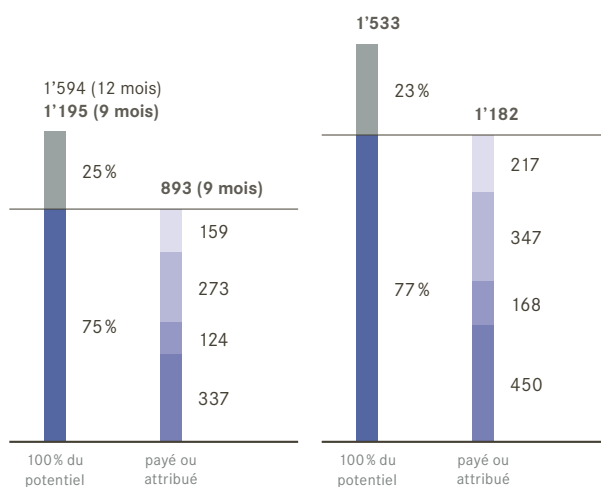
Rémunération la plus élevée de la Direction générale

CEO Groupe Galenica

en milliers de CHF

2017

2018



Chiffres de l'année précédente 2017

Rémunération des membres du Conseil d'administration en 2017 (9 mois, depuis l'IPO en avril 2017)

en milliers de CHF	Honoraires				Nombre d'actions	
	Honoraires en espèces	Equivalent en actions	Autres indemnités ¹⁾	Total	Détenues au 31.12.2017 ²⁾	Attribuées pour 2017
Jörg Kneubühler, Président du Conseil d'administration	184	245	23	452	19'152	5'020
Daniela Bosshardt-Hengartner	–	150	8	158	–	3'074
Michel Burnier	–	120	5	125	–	2'459
Fritz Hirsbrunner	–	130	4	134	635	2'664
Philippe Nussbaumer	–	110	6	116	1'695	2'254
Andreas Walde	–	140	7	147	–	2'869
Rémunération des membres du Conseil d'administration	184	895	53	1'132	21'482	18'340

¹⁾ Les autres indemnités représentent les cotisations aux assurances sociales dues par les membres du Conseil d'administration mais payées par Galenica ainsi que les cotisations de l'employeur aux fondations de prévoyance. Les cotisations aux assurances sociales de l'employeur s'élevaient à CHF 53'000 pour 2017

²⁾ Les actions détenues par les personnes proches des membres du Conseil d'administration sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

Rémunération des membres de la Direction générale en 2017¹⁾ (9 mois, depuis l'IPO en avril 2017)

en milliers de CHF	Total	dont à Jean-Claude Cléménçon
Salaire de base	1'158	337
Participation en espèces	497	187
Participation en actions	261	86
Programme Long-Term Incentive ²⁾	403	159
Cotisations aux fondations de prévoyance professionnelle	181	57
Autres indemnités ³⁾	20	9
Rémunération perçue	2'520	835
Cotisations aux assurances sociales	180	58
Rémunération des membres de la Direction générale	2'700	893

¹⁾ Y compris la rémunération de Daniele Madonna, Responsable du Domaine d'activités Retail, à compter du 1^{er} décembre 2017

²⁾ Les Performance Share Units arrivant à échéance après trois ans sont valorisées à la date d'attribution et avec l'objectif de réalisation estimé (IFRS 2).

Le programme LTI 2017-2019 a été accordé au 1^{er} janvier 2017 en PSU de Vifor Pharma et dans le cadre de l'IPO converti en PSU de Galenica. La rémunération totale du programme LTI 2017-2019 pour la Direction générale atteint CHF 537'000, dont CHF 212'000 pour Jean-Claude Cléménçon

³⁾ Inclut l'utilisation du véhicule de fonction à des fins privées

Participations et droits des membres de la Direction générale aux Performance Share Units (2017)

	Nombre d'actions détenues au 31.12.2017 ¹⁾	Long-Term Incentive Programme (LTI) Performance Share Units (PSU) ²⁾			PSU dus
		PSU accordées en 2017 (acquisition possible au 31.12.2019) ³⁾	PSU accordées en 2016 (acquisition possible au 31.12.2018) ³⁾	PSU accordées en 2015 (acquisition possible au 31.12.2017) ³⁾	
Jean-Claude Cléménçon	80	4'739	2'089	5'635	12'463
Felix Burkhard	9'344	2'913	1'628	4'623	9'164
Daniele Madonna ⁴⁾	1'396	1'212	329	–	1'541
Torvald de Coverly Veale	220	1'898	863	1'904	4'665
Christoph Amstutz	160	1'635	740	1'917	4'292

¹⁾ Les actions détenues par les personnes proches des membres de la Direction générale sont incluses dans le nombre d'actions de ces derniers

²⁾ Chaque participation aux Performance Share Units se transforme en action à l'acquisition

³⁾ Les actions correspondant aux PSU sont transférées aux bénéficiaires l'année suivante

⁴⁾ Responsable du Domaine d'activités Retail et membre de la Direction générale depuis le 1^{er} décembre 2017

Pour une meilleure comparabilité, le nombre de Performance Share Units est désormais indiqué d'ores et déjà lorsque ces dernières sont accordées et pas seulement lorsque celles-ci sont dévolues après expiration de la période de trois ans du programme. Le tableau ci-dessus inclut le nombre escompté de Performance Share Units qui vont au final être dévolues, sur la base de l'évaluation au moment voulu de la réalisation cible.



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Galenica SA, Berne

Berne, le 5 mars 2019

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de Galenica SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) aux pages 73 à 77 du rapport de rémunération.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Galenica SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Jan Meyer
Expert-réviseur agréé



Financial statements (en anglais)

Consolidated statement of income

in thousand CHF	2018	Restated ¹⁾ 2017
Net sales	3,165,019	3,141,171
Other income	15,936	22,984
Operating income	3,180,955	3,164,155
Cost of goods	(2,379,327)	(2,385,144)
Personnel costs	(474,453)	(427,667)
Other operating costs	(180,158)	(173,835)
Share of profit from associates and joint ventures	6,999	4,448
Earnings before interest, taxes, depreciation and amortisation (EBITDA)	154,016	181,957
Depreciation and amortisation	(40,991)	(40,189)
Earnings before interest and taxes (EBIT)	113,025	141,768
Financial income	1,061	1,229
Financial expenses	(3,177)	(3,085)
Earnings before taxes (EBT)	110,909	139,912
Income taxes	36,755	(21,046)
Net profit	147,664	118,866
Attributable to:		
– Shareholders of Galenica Ltd.	147,546	118,804
– Non-controlling interests	118	62
¹⁾ Restatement upon adoption of IFRS 15		
in CHF		
Earnings per share	3.00	2.43
Diluted earnings per share	3.00	2.42

Consolidated statement of comprehensive income

Consolidated statement of comprehensive income

in thousand CHF	2018	2017
Net profit	147,664	118,866
Translation differences	(1)	3
Items that may be reclassified subsequently to profit or loss	(1)	3
Remeasurement of net defined benefit liability	(1,059)	41,107
Income taxes from remeasurement of net defined benefit liability	47	(9,148)
Share of other comprehensive income from joint ventures	(2,023)	2,144
Items that will not be reclassified to profit or loss	(3,035)	34,103
Other comprehensive income	(3,036)	34,106
Comprehensive income	144,628	152,972
Attributable to:		
- Shareholders of Galenica Ltd.	144,510	152,910
- Non-controlling interests	118	62

Consolidated statement of financial position

Assets

in thousand CHF	2018		2017	
Cash and cash equivalents		104,970		96,287
Trade and other receivables		371,648		386,754
Inventories		276,628		274,217
Prepaid expenses and accrued income		28,290		30,959
Current assets	42 %	781,536	44 %	788,217
Property, plant and equipment		244,990		251,413
Intangible assets		767,910		693,091
Investments in associates and joint ventures		27,281		46,477
Financial assets		13,908		12,580
Deferred tax assets		24,463		6,404
Non-current assets	58 %	1,078,552	56 %	1,009,965
Assets	100 %	1,860,088	100 %	1,798,182

Liabilities and shareholders' equity

in thousand CHF	2018		2017	
Financial liabilities		29,674		24,509
Trade and other payables		298,167		293,260
Tax payables		14,199		10,066
Accrued expenses and deferred income		97,880		128,054
Provisions		2,657		2,172
Current liabilities	24 %	442,577	25 %	458,061
Financial liabilities		380,910		381,781
Deferred tax liabilities		25,579		61,522
Employee benefit liabilities		73,707		29,860
Provisions		3,716		5,443
Non-current liabilities	26 %	483,912	27 %	478,606
Liabilities	50 %	926,489	52 %	936,667
Share capital		5,000		5,000
Reserves		924,463		852,280
Equity attributable to shareholders of Galenica Ltd.		929,463		857,280
Non-controlling interests		4,136		4,235
Shareholders' equity	50 %	933,599	48 %	861,515
Liabilities and shareholders' equity	100 %	1,860,088	100 %	1,798,182

Consolidated statement of cash flows

Consolidated statement of cash flows

in thousand CHF	2018	2017
Net profit	147,664	118,866
Income taxes	(36,755)	21,046
Depreciation and amortisation	40,991	40,189
(Gain)/loss on disposal of non-current assets	(111)	(57)
(Gain)/loss on disposal of assets held for sale	–	(5,164)
(Gain)/loss on disposal of subsidiaries	–	(2,890)
Increase/(decrease) in provisions and employee benefit liabilities	39,503	1,651
Net financial result	2,116	1,856
Share of profit of associates and joint ventures	(6,999)	(4,448)
Other non-cash items	5,632	4,707
Change in trade and other receivables	18,057	(971)
Change in inventories	1,838	(68)
Change in trade and other payables	(64)	(54,146)
Change in other net current assets	(27,291)	37,614
Interest received	1,018	348
Interest paid	(2,345)	(1,635)
Other financial receipts/(payments)	(145)	257
Dividends received	3,731	3,204
Income taxes paid	(13,290)	(15,960)
Cash flow from operating activities	173,550	144,399
Investments in property, plant and equipment	(26,962)	(28,046)
Investments in intangible assets	(20,490)	(25,986)
Investments in associates and joint ventures	(2,259)	–
Investments in financial assets	(4,950)	(3,018)
Proceeds from property, plant and equipment and intangible assets	995	818
Proceeds from financial assets	3,823	3,650
Proceeds from assets held for sale	–	39,625
Purchase of subsidiaries (net cash flow)	(37,739)	(35,758)
Sale of subsidiaries (net cash flow)	–	3,220
Cash flow from investing activities	(87,582)	(45,495)
Dividends paid	(81,145)	–
Purchase of treasury shares	(304)	(41,229)
Proceeds from sale of treasury shares	2,930	2,104
Proceeds from net financial liabilities to Vifor Pharma Group	–	3,865
Repayment of a loan to Vifor Pharma Group	–	(360,000)
Proceeds from financial liabilities	6,182	751,661
Repayment of financial liabilities	(4,887)	(367,802)
Purchase of non-controlling interests	(59)	(239)
Cash flow from financing activities	(77,283)	(11,640)
Effects of exchange rate changes on cash and cash equivalents	(2)	4
Increase in cash and cash equivalents	8,683	87,268
Cash and cash equivalents as at 1 January	96,287	9,019
Cash and cash equivalents as at 31 December	104,970	96,287

Consolidated statement of changes in equity

in thousand CHF	Share capital	Treasury shares	Retained earnings	Equity attributable to shareholders of Galenica Ltd.	Non-controlling interests	Equity
Balance as at 31 December 2016	–	–	329,621	329,621	4,584	334,205
Net profit			118,804	118,804	62	118,866
Other comprehensive income			34,106	34,106		34,106
Comprehensive income			152,910	152,910	62	152,972
Transactions on treasury shares		(38,720)	(405)	(39,125)		(39,125)
Share-based payments			4,783	4,783		4,783
Incorporation of Galenica Ltd.	5,000		403,919	408,919		408,919
Change in non-controlling interests			172	172	(411)	(239)
Balance as at 31 December 2017	5,000	(38,720)	891,000	857,280	4,235	861,515
Change in accounting standards ¹⁾			(732)	(732)	(2)	(734)
Balance as at 1 January 2018	5,000	(38,720)	890,268	856,548	4,233	860,781
Net profit			147,546	147,546	118	147,664
Other comprehensive income			(3,036)	(3,036)		(3,036)
Comprehensive income			144,510	144,510	118	144,628
Dividends			(81,029)	(81,029)	(116)	(81,145)
Transactions on treasury shares		6,521	(2,746)	3,775		3,775
Share-based payments			5,619	5,619		5,619
Change in non-controlling interests			40	40	(99)	(59)
Balance as at 31 December 2018	5,000	(32,199)	956,662	929,463	4,136	933,599

¹⁾ Restatement upon adoption of IFRS 9

Coordonnées des sociétés du Groupe Galenica

Groupe Galenica

Siège principal

Galenica SA
 Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 81 11, fax +41 58 852 81 12
 www.galenica.com

Fondation de prévoyance

Galenicare Fondation de prévoyance
 Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 87 00, fax +41 58 852 87 01
 www.galenicare-pvs.ch

Domaine d'activités Retail

Amavita Health Care SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse
 Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

Aprioris SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 80 40
 www.aprioris.ch

Careproduct SA

Lielistrasse 85, Postfach 11, 8966 Oberwil-Lieli, Suisse
 Tél. +41 56 649 90 00, fax +41 56 649 90 09
 www.careproduct.ch

Galenicare SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 84 00, fax +41 58 852 84 84
 www.galenicare.com

Galenicare Holding SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 84 00, fax +41 58 852 84 84
 www.galenicare.com

Galenicare Management SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 84 00, fax +41 58 852 84 84
 www.galenicare.com

Mediservice SA

Ausserfeldweg 1, 4528 Zuchwil, Suisse
 Tél. +41 32 686 20 20, fax +41 32 686 20 30
 www.mediservice.ch

Sun Store Health Care SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse
 Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

Winconcept SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 82 00, fax +41 58 852 82 10
 www.winconcept.ch

Non entièrement consolidé:

Coop Vitality SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 86 20, fax +41 58 852 86 30
 www.coopvitality.ch

Coop Vitality Management SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
 Tél. +41 58 852 86 20, fax +41 58 852 86 30
 www.coopvitality.ch

Coop Vitality Health Care SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse
 Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

Domaine d'activités Products & Brands

G-Pharma SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse
 Tél. +41 58 851 72 58, fax +41 58 851 72 57

Swiss Pharma GmbH

Rheinaberner Strasse 8, 76761 Rülzheim, Allemagne
 Tél. +49 (7272) 7767 2956, fax +49 (7272) 7767 2966

Verfora SA

Route de Moncor 10, 1752 Villars-sur-Glâne, Suisse
 Tél. +41 58 851 93 00, fax +41 58 851 95 95
 www.verfora.ch

Domaine d'activités Services

Alloga SA

Buchmattstrasse 10, 3401 Berthoud, Suisse
Tél. +41 58 851 45 45, fax +41 58 851 46 00
www.alloga.ch

Dauf SA

Via Figino 6, 6917 Barbengo-Lugano, Suisse
Tél. +41 91 985 66 11, fax +41 91 985 66 67
www.dauf.ch

Galexis SA

Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse
Tél. +41 58 851 71 11, fax +41 58 851 71 14
www.galexis.com

Centre de distribution Niederbipp,
Industriestrasse 2, 4704 Niederbipp, Suisse
Tél. +41 58 851 71 11, fax +41 58 851 71 14

Centre de distribution Lausanne-Ecublens,
Route de Crochy 2, case postale 135,
1024 Ecublens, Suisse
Tél. +41 58 851 51 11, fax +41 58 851 51 51

Galexis Ärzteservice St. Gallen,
Rorschacher Strasse 290, 9016 St-Gall, Suisse
Tél. +41 71 868 91 91, fax +41 71 868 91 41
www.galexis-aerzteservice.ch

HCI Solutions SA

Untermattweg 8, 3027 Berne, Suisse
Tél. +41 58 851 26 00, fax +41 58 851 27 10
www.hcisolutions.ch

HCI Solutions SA

Rue des Jordils, 38, 1025 St. Sulpice, Suisse
Tél. +41 58 851 26 00, fax +41 58 851 27 10
www.hcisolutions.ch

HCI Solutions SA

Bureau de référencement
Rue des Pierres-du-Niton 17, 1207 Genève, Suisse
Tél. +41 58 851 28 00, fax +41 58 851 28 09
www.hcisolutions.ch

Medifilm SA

Ostringstrasse 10, 4702 Oensingen, Suisse
Tél. +41 58 851 40 00, fax +41 58 851 40 99
www.medifilm.ch

Pharmapool SA

Unterlettenstrasse 18, 9443 Widnau, Suisse
Tél. +41 71 727 25 25, fax +41 71 727 25 55
www.pharmapool.ch

Unione Farmaceutica Distribuzione SA

Via Figino 6, 6917 Barbengo-Lugano, Suisse
Tél. +41 91 985 61 11, fax +41 91 994 47 62
www.ufd.swiss

Mentions légales

Mentions légales

Edition

Galenica SA
Corporate Communications
Untermattweg 8
Case postale
CH-3001 Berne
Téléphone +41 58 852 81 11
Fax +41 58 852 81 12
info@galenica.com
www.galenica.com

Responsabilité générale

Corporate Communications et Corporate Finance

Avec le soutien de

Texte: IRF Communications, Zurich
Traduction: Lionbridge Switzerland AG, Bâle
Système de publication: Editorbox, Stämpfli SA, Berne

Concept et mise en page

Casalini Werbeagentur AG, Berne

Images

Alain Bucher, Berne
Daniel Rhis, Berne
Adobe Stock

La version complète du rapport annuel est également disponible en allemand et en anglais, ainsi qu'au format PDF sur le site www.galenica.com.





Galenica SA

Untermattweg 8

Case postale

CH-3001 Berne

Téléphone +41 58 852 81 11

Fax +41 58 852 81 12

info@galenica.com

www.galenica.com